

Spiritus

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE

13

frère missionnaire

H. HOLSTEIN LE SACERDOCE DU FRÈRE

MICHEL SAUVAGE VIE RELIGIEUSE ET ÉVANGÉLISATION

J.-M. LAROSE POSSIBILITÉS APOSTOLIQUES DU FRÈRE

PIERRE EIJKELER COMPAGNON DE MISSION DU PÈRE DE MONTFORT
le Frère Mathurin

ANDRÉ GUELLEC LA MISSION DU FRÈRE D'APRÈS LIBERMANN

J. BONDUELLE 150 RÉPONSES DE FRÈRES MISSIONNAIRES

& A. SEUMOIS, D. FRÉMIN, V. AVEL, ETC.

**nous joindrons des frères
aux prêtres missionnaires
ils feront presque autant
qu'eux surtout ceux qui
savent quelque métier
convenable... ils ne viennent
pas chez nous directement
pour leur salut mais pour
le salut des autres... les
frères parmi nous font
l'école ; ils font le caté
chisme aux enfants et
aux adultes ; il y en aura
qui feront parfois plus
de bien que plusieurs
missionnaires Libermann
1844. N. D., VI, 120, 144**

Alors qu'on lance tant d'appels pour le laïcat missionnaire, il est regrettable de laisser dans l'ombre l'admirable vocation de ces laïcs qui ont tout quitté, tout donné pour être, en pays de mission, à plein temps et pour toujours, les auxiliaires, les coadjuteurs, les coopérateurs de l'apostolat missionnaire. Contrairement à ce que d'aucuns s'imaginent encore, cet idéal est un sommet qui ne se dépasse pas. Quand un homme a tout sacrifié à Dieu pour le faire aimer, il ne saurait rien faire de plus. Une montée éventuelle vers le diaconat ou vers le sacerdoce ne regarde alors que l'Eglise et n'ajouterait rien à sa grandeur d'âme.

Peut-être a-t-on parfois manqué d'imagination pour permettre à ces vies consacrées de rendre leur maximum d'efficacité apostolique. C'est dommage pour l'œuvre missionnaire ; c'est dommage aussi pour les vocations car le plein épanouissement de cet idéal ne saurait manquer de susciter des générosités parmi les jeunes chrétiens qui sont de plus en plus nombreux à recevoir une formation professionnelle ou à suivre les cours des collèges techniques.

Certes les aspirations missionnaires des frères sont multiformes et tous ne rêvent pas de réaliser de la même façon leur vocation d'apôtre. Mais il en est maintenant qui désirent continuer, dans la vie religieuse, « l'apostolat direct » découvert par eux dans l'Action catholique.

Les besoins urgents de la mission, la promotion du laïcat telle qu'elle est actuellement vécue dans l'Eglise, les consignes laissées par les grands fondateurs missionnaires, l'analyse des valeurs apostoliques de la consécration religieuse, il y a là — le présent cahier en fait foi — autant de données convergentes qui nous inclinent à reconnaître, dans cet attrait des frères coadjuteurs d'aujourd'hui, le signe d'une poussée de l'Esprit.

Est-il besoin de noter combien ces études sur les dimensions apostoliques de la vie religieuse masculine peuvent intéresser aussi toutes nos sœurs missionnaires ?

Spiritanus

LE SACERDOCE DU FRÈRE

N'est-ce pas un paradoxe de notre temps, où le laïcat connaît dans l'Eglise une « promotion » et où l'on se plaît à mettre en valeur sa responsabilité apostolique, que l'ignorance de trop de catholiques par rapport à la grandeur de la vocation des frères ? Ces religieux qui ne sont pas appelés au sacerdoce partagent la vie des prêtres et coopèrent à leur apostolat ; ils sont authentiquement membres de l'Institut, reçoivent une formation religieuse analogue à celle des prêtres, et se lient eux aussi par des vœux. Il faut reconnaître que rares sont ceux, parmi les catholiques eux-mêmes, qui comprennent et estiment à sa valeur leur vie religieuse.

La cause d'une telle incompréhension n'est-elle pas une ignorance et une méconnaissance de la vie religieuse comme telle ? Notre catholicisme, trop exclusivement attentif aux critères d'efficacité apostolique, par ailleurs porté par une sorte de réflexe à mettre toute activité apostolique au compte du sacerdoce, risque de ne pas être assez sensible à la consécration de la vie religieuse. Il attache son regard aux valeurs fonctionnelles, plutôt qu'aux réalités spirituelles, qui affectent l'être en l'unissant au Seigneur Jésus, « Celui que le Père a consacré et envoyé dans le monde » Jean 10, 36.

Aussi bien, est-on tenté de proposer des justifications empiriques et des louanges d'efficacité : frères bâtisseurs, constructeurs

d'églises et d'écoles, si utiles en pays de mission ; administrateurs, organisateurs de transports, de ravitaillement, chefs comptables... Tous ces services sont précieux, et représentent une coopération indispensable à l'œuvre commune : on a raison de mettre en lumière leur importance, et de souligner en même temps l'abnégation que suppose leur accomplissement ponctuel, jour après jour, durant des années ! Mais ce n'est là, cependant, qu'un aspect périphérique et « accidentel ». L'authentique grandeur de ces vies n'est pas là, mais dans la consécration religieuse.

Telle est la vérité, trop oubliée, que ces pages voudraient rappeler : pour comprendre la plénitude de la vocation des frères coadjuteurs, il ne suffit pas de faire appel à l'indispensable concours qu'ils apportent à la communauté ou au rayonnement de l'œuvre. Il faut comprendre que leur vocation, tout comme celle des prêtres, est adéquatement religieuse, sans que rien n'y fasse défaut pour réaliser cette totalité du don qui, dans la vie religieuse signifie et exprime « l'effort vers la perfection de la charité »¹. Si l'Eglise n'appelle pas nos frères au sacerdoce ministériel, elle reconnaît, dans leur profession religieuse, « ce sacerdoce saint » qui appartient à tous les baptisés et les habilite à l'offrande de l'unique et sainte Victime.

quelques rappels d'histoire

Pour la plupart de nos contemporains, vie religieuse masculine et sacerdoce sont liés de manière statutaire : puisque aussi bien, non seulement dans les Ordres et Instituts à destination apostolique et missionnaire, mais aussi dans les monastères, tous ceux qui en ont l'aptitude, intellectuelle et humaine, sont prêtres ou se préparent à le devenir. Cela paraît, à l'observateur du dehors, une sorte de loi de la vie religieuse, et il n'est pas étonnant que ceux qui ne sont pas appelés au sacerdoce donnent l'impression d'y avoir une situation diminuée : ils ne sont pas « religieux à part entière », semble-t-il.

Un pareil état de choses est relativement récent, et ne trouve pas de fondement dans la tradition et l'histoire. Bien au contraire, on constate que longtemps la vie religieuse, parfois inspirée par le désir de se soustraire aux responsabilités et aux honneurs de la cléricature, fut le fait de chrétiens résolus à demeurer dans le laïcat. Le sacerdoce était une exception, réservée à quelques-uns, et mesurée par les besoins spirituels du monastère.

1. S. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa IIae, q. 186, a. 2.

Aux origines de la vie religieuse, nous ne trouvons que des *laïcs* : les moines de Scété et les *pères du désert* ne sont que de pieux fidèles, qui ont fui les villes et leur christianisme tenté d'assouplissement au lendemain des persécutions, dans l'euphorie de la paix constantinienne. La vie solitaire apparaît à ces hommes comme un succédané de l'impossible martyre. Ils veulent le silence, le désert, l'isolement absolu, afin de trouver Dieu dans la prière. Loin d'aspirer à l'apostolat et au sacerdoce, ces hommes rudes furent, non sans brusquerie, le commerce des hommes ; et c'est bien malgré eux que certains « anciens » acceptent des disciples, soigneusement choisis et éprouvés, comme compagnons silencieux de leur ascèse et de leur oraison. Quand s'organisa la vie cénobitique, en Orient avec saint Pacôme et saint Basile, en Occident avec saint Benoît et saint Colomban, la grande majorité des moines demeura dans l'état laïc. La seule classe de moines que connaît la règle de saint Benoît se compose d'hommes qui viennent chercher au monastère la stabilité de vie et la conversion des mœurs ; s'il y a des prêtres parmi eux, ils constituent une manière d'exception, qui, du reste, ne leur vaut aucune discrimination dans la manière de vivre ².

L'Ordre franciscain, lui aussi, ignora à ses débuts la distinction entre prêtres et laïcs ; tous sont frères dans la commune pauvreté, dans l'annonce simple de l'Évangile, et l'on peut dire que, dans notre terminologie moderne, l'Ordre franciscain, dont le Fondateur ne voulut pas recevoir le sacerdoce, est originellement un ordre de laïcs. C'est Cluny qui, semble-t-il, établit de manière statutaire la distinction des « religieux de chœur » et des convers, distinction qui s'affirma chez les chanoines réguliers, voués par vocation au ministère des paroisses. La vocation intellectuelle des Frères Prêcheurs imposa, par contre, une distinction plus marquée. Les convers dominicains, traditionnellement, forment une communauté séparée pour le service temporel des couvents. Saint Dominique songea à leur confier l'administration et la gérance de tout le temporel ; si l'expérience y fit renoncer le chapitre de 1220, il demeure qu'une vie religieuse commune unit convers et prêtres à l'intérieur des cloîtres dominicains : « tous sont frères au même titre, tous sont claustraux, tous sont pleinement religieux dès le début » ³.

2. *Sancti Benedicti regula*, ch. 60.

3. A.-M. HENRY, o.p., « Supplément de la Vie spirituelle », n° 11, 15 novembre 1949, pp. 284-285.

Cf. Philip-P. MULHERN, o.p., *Les origines des frères convers dans l'Ordre de saint Dominique*, « Supplément de la Vie spirituelle », n° 22, 15 septembre 1952, pp. 302-318. A noter que certains monastères, aujourd'hui, admettent, croyons-nous, parmi les religieux de chœur des moines qui renoncent au sacerdoce.

La distinction marquée entre « pères » et « frères coadjuteurs » est la conséquence de l'institution, au XVI^e siècle, de « religions cléricales ». Les Ordres nouveaux sont des Instituts de « clercs réguliers » : la vocation de ceux qui y sont admis est donc une vocation au sacerdoce, et les candidats doivent présenter les aptitudes qui leur permettront de recevoir l'ordination sacerdotale. Pour la bonne marche des communautés, il conviendra, dès lors, d'envisager la création parallèle d'un autre groupe de religieux, qui aideront les prêtres en prenant à tâche les responsabilités matérielles de la vie commune, collaborant ainsi à leur apostolat. Ils ne seront pas les serviteurs des prêtres, mais leurs coopérateurs pour la réalisation des tâches apostoliques confiées à l'Institut et à ses diverses provinces ou maisons.

Cette démultiplication des responsabilités, qui a pour but de permettre aux prêtres de se donner pleinement aux labours sacerdotaux, et qui justifie la coexistence à l'intérieur des communautés d'un groupe de « frères » et d'un groupe de « pères », ne s'est accomplie que lentement, et, au plan juridique, elle ne s'est pas affirmée immédiatement. C'est ainsi que les Constitutions de la Compagnie de Jésus ne font guère de distinction entre ceux que saint Ignace nomme « coadjuteurs spirituels », prêtres destinés à aider les « profès » sans émettre les vœux solennels, et « coadjuteurs temporels », qui sont des frères préposés aux tâches matérielles. Les uns et les autres prononcent les mêmes vœux, et se lient de façon identique à l'Ordre. En tout cas, une même vie religieuse fraternelle unit tous les religieux de la Compagnie, dans une stricte vie commune, quel que soit le « degré » selon lequel ils sont, après longue « probation » et formation, intégrés à l'Ordre.

Car les « frères coadjuteurs » sont religieux au même titre que les prêtres, et, par rapport à la vie religieuse, la promotion au sacerdoce n'introduit pas de distinction statutaire⁴. La vie religieuse, en effet, est essentiellement un effort pour vivre aussi parfaitement, aussi pleinement que possible les engagements du baptême. De soi, la vie religieuse — qui n'est en aucune façon réservée aux hommes — se rattache à l'état de tout baptisé. Le prêtre religieux, en tant que religieux, est un chrétien qui s'efforce de vivre son baptême : c'est au baptême, et non pas au sacerdoce que se rattache son effort vers la perfection chrétienne.

4. Il est juste de noter que, dans les religions cléricales, les charges de supérieur sont réservées aux prêtres. Mais il s'agit là d'un usage, d'une situation de fait (à laquelle l'histoire signale plus d'une exception), qui ne porte pas préjudice à l'égalité fraternelle de tous dans la vie religieuse.

baptême et vie religieuse

La consécration de la vie religieuse n'est pas quelque chose de surajouté à la consécration baptismale ; mais elle en est la « reprise » et la « rénovation » dans une volonté effective de vivre aussi pleinement que possible la réalité spirituelle de notre mort et de notre résurrection dans le Christ.

Il n'y a pas un « au-delà » du baptême dans le christianisme ; il n'est pas d'homme spirituel qui se situe plus haut que la « nouvelle créature » sortie de la piscine baptismale. Mais il est bien des degrés dans la vie baptismale. Le religieux est appelé par le Seigneur à vivre son baptême de manière « radicale ». En supprimant, par un refus irrévocable, les obstacles qui pourraient gêner la parfaite imitation du Christ ; telle est la signification des vœux constitutifs de l'état religieux, en tant qu'ils expriment un renoncement à la possession de la richesse, à l'usage légitime du corps, à l'indépendance. Par ces promesses qui le lient, le religieux s'établit dans l'état de *mort avec le Christ*. Mais, en fait, il est libéré de bien des obstacles et de bien des problèmes : joyeux et libre, il peut marcher avec le Christ ressuscité sur le chemin qui conduit au ciel. Et c'est l'autre aspect — l'aspect positif — de la vie religieuse : union au Christ Seigneur et conformité avec lui, selon l'exigence même de l'amour de Celui qui « m'a aimé et s'est livré pour moi » *Gal 2, 20*.

Sans doute, cet appel à vivre « sérieusement » les engagements du baptême s'adresse-t-il à tout chrétien ; il est parfaitement compatible avec la vie « dans le siècle », avec les obligations du mariage et de la profession. Les religieux le savent bien, qui reconnaissent la sainteté authentique de vies chrétiennes engagées dans les dures nécessités du travail, des responsabilités familiales, du témoignage au milieu du monde. On peut dire cependant — et c'est pourquoi l'Eglise professe son estime profonde, et inaltérable, pour la vie religieuse — que, de soi, la vie religieuse offre, à ceux que le Seigneur y appelle, des *moyens* décisifs : renoncement inconditionnel et définitif, par les vœux, aux causes les plus ordinaires des divisions et des partages : « Celui qui n'est pas marié, dit saint Paul, a seulement à s'inquiéter des choses du Seigneur » *1 Cor 7, 33* ; consécration de toute la vie, et de tous les moments de cette vie, au Seigneur, dans un climat de prière, de charité, d'imploration pour le Royaume ; permanence, dans la vie de communauté, de l'esprit de charité désintéressée des premiers chrétiens, qui, ensemble, tous les biens mis et commun, « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme » *Act 4, 32*.

Ces moyens ne sont pas au service d'une perfection surérogatoire, car ils ne font que traduire en institutions l'Évangile, qui s'adresse à tous ; mais ils permettent de tendre à une intensité plus exclusive dans l'amour et le don, par le refus de tout ce qui n'est pas Dieu seul...

Préférence inconditionnée de Dieu, et, par conséquent rejet de tout ce qui pourrait s'opposer au caractère absolu de cette préférence, la vie religieuse apparaît à ceux que Dieu y appelle, comme le lieu de la liberté du cœur et de l'unité personnelle : elle est cette « poursuite du Christ » dont parle saint Paul : « je poursuis ma course pour tâcher de le saisir, ayant été moi-même saisi par le Christ... Oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus » *Phil 3, 12-14*. Dans cette course, toutes les énergies sont concentrées, et tout ce qui pourrait retarder est rejeté. L'élan qui pousse en avant le coureur tendu vers le but mobilise ses muscles et commande son souffle, cependant qu'il n'a en son esprit, d'autre pensée que de se maintenir en tête du peloton. Liberté du coureur sur le stade, dont toutes les forces vives sont polarisées par la volonté de remporter le prix.

Le religieux, que l'opinion commune estime lié et embarrassé par un réseau d'interdits qui le déshumanisent et l'exposent à devenir la proie du refoulement, sait bien, lui, qu'il est libre « de cette liberté que le Christ nous a donnée » *Gal 5, 1*. Mais quand donc a-t-il été « appelé à la liberté » *Gal 5, 13* ? Au baptême, assurément, lorsque la conformité au Christ l'a fait mourir au péché et à la Loi, et naître à cette vie ressuscitée, qui à jamais l'a affranchi.

Dans la vie religieuse, le chrétien qui se soumet à une règle libérante, approuvée par l'Église, ne cherche pas autre chose que vivre aussi parfaitement qu'il peut l'idéal de son baptême. La loi fondamentale de la vie religieuse — loi de liberté ! — ce sont les exigences mêmes que saint Paul formule en corollaire de sa théologie du baptême :

Vous, de même, regardez-vous comme morts au péché et vivants pour Dieu dans le Christ Jésus. Que le péché ne règne donc plus dans votre corps mortel, de manière à vous plier à ses convoitises. Ne faites pas de vos membres des armes d'injustice au service du péché ; mais offrez-vous à Dieu comme des vivants revenus de la mort et faites de vos membres des armes de justice au service de Dieu. Car le péché ne dominera pas sur vous : vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce Rom 6, 11-14 : trad. Bible de Jérusalem.

Si donc la vie religieuse est un effort pour vivre en perfection l'exigence spirituelle du baptême, comme l'a toujours compris la tradition monastique, il faut en conclure que le religieux, *en tant*

que tel, se tient du côté du baptisé, et non du côté du prêtre. Et la participation au sacerdoce du Christ qu'implique la vie religieuse est celle même qui nous est donnée par le baptême. De sorte que non seulement nos frères *laïcs* ne sont pas spirituellement diminués, parce qu'ils ne reçoivent pas le sacerdoce, mais, au contraire, représentent, pour ainsi parler, la vie religieuse à l'état pur — par leur volonté, suscitée et soutenue par la grâce, de vivre totalement et pleinement l'état de *baptisé*.

sacerdoce des baptisés

Il n'y a qu'un prêtre de la Nouvelle Alliance, Notre Seigneur Jésus Christ. Mais son unique sacerdoce est participé dans l'Eglise, de deux manières complémentaires, mais distinctes : la participation *baptismale*, qui est le fait de tous les chrétiens, membres du peuple saint, et la participation que la cléricature, et singulièrement le sacrement de l'*Ordre* confèrent à certains baptisés, appelés et choisis en participation du sacerdoce de l'évêque pour être ministres de l'Eglise. Cette participation ministérielle, qui suppose évidemment la première, consacre les clercs au service de l'Eglise et les habilite, autour de l'évêque dont ils sont coopérateurs, en dépendance de son pouvoir sanctificateur et de sa mission d'enseignement, à être les « ministres » des sacrements et les transmetteurs de la Parole de Dieu.

En dépit de manières de parler souvent imprécises et peu rigoureuses, qui tendent à réserver au seul sacerdoce ministériel participation au sacerdoce de Jésus Christ, il faut affirmer que, par le baptême, tout chrétien participe au sacerdoce du Christ. Le baptême est incorporation au Christ par agrégation à l'Eglise ; il marque celui qui le reçoit d'un caractère indélébile, et ce caractère signifie participation au caractère sacerdotal que le Christ possède par son Incarnation ; participation qui habilite à la fois à recevoir, à offrir le saint sacrifice (qui, dit le célébrant, est « mon sacrifice et le vôtre »), à témoigner de sa foi. Car tout caractère sacramentel est « une puissance spirituelle »⁵.

Le baptême, en effet, faisant du chrétien un membre du Christ, le rend participant du sacerdoce éternel et souverain du Verbe incarné.

Vous êtes, dit saint Pierre, une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui jadis n'étiez pas un peuple et qui êtes maintenant le peuple de Dieu Pierre 2, 9-10.

5. S. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Supplément, q. 34, a. 2, ad 2 et 3.

Reçu par le baptême, ce « sacerdoce royal » est, pour ainsi dire, exercé dans la vie religieuse, dont nous avons dit le lien étroit de dépendance qui l'unit au baptême. En ce sens, tout religieux est prêtre, puisque son sacerdoce baptismal le rend capable de recevoir, d'offrir et de témoigner. La relation que la vie religieuse, comme telle, possède avec le sacerdoce de Jésus Christ est précisément celle de la participation baptismale, vécue dans un intense effort de foi et de ferveur. Tel est le « sacerdoce » authentique de nos frères coadjuteurs, sacerdoce du peuple saint, dont ils sont, en quelque sorte, les représentants choisis et appelés par le Seigneur, afin d'assurer, auprès des prêtres, sa présence fraternelle et sa priante charité.

Ce sacerdoce saint du peuple de Dieu, ce sacerdoce baptismal, la vie religieuse met en valeur — et en honneur — le double mouvement par lequel il s'exerce : mouvement d'accueil de la grâce, qui se manifeste dans la prière, sous toutes ses formes, et culmine à la sainte messe ; mouvement de témoignage apostolique.

puissance pour accueillir la grâce

« Le caractère baptismal, dit saint Thomas, confère une certaine puissance spirituelle pour recevoir la grâce ⁶. » L'humanité sainte assumée par le Verbe reçut en plénitude la vie divine : « en Jésus, dit saint Paul, habite corporellement toute la plénitude de la divinité » Col 2, 9. Cette réceptivité surnaturelle de l'humanité du Christ est, pour ainsi dire, participée par tous ceux que le baptême fait renaître dans le Christ ressuscité : ils acquièrent l'aptitude à recevoir, toujours plus abondante, s'ils sont fidèles, cette grâce qui coule inlassablement du côté ouvert du Seigneur crucifié : « Vous puiserez l'eau avec joie aux sources du salut » Is 12, 3. Dans la prière, dans l'oraison, dans les sacrements, le baptisé, en vertu de son appartenance au « sacerdoce saint » du peuple de Yahvé, s'abreuve à la source de la vie.

La vie religieuse est le lieu privilégié de cet accueil d'une grâce, capable de conduire à la plus haute sainteté. L'oraison, qui rythme les journées, et s'épanouit en tranquille union à Dieu dans le travail, la docilité aux motions de l'Esprit que permet le recueillement habituel, la garde du cœur, le souci de la pureté de conscience, le recours fréquent au sacrement de pénitence, l'attention, vigilante et confiante dans le secours divin, à cette consécration par laquelle le religieux n'appartient qu'au Seigneur,

6. *Somme théologique*, Supplément, q. 34, a. 2, ad 3.

autant de prises offertes à cette grâce transformante, autant d'accueils à son action divinisante.

Mais c'est principalement à la messe que s'exerce la « puissance spirituelle » du sacerdoce baptismal du religieux, cette messe qui, chaque jour, est le moment béni (centre spirituel de la journée) où il rencontre sacramentellement le Seigneur qu'il a choisi pour « l'unique part de son héritage » *Ps 16, 5*. A la messe, le religieux, en vertu de son baptême, est tout ensemble offrant et recevant : il offre le sacrifice avec le prêtre, faisant sien, comme le marque bien la liturgie, le geste d'offrande au Père du sacrifice du Fils unique, et s'offrant avec la Victime « pure et sainte » ; il reçoit sacramentellement le corps du Christ, et cette communion est la nourriture qui développe en lui la vie divine. Son rôle n'est pas ministériel : il ne célèbre pas la messe ; mais il n'est pas juste de dire qu'il y « assiste » : le frère coadjuteur, comme tout baptisé, n'est pas un simple assistant au saint sacrifice : il y participe réellement, et son union au sacrement du sacrifice du Calvaire, qui s'achève par la sainte communion, est vraiment un acte sacerdotal — l'acte du sacerdoce baptismal.

grâce pour rayonner la foi

En même temps, c'est en vertu de son sacerdoce baptismal que le frère prend sa part — combien précieuse et laborieuse ! — de l'apostolat de la communauté. La vocation apostolique ne se surajoute pas à ce que le baptême et la confirmation donnent comme « aptitude », mais l'exprime et le met en lumière. Deux traits de la dimension apostolique du caractère baptismal prennent leur relief dans la vocation religieuse : d'abord le fait que c'est toute la vie du chrétien qui rend témoignage de sa foi et de son baptême, pas seulement des activités privilégiées ou spécialisées. Or c'est la vie religieuse comme telle qui est témoignage, par son existence même, et si le témoignage de certaines activités à finalité apostolique s'y inscrit normalement, il a valeur significative, mais non pas figure d'exception. En d'autres termes, la vie religieuse n'est pas seulement « apostolique » quand des religieux prêchent, font le catéchisme, prennent soin des enfants ; elle l'est totalement et par tout son être, au point que ces activités que l'on remarque ne font qu'en signaler un caractère essentiel. Caractère qui d'ailleurs est à double face : apostolat invisible de la prière et de la contemplation, qui n'est reconnu que par les âmes sensibilisées à l'efficiencia surnaturelle de ce à quoi le monde ne prête pas d'attention ; témoignage porté par l'existence des monastères et communautés religieuses, par le mode de vie de ceux qui y

habitent, par la présence, au milieu des hommes, d'hommes et de femmes qui font profession de renoncer à leurs droits et à leur liberté, pour le Royaume des cieux.

Ensuite, le fait que le témoignage apostolique du chrétien n'est pas quelque chose d'isolé, d'individuel, mais qu'il se situe dans l'Eglise. Le caractère ecclésial *virtuel* du témoignage apostolique du chrétien devient, quand ce témoignage est porté par un religieux, *statutaire*. Parce que, précisément, l'apostolat est celui de la communauté, et que le religieux porte témoignage en faveur de sa communauté, cellule d'Eglise. Ou plus exactement, c'est la communauté qui porte témoignage, par le religieux.

Le lien, toujours réel, juridiquement et mystiquement, entre l'apostolat du religieux et la charge spirituelle de la communauté qui l'envoie, est plus visible dans l'apostolat des frères. Le prêtre, ministre de l'Eglise, manifeste, en bien des cas, une sorte d'autonomie dans son apostolat ; du reste, il peut tenir sa mission d'une autorité plus haut placée que son supérieur immédiat, simple intermédiaire. Le frère, au contraire, même dans son apostolat, demeure, toutes choses égales, davantage lié à sa communauté ; il en est, pour ainsi dire, l'émanation, et se présente comme tel aux témoins de son activité : par lui s'exprime le dévouement fraternel de la vie religieuse, porte-parole de l'Eglise.

Ainsi la vie même des frères, prière, travail, service, manifeste, dans sa simplicité même, l'exercice plénier du sacerdoce des baptisés, exprimé par la loyauté évangélique de leur vie religieuse.

sacerdoce ministériel et vie religieuse

Mais il est une autre ligne de participation au sacerdoce du Christ : ligne complémentaire et dépendante, puisque ceux que l'Eglise appelle à être les ministres de la grâce sacramentelle sont évidemment des baptisés. Ceux-là qu'elle appelle et à qui elle impose les mains, l'Eglise les consacre pour ses ministres ; ils représentent le Christ sanctificateur, enseignant en son nom, prononçant les paroles de la consécration. Le prêtre, dit saint Thomas, est consacré pour une double fonction : d'abord et principalement offrir le sacrifice eucharistique ; ensuite, préparer le peuple de Dieu à recevoir l'eucharistie ⁷.

Cette députation au ministère, qui fait du prêtre, représentant du Christ, le délégué et le mandataire de l'Eglise, ne fait pas

7. *Somme théologique*, Supplément, q. 37, a. 2 ; q. 40, a. 4.

partie de la vie religieuse comme telle. Elle peut s'y ajouter, et l'on a le cas, si fréquent aujourd'hui qu'il peut sembler normal, du *prêtre-religieux*, c'est-à-dire soit du religieux appelé par l'Eglise au ministère sacerdotal (comme ce fut le cas autrefois, lorsque des moines pour le service de l'Eglise, étaient élevés au sacerdoce ou à l'épiscopat), soit (comme cela se pratique de manière habituelle depuis l'époque médiévale) du membre d'un Ordre ou d'une « religion cléricale », destiné à recevoir le sacerdoce après les études ecclésiastiques accomplies dans son Institut : dès lors l'appel au sacerdoce devient normal pour la majorité des religieux, reçus dans l'Institut à cette intention, et les supérieurs majeurs présentent à l'appel de l'évêque ou appellent à l'ordination ceux de leurs sujets qui offrent les garanties d'idonéité prévues par le droit canonique. Enfin l'Eglise autorise ceux de ses prêtres diocésains qui s'y sentent appelés, avec le consentement de leur Ordinaire, à embrasser la vie religieuse.

Il serait donc contraire à l'esprit et à l'usage de l'Eglise d'opposer vie religieuse et sacerdoce, de préconiser un retour à l'ancien état de choses, selon lequel le sacerdoce n'était conféré qu'à quelques rares sujets d'une communauté, ou de prétendre détourner de la vie religieuse un jeune homme qui présente les signes d'une vocation au sacerdoce. Les appels constants que fait l'Eglise aux Ordres et Instituts cléricaux pour divers apostolats, soit dans les anciens pays chrétiens, soit en terres de mission, manifestent que son intention n'est pas d'interdire à ceux de ses prêtres qui y sont appelés les grâces et les soutiens de la vie religieuse. Il demeure que le prêtre-religieux (surtout dans les Instituts à but apostolique) unit en sa personne une double vocation et une participation à double titre au sacerdoce du Christ : comme prêtre, il participe au pouvoir sanctificateur du Christ ; comme religieux, il s'efforce de vivre en perfection la grâce de son baptême et de reproduire en lui la vivante image du Verbe incarné, par la consécration totale, selon la règle qu'il a choisie, de toute sa vie.

L'effort vers la perfection de la charité, constitutif de la vie religieuse, n'implique donc pas l'orientation au sacerdoce. Il ne l'exclut certainement pas, et l'expérience spirituelle des religieux-prêtres prouve à l'évidence quels secours la vie religieuse, avec les bienfaits d'une règle, de la direction de supérieurs et de pères spirituels, de la communauté, apporte à l'exercice du sacerdoce ministériel, et quelle harmonie concrète réalise l'état sacerdotal dans une vie religieuse. Mais il faut maintenir qu'*en soi* la vie religieuse est *autre chose* que la vie sacerdotale, et que la vocation religieuse peut se rencontrer sans la vie sacerdotale, même chez des hommes que leurs aptitudes humaines rendraient capables de

recevoir l'ordination sacerdotale. Les motions de l'Esprit sont diverses, et il ne nous appartient pas de leur imposer les planifications de notre courte vue.

Ces réflexions ont dû, par souci de clarté, opposer deux *situations* concrètes : celle du religieux qui n'est pas prêtre, et celle du prêtre, appelé par l'Eglise aux charges et aux responsabilités du ministère. La réalité quotidienne, loin de justifier une telle opposition, révèle, à l'intérieur de nos communautés, une féconde conjonction fraternelle. Dans l'unité d'une même vie religieuse, avec son rythme de prières, d'observances, avec ses tâches complémentaires, avec, surtout l'entraide constante d'une charité toujours à l'œuvre, dans la loyauté de la vie commune, et de l'obéissance au même supérieur. Pères et frères sont en constante interaction, pour le service commun demandé à la communauté. Le partage des responsabilités et des tâches, ici ou là, est différent ; les uns travaillent surtout au-dehors, les autres sont davantage employés au-dedans « dans l'emploi de Marthe ». Mais tous, selon leur commune vocation, sont *ensemble* au service de l'Eglise et de l'apostolat. Et ce « petit monde » de la communauté est une image du peuple de Dieu, composé de prêtres et de laïcs, mais constitué en totalité d'enfants de Dieu, participants, par leur baptême, au grand et unique sacerdoce du Christ. Tous religieux, et s'efforçant de vivre, aussi généreusement que possible leur baptême, les membres de la communauté, s'entraident l'un l'autre dans leur vie spirituelle comme dans leur vie apostolique, n'ont guère le temps ni le goût de comparer leurs mérites respectifs. Ils savent seulement quelle part de la tâche dévolue à leur Institut leur est confiée solidairement, et ils s'efforcent, en vraie charité inventive et désintéressée, de l'accomplir de leur mieux, ensemble, pour le service de l'Eglise, leur mère commune.

P A R I S H E N R I H O L S T E I N S J

CONSÉCRATION RELIGIEUSE ET MISSION D'ÉVANGÉLISATION

Il est devenu plus que banal de le constater : notre époque a redécouvert le sens du laïcat ; elle a repris conscience, notamment, de la place spécifique que tout chrétien doit tenir dans la construction du Royaume de Dieu. Mieux que naguère, on a compris de nos jours que ce n'est pas seulement le manque de prêtres qui appelle l'apostolat des laïcs, mais qu'il est postulé par le baptême et la confirmation. L'incorporation au Christ-Total réclame l'activité au service de l'Eglise ; si elle est consciente et vraie, la prière du fils de Dieu — Que ton règne arrive — entraîne l'engagement effectif dans le labeur pour le Royaume ; et celui qu'habite l'Esprit de Dieu, celui qui est animé par son mouvement, doit aussi remplir la fonction que cet Esprit, âme de l'Eglise, lui assigne dans le corps du Christ.

Il est également incontestable que, depuis quelques années, on a pris une conscience meilleure du sens profond de la vie religieuse. Mieux que dans un passé encore récent, on se rend compte que la consécration totale au Seigneur n'a pas une portée seulement individuelle, mais qu'elle possède par elle-même une signification ecclésiale. Tant à l'intérieur des « états de perfection » que dans

le reste de l'Eglise, on réalise que toute vie religieuse est *essentiellement* apostolique¹.

Peut-être n'a-t-on pas suffisamment, jusqu'ici, rapproché l'un de l'autre ces deux faits. D'une part, en effet, lorsqu'il est question de l'apostolat des « laïcs », c'est à l'action des chrétiens du « monde » que l'on songe surtout, à ceux qui sont engagés aussi dans l'édification de la cité terrestre : le mot « laïc » désigne habituellement cette catégorie de fidèles. Par ailleurs, il se fait que les religieux « apôtres » sont surtout des prêtres. Même si l'on reconnaît que leur « vie religieuse » est bien partie prenante dans leur apostolat, même si l'on condamne la formule « religieux pour soi, prêtre pour les autres »², il n'en reste pas moins vrai que c'est le plus souvent un apostolat sacerdotal de religieux que l'on envisage.

Et pourtant il existe bien, dans l'Eglise, des religieux-laïcs — ceux auxquels l'usage le plus courant applique le nom de « frères ». L'attention a été récemment attirée sur leur situation particulière³. On insiste sur le fait que ces frères sont bien des religieux à part entière, quelle que soit la congrégation — cléricale ou laïcale⁴ — à laquelle ils appartiennent. La vie religieuse, observe-t-on à juste raison, se suffit à elle-même ; elle ne postule pas nécessairement le sacerdoce ou la cléricature. Loin d'être incomplète, la vocation religieuse « laïque » constitue en quelque sorte un sommet, un achèvement dans la ligne du sacerdoce universel du peuple chrétien.

Peut-être conviendrait-il d'insister plus explicitement encore sur les virtualités apostoliques de cette consécration religieuse de simples fidèles. S'il est vrai que tout chrétien est appelé à jouer un rôle actif dans l'édification du Royaume de Dieu, s'il est vrai que le « frère » n'est qu'un chrétien qui prend des moyens plus radicaux pour répondre à sa vocation de baptisé et de confirmé,

1. Sur ce sujet, nombre d'études de valeur ont été publiées récemment ; citons par exemple : R. CARPENTIER, s.j., *Mission ecclésiastique de l'état « canonique » de perfection*, dans *N.R.T.*, nov. 1956, pp. 915-936 ; ainsi que l'ouvrage collectif *L'Apostolat*, dans la collection : *Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui* (Ed. du Cerf, Paris, 1957).

2. C'est ce que fait par exemple le P. BONDUELLE, o.p., dans le compte rendu qu'il donne de l'ouvrage du P. CARPENTIER, s.j., *Témoins de la Cité de Dieu*, dans la *Vie spirituelle*, nov. 1956, p. 296 : « L'aphorisme trop courant « religieux pour soi, prêtre pour les autres », perd tout sens et couvre de ridicule ceux qui le répètent ».

3. Voir en particulier le n° 218 consacré tout spécialement au problème des « frères » par la revue *Vocations sacerdotales et religieuses* (recensé ci-dessous, p. 423).

4. Nous adoptons ici tout simplement la classification canonique, sans nous dissimuler qu'elle ne répond plus pleinement à certaines réalisations déjà en cours.

il apparaît souhaitable aussi qu'on évalue mieux les impératifs comme les ressources apostoliques de la vie religieuse laïque. C'est à une réflexion de cet ordre que nous voudrions nous essayer ici, dans le cadre de ce numéro consacré spécialement au « frère missionnaire ». A vrai dire, notre propos sera assez étroitement limité. Nous ne cherchons pas à envisager toutes les possibilités concrètes de participation du frère à l'apostolat de l'Eglise. Nous nous en tenons pratiquement à certaines formes qui relèvent du « ministère de la Parole ». Après un regard sur l'histoire, nous nous demanderons s'il n'existe pas d'affinités spéciales entre ce ministère de la Parole et la vie religieuse laïque.

REGARDS SUR L'HISTOIRE

Lorsqu'on interroge l'histoire sur la participation des laïcs au ministère de la Parole de Dieu⁵, on ne peut pas manquer de rencontrer les religieux. A vrai dire, le rôle des « frères » en ce domaine semble avoir été extrêmement variable au cours des âges : les circonstances dans lesquelles il a pu naître et se déployer, les modalités concrètes qu'il a revêtues sont diverses, comme la vie elle-même. Pour la commodité de l'exposé, nous distinguons ici trois cas différents ; distinction établie non pas à partir des formes diverses du ministère de la Parole (kérygme, catéchèse, prédication, etc.) mais à partir des objectifs particuliers des diverses vocations religieuses laïques. Inutile de préciser que cette classification se présente comme une simple hypothèse de travail, et que nous ne nous en dissimulons pas l'arbitraire et l'insuffisance.

l'action évangélisatrice, rayonnement « accidentel » de la vie religieuse laïque

C'est par le monachisme que débute, dans l'Eglise, la vie religieuse masculine organisée. Aux origines, et pendant plusieurs siècles, les moines furent en majorité des laïcs : des chrétiens désireux de vivre en plénitude la vie nouvelle dont le baptême les avait rendus participants, et qui, dans ce but, quittent le monde afin de mener plus librement l'existence dans le Christ, selon l'Esprit. En son principe, cette démarche spirituelle est centrée directement sur la sanctification et le salut personnels du moine. La visée « aposto-

5. Nous avons été amené à esquisser quelques traits de cette histoire dans *Catéchèse et Laïcité*, Ligel, Paris, 1962, 1^{re} partie (voir ci-dessous, p. 429).

lique » — du moins au sens que nous donnons aujourd'hui à cet adjectif ⁶ — y est étrangère.

Et pourtant, si l'on s'arrête par exemple à l'histoire du père des moines telle que saint Athanase la rapporte ⁷, il faut bien observer que l'engagement monastique d'Antoine rayonne en témoignage et en apostolat. Isolé de la communauté chrétienne, Antoine est néanmoins connu d'elle. Son exemple est contagieux, et beaucoup viennent à lui poussés par le désir d'imiter son ascèse ⁸; ils demandent à voir « l'homme de Dieu, car tous l'appelaient ainsi » ⁹. Vivant selon l'Esprit, envahi par l'Esprit — lequel exerce en lui une action transformante et accomplit une œuvre d'humanisation supérieure chez le solitaire ¹⁰ — Antoine est devenu « charismatique ». Et voici que sur ses lèvres la Parole de Dieu prend une force extraordinaire, connaît la puissante efficacité que lui attribue l'Écriture : « Par lui, le Seigneur guérit plusieurs personnes souffrant dans leur corps et en purifia d'autres des démons. Antoine avait reçu de Dieu la grâce de consoler les affligés, de réconcilier les gens en discorde. Il leur disait de n'estimer chose au monde plus que l'amour du Christ. En exhortant au souvenir des biens futurs et de l'amour à nous témoigné par Dieu qui n'épargna pas son propre Fils mais le livra pour nous, il persuada beaucoup de gens d'embrasser la vie solitaire » ¹¹.

Ne sommes-nous pas, ici, en face d'une sorte de « kérygme » ? Antoine proclame le salut accompli en Jésus Christ par l'amour paternel de Dieu, en vue de provoquer la « conversion » à la vie monastique. De plus, envahi par l'Esprit de Dieu, Antoine, chrétien parfait, est capable de devenir l'« abbas », le Père de ceux qui désirent embrasser eux aussi la vie solitaire : ceux qu'il a convertis par sa parole, voici qu'il va désormais les guider dans leur cheminement vers Dieu, parce que son existence religieuse l'a fait marcher lui-même longuement dans les sentiers de l'Esprit et que, de la sorte, il est devenu apte à opérer le discernement des esprits ¹².

Ici, l'activité évangélisatrice n'est aucunement recherchée pour elle-même ; elle n'est nullement envisagée au principe de la voca-

6. Sur l'histoire du sens du mot *apostolique*, on connaît les travaux du Père DEWAILLY, *Notes sur l'histoire de l'adjectif « apostolique »*, dans *Mél. de Sc. rel.*, 1948, pp. 141-152 (article reproduit dans l'ouvrage *Envoyés du Père. Mission et apostolicité*, Paris, 1960, pp. 114-160) et du P. HOLSTEIN, *L'évolution du mot « apostolique »* dans *L'Apostolat (Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui)*, pp. 41-61.

7. Nous citerons ici la *Vita Antonii* d'après la traduction française du P. LAVAUD, o.p. (Éditions de l'Abeille, Lyon, 1943).

8. Ed. Lavaud, 14. 9. L. 70. 10. Cf. L. 14. 11. L. 14; L. 87. 12. L. 35.

tion monastique d'Antoine, et la perspective d'annoncer l'Évangile n'entre pas comme composante dans les motifs qui provoquent sa « conversion » monastique. Il n'en apparaît pas moins avec évidence que cette activité évangélisatrice constitue l'épanouissement normal, encore qu'accidentel, de la vie religieuse du père des moines. Celui qui s'est véritablement converti à l'Évangile, celui qui a vraiment perçu la Parole de Dieu comme une réalité vivante, celui dont l'existence est tout entière à base de docilité à cette Parole, le voici tout normalement amené, par la seule logique interne de sa vie totalement vouée au Seigneur, à participer à son tour à l'annonce de l'Évangile. A force d'écouter la Parole, de la ruminer, d'y adhérer intérieurement et de se laisser façonner par elle, à force de dialoguer avec le Seigneur vivant dans sa Parole, de laisser la Parole diriger son existence, Antoine, devenu « théodidacte »¹³ est devenu aussi apte à transmettre la Parole de Dieu.

Affinité normale, au fond, entre « vie religieuse » et « ministère de la Parole », dont l'histoire fournirait sans doute plus d'un exemple : de simples religieux laïcs, d'humbles convers qui ne cherchaient qu'à se mettre à l'écoute du Seigneur et qui, parce qu'ils étaient des auditeurs ardents, aimants, fidèles, ont pu devenir des guides et des maîtres « spirituels » soit pour leurs frères, soit pour l'Église. Que l'on songe, par exemple, au rôle joué par un saint Alphonse Rodriguez, coadjuteur de la Compagnie de Jésus¹⁴. Charismes exceptionnels, sans doute ; ils n'en attirent pas moins l'attention sur deux réalités complémentaires qui nous situent d'emblée au cœur de notre réflexion présente : à savoir que le christianisme vécu selon l'Esprit tend normalement à s'épanouir en « témoignage », et que la profession religieuse qui vise de soi à permettre cette existence selon l'Esprit, favorise par le fait même ce « témoignage » évangélique.

Pourtant, l'action apostolique d'Antoine, son activité « évangélisatrice » ne se limite pas à ce rayonnement spontané, fruit de l'existence nourrie de la Parole. Antoine le Solitaire demeure étroitement en communion avec l'Église ; il est prêt à rejoindre la communauté chrétienne dès qu'il s'agit de « témoigner » soit par le martyre, soit par la Parole. Réciproquement, la communauté ecclésiale, la hiérarchie spécialement, savent qu'elles peuvent faire appel à cet homme de Dieu pour témoigner par la parole de la foi véritable au Christ. Lorsque des Ariens prétendent qu'Antoine est des leurs, le solitaire s'en indigne et s'en irrite : « Alors, à la

13. L. 66.

14. Cf. par exemple l'article ALPHONSE RODRIGUEZ dans *Catholicisme*, t. 1, c. 357.

requête des évêques et de tous les Frères, il descendit de la montagne, vint à Alexandrie, condamna les Ariens, disant que leur hérésie était la dernière et l'avant-coureuse de l'Antéchrist. Il enseigna aussi au peuple que le Fils de Dieu n'est pas une créature, qu'il n'est pas tiré du néant, mais qu'il est le Verbe éternel et la Sagesse de la substance du Père »¹⁵. Par sa parole, il fortifie la foi et la défend, et grâce à son ministère, s'opèrent de nombreuses conversions : « A Alexandrie il y eut certainement autant de gens à se faire chrétiens en ces quelques jours qu'on voyait de conversions en un an ».

Au rayonnement pour ainsi dire spontané de la « vie religieuse » qui tend à s'épanouir dans le ministère de la Parole vient donc s'ajouter ici l'appel explicite de la hiérarchie. Cette « requête des évêques », les moines l'entendront encore, à maintes reprises, et notamment aux origines. Certes, les grandes institutions du monachisme oriental et occidental n'ont pas eu pour but de propager l'évangile par la parole ; tout l'effort des fondateurs du monachisme tend au contraire vers la séparation du monde en vue d'une vie de pénitence et de contemplation¹⁶. Et pourtant, même si l'on fait abstraction du cas assez ambigu des Acémètes — ces moines prêcheurs laïcs orientaux du V^e siècle¹⁷ — la hiérarchie, et notamment la papauté, fit constamment appel aux moines pour collaborer à l'évangélisation des barbares.

A la vérité, cet appel à l'apostolat s'accompagnait généralement de l'accession des moines à la cléricature et au sacerdoce. Il n'en reste pas moins significatif des virtualités « apostoliques » que se révèle posséder en fait une « vie religieuse » centrée au principe sur le retrait du monde et de l'action. Virtualités apostoliques : des hommes qui se sont mieux « libérés » pour suivre le Christ et vivre selon l'Esprit, dans la pauvreté et l'obéissance, peuvent être plus « disponibles » pour le service de l'Eglise ; la hiérarchie peut plus facilement les appeler et les envoyer ; ils possèdent une aptitude particulière à recevoir « mission ». Virtualités apostoliques : des hommes qui font de l'Evangile la loi de toute leur existence, qui ont longuement et assidûment fréquenté la Parole sont plus naturellement prédisposés à participer à l'annonce de l'Evangile, au ministère de la Parole de Dieu : ils possèdent une meilleure *compétence*.

15. L. 69.

16. DOM ROUSSEAU fait cependant observer que « le caractère du tout premier monachisme de l'Empire perse — et même celui des régions frontières, intérieures au monde romain — ne correspondrait pas tout à fait à l'idée que nous nous faisons d'ordinaire du monachisme oriental. Il se présente comme beaucoup plus actif » (*Religion et apostolat dans l'Eglise orientale*, dans *L'Apostolat*, p. 81).

17. Cf. *Catéchèse et Laïcat*, pp. 72-75.

vocation simultanée de laïcs à la vie évangélique et à l'annonce de l'Évangile

Dans le premier cas que nous venons d'examiner, ce qui est visé au départ, c'est la seule perfection évangélique. L'action apostolique, l'activité évangélisatrice ne sont nullement envisagées au principe, bien qu'elles puissent apparaître comme des fruits assez naturels d'une existence docile à la Parole, basée sur l'imitation du Christ, fidèle à l'Esprit. Mais voici un autre cas, celui de la « conversion » simultanée de « laïcs » à la vie selon l'Évangile et à une existence vouée à l'annonce de l'Évangile.

Tel est le cas, par exemple, de bien des laïcs au XII^e et au XIII^e siècles. Le laïc se réveille alors dans l'Église — comme dans la cité d'ailleurs. Beaucoup aspirent à une existence plus purement « évangélique » ; leur idéal devient celui de la vie « apostolique », c'est-à-dire qu'ils entendent imiter la pauvreté, la vie communautaire des Apôtres autour du Christ, et en même temps reproduire leur existence de prédicateurs de la Bonne Nouvelle. En d'autres termes, en un monde et dans une Église où la misère de la décadence morale s'accompagnait d'une insuffisance lamentable de la prédication de la Parole, des laïcs se lèvent pour témoigner de la force vivante de l'Évangile aussi bien par une vie basée sur les conseils évangéliques que par une activité de prédication. Ici, c'est simultanément, et comme les deux aspects d'une même exigence intérieure, que naissent la consécration à Dieu et l'action apostolique.

Tentatives nombreuses, généreuses, mal éclairées souvent et aboutissant parfois à des échecs dramatiques, à de retentissantes sécessions. La plus célèbre et la plus navrante de ces aventures fut celle de Pierre Valdès. Et pourtant, l'histoire de ce Lyonnais avait débuté d'une manière analogue à celle de plus d'un saint. Prenant à la lettre la parole évangélique « Si tu veux être parfait... », Valdès avait distribué tous ses biens aux pauvres au cours d'une famine, et il avait renoncé à sa famille. En même temps, il ressentait le besoin impérieux de faire partager à d'autres sa découverte ; et le voici qui se met à parcourir les rues de la cité en proclamant à haute voix la parole du Seigneur : « Personne ne peut servir Dieu et Mammon ». La conversion aux conseils évangéliques s'accompagne ici de la prédication de l'Évangile, prédication très embryonnaire encore, sans doute, mais appelée à se développer lorsque, à l'instar du Christ et des Apôtres, Valdès aura groupé autour de lui un noyau de disciples ardents qui, ayant fait aussi vœu de pauvreté, sont envoyés porter la Bonne Nouvelle dans toute la région.

Les choses ne tardent pas à se gêter, précisément parce que ces laïcs prétendent prêcher. Or ils manquent notoirement de compétence ; plus grave encore : ils méconnaissent la nécessité de la « mission » ecclésiale pour toute participation au ministère de la Parole. De plus, ni les membres de la hiérarchie, ni les théologiens auxquels s'affrontent les Vaudois ne font preuve d'une compréhension particulière — c'est le moins qu'on puisse dire. Bref, Pierre Valdès et ses disciples ne tardent pas à se séparer de l'Eglise. Leur tentative n'en apparaît pas moins révélatrice de la « connivence » qui existe entre vie religieuse et ministère de la Parole. Un détail encore soulignera cette affinité : lors des controverses qui opposèrent les Vaudois à un groupe de théologiens, l'un de ces derniers, Bernard de Fontcaude, ne consentit à reconnaître la possibilité, pour des laïcs, d'une certaine participation au ministère de la Parole de Dieu, qu'à la condition expresse que ces laïcs pratiquent la virginité et la pauvreté évangélique. Aux yeux du moine rigide, ceux qui sont mariés, ceux qu'absorbe le souci des biens terrestres ne sont pas aptes à répandre la Parole de Dieu ¹⁸.

La navrante aventure vaudoise devait connaître une réplique heureuse, quelques années plus tard, avec François d'Assise. Converti en 1206, François s'est consacré totalement au Seigneur en demeurant laïc. Laïcs aussi la plupart de ceux qui ne tardent pas à se grouper autour de lui après avoir renoncé à leurs biens et donné aux pauvres tout ce qu'ils possédaient. Or voici que ces laïcs consacrés au Seigneur se vouent, eux aussi, à la prédication. Les historiens considèrent la date du 24 février 1209 comme décisive pour la vocation de François comme pour la naissance de l'ordre franciscain. Entendant lire l'évangile du jour ¹⁹, il saisit que l'invitation évangélique au détachement, à l'abandon des richesses, à la confiance totale en Dieu se situe elle-même dans un contexte apostolique : c'est en envoyant ses apôtres en mission que Jésus leur recommandait de ne prendre ni or ni argent ; c'est en les envoyant prêcher la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu qu'il les invitait à confirmer leur parole par le témoignage de leur vie. Cette péripécie apporte à François une lumière décisive : il comprend alors que sa vocation n'est pas monastique au sens traditionnel du terme, mais apostolique. Dieu l'a appelé à être tout à lui, mais aussi à proclamer aux hommes son Evangile. Sa voie est désormais tracée.

18. Sur l'histoire vaudoise, cf. *Catéchèse et Laïcat*, pp. 192-231.

19. *Mt* 10, 7-21.

Les compagnons qui lui arrivent, il les engage dans la carrière apostolique. Il leur enseigne qu'ils ne sont pas appelés pour eux seuls, mais aussi afin de porter la lumière à ceux qui demeurent plongés dans les ténèbres du péché²⁰. A peine sont-ils huit que, ainsi que Jésus l'avait fait jadis pour les Apôtres, François les envoie deux par deux porter la bonne parole en vue de la conversion des hommes : « Mes bien-aimés, partez deux à deux dans les différentes contrées de l'Univers et prêchez aux hommes la paix et la pénitence pour la rémission des péchés »²¹ : c'est par les termes mêmes de l'Évangile — première et principale « règle » franciscaine — que François convie ses frères à l'apostolat. Car le souci de mener la vie évangélique, d'imiter le Christ et les Apôtres apparaît à l'origine de l'activité prédicante des franciscains, tout comme il explique leur volonté de pauvreté radicale.

Il faut le souligner : nous sommes bien ici en présence d'une vocation à la fois religieuse et apostolique de *laïcs*. Au départ, François d'Assise et ses compagnons entendent simplement répondre à l'appel de Dieu qui les engage à mener une vie « évangélique ». En les approuvant, en confirmant leur mission, le pape Innocent III leur confèrera la tonsure, les faisant ainsi accéder à la cléricature, et établissant dans l'Ordre le principe d'un développement qui devait normalement aboutir à en faire un Ordre clérical. Il n'en est pas moins intéressant de noter qu'au moment où la vie religieuse prenait un tournant décisif, alors que se fondait un Ordre sacerdotal voué au ministère de la Parole de Dieu — l'Ordre des Frères Prêcheurs — apparaissait également dans l'Église une forme de vie religieuse « laïque » vouée elle aussi à l'annonce de l'Évangile. L'affinité entre la consécration totale au Seigneur et la participation au ministère de la Parole semble ici plus essentielle que dans le premier cas : c'est de la même et unique volonté d'imitation du Christ — base de toute vie religieuse — que jaillissent aussi bien l'idéal de pauvreté volontaire que l'ardeur à annoncer l'Évangile²².

naissance de formes de vie religieuse « laïque » à partir des requêtes de l'action évangélisatrice

Le troisième cas envisagé ici est encore différent, du moins au départ. La consécration religieuse ne précède plus l'exercice de

20. « Affirmabat minores fratres novissimo tempore idcirco a Deo missos, ut peccatorum obvolutis caligine lucis exempla monstrarent. »

21. *Thomas de Celano*, I, XII.

22. Sur tout cela, cf. *Catéchèse et Laïcat*, pp. 232-267.

tâches apostoliques — comme dans le premier cas. La donation totale au Seigneur et le travail pour le Royaume n'apparaissent pas en même temps, comme dans le second. Ce qui est premier, c'est ici l'activité apostolique. La consécration religieuse naît ensuite, postulée, d'une certaine manière, par les besoins d'un apostolat à temps plein.

Le fait peut être observé, par exemple, dans la fondation de l'institut des frères des écoles chrétiennes. Les quelques maîtres d'école rémois dont saint Jean-Baptiste de La Salle fut amené à s'occuper ne songeaient guère, au départ, à la vie religieuse. Prêtre zélé, ouvert aux aspirations de son époque, le chanoine de La Salle avait saisi l'importance que le mouvement catéchistique puissant qui traversait alors la France présentait pour l'évangélisation du peuple. Il avait perçu tout le rôle que pouvait jouer l'école chrétienne dans cette œuvre évangélisatrice, pourvu qu'elle s'insérât dans le mouvement catéchistique, qu'elle le servît, en un mot, pourvu qu'elle fit de l'éducation de la foi son objectif capital.

M. de La Salle s'attacha donc à faire prendre à ses disciples une meilleure conscience de la signification apostolique de leur profession. A l'école chrétienne, telle qu'il la crée et telle qu'il la conçoit, le catéchisme occupe la première place. Les frères sont à ses yeux d'authentiques « ministres de la Parole de Dieu » : « Vous êtes établis de Dieu, leur dit-il, pour succéder aux saints Apôtres dans l'exposition de la doctrine de Jésus Christ, et pour l'affermissement de sa sainte loi, dans l'esprit et dans le cœur de ceux à qui vous l'enseignerez, lorsque vous faites le catéchisme, qui est votre principale fonction »²³.

Mais tandis qu'il s'efforçait ainsi de donner à la *profession* des frères toute sa dimension apostolique, Jean-Baptiste de La Salle réalisait de mieux en mieux que l'engagement plénier de laïcs dans cette tâche importante et difficile requérait, d'une certaine manière, leur consécration totale au Seigneur. Très rapidement, dans les faits d'abord, le groupe des maîtres d'école devenait une communauté au visage original. Moins de dix ans après la fondation de la première école, la vie commune, un habit « singulier », un nom spécial manifestent au-dehors l'autonomie de cette nouvelle communauté. Quant à ses membres, ils sont rassemblés non seulement par la pratique d'un identique métier, mais encore par l'observance de règlements communs, comportant un programme déterminé d'exercices spirituels et ascétiques. Dès cette époque aussi, ils ont adopté un genre de vie « évangélique » par la

23. Méd. 145/3.

pratique de la pauvreté communautaire, de la chasteté, de l'obéissance. Bref, très tôt, en vue du succès apostolique de l'école, M. de La Salle avait donné à sa communauté un style de vie religieuse. La formule des vœux que les frères adopteront dès 1694 traduira très clairement l'unité du don total à Dieu et du service des âmes : la consécration des frères s'adresse à la très sainte Trinité ; c'est pour procurer la plus grande gloire de Dieu qu'ils font vœu d'association, d'obéissance, de stabilité. Mais c'est en tenant ensemble les écoles gratuites que les frères procureront la gloire de Dieu ; et ils demeureront fidèles à cette mission évangélisatrice, dussent-ils pour cela demander l'aumône et vivre de pain seulement ²⁴.

Vers la fin de sa vie, alors qu'il pouvait prendre de son œuvre une vue synthétique et compréhensive, le fondateur composa à l'intention de ses disciples ses *Méditations pour le temps de la Retraite*. Ce texte capital manifeste au plus haut point le lien étroit qui existe entre le ministère de la Parole de Dieu et la vie religieuse du frère. C'est même à la lumière de sa fonction dans l'Eglise, de son « ministère » que le frère est invité à faire le point chaque année, lors de sa retraite. C'est à l'achèvement du dessein de Dieu, à l'accomplissement du mystère du Christ, à l'édification de l'Eglise que le frère est associé par sa vocation spéciale. Il atteint cette fin principalement par l'exercice du ministère de la Parole auquel il participe par l'enseignement religieux qu'il distribue aux enfants.

Sa vie religieuse doit constamment nourrir et soutenir de l'intérieur l'exercice du ministère. Choisi par Dieu pour se consacrer totalement à son Royaume, le frère doit se donner sans réserve au Seigneur, se tenir dans une disponibilité absolue, intérieure et extérieure. Ministre du Christ, il doit essayer de le « représenter » le moins mal possible : d'où un effort constant de perfectionnement spirituel, d'identification au Christ ²⁵. Envoyé par l'Eglise, chargé de mission par elle, le frère doit lui demeurer soumis, exercer son ministère en toute dépendance du Pape, docteur suprême, et de l'évêque ; son obéissance à ses propres supérieurs, représentants authentiques de Dieu, assurera également cette dépendance constante par rapport au Seigneur qui l'envoie.

24. Là-dessus, *Catéchèse et Laicat*, pp. 493-511.

25. « Disposez-vous... à recevoir pleinement Jésus Christ, en vous abandonnant tout à fait à sa conduite, et le laissant régner sur tous vos mouvements intérieurs d'une manière si absolue de sa part et si dépendante de la vôtre, que vous puissiez dire, en effet, que ce n'est plus vous qui vivez, mais que c'est Jésus Christ qui vit en vous » (Méd. 22/2).

Fidèle à Dieu qui l'envoie, le frère s'efforcera également d'être fidèle à la Parole de Dieu dont il est le dispensateur. Il faut qu'il parle, certes ; c'est pour lui un impérieux devoir et de son accomplissement dépend, dans une certaine mesure, le salut d'âmes d'enfants. Mais s'il ne peut se dispenser de parler, il ne faut jamais qu'il perde de vue que c'est la seule Parole de Dieu qui peut être efficace, non ses pauvres mots humains. Aussi aura-t-il à cœur de ne pas altérer cette parole, de transmettre le message comme il est, sans chercher l'effet, sans édulcorer le mystère de la croix salvatrice. Pour être fidèle, qu'il soit donc compétent : compétence de la foi solide ; compétence doctrinale par l'approfondissement théologique ; compétence spirituelle enfin : si, en définitive, la Parole de Dieu que le frère doit annoncer est une personne vivante, la compétence qu'il doit posséder ne peut être d'ordre purement intellectuel : par l'étude religieuse, par la lecture de l'Écriture, c'est avec le Dieu vivant qu'il doit entrer lui-même en contact afin de pouvoir aider les autres à pénétrer personnellement dans ce monde nouveau. Pour être capable de parler de Dieu, il faut vivre dans sa familiarité, penser à lui, le « connaître » vraiment. D'où l'importance et le sens de la *lectio divina*, qui doit promouvoir une meilleure découverte du Christ vivant.

Rien ne remplace le « goût de Dieu » pour celui qui a mission de dire la Parole de Dieu. La compétence, ici, s'acquiert surtout par l'oraison. C'est dans l'oraison, selon saint Jean-Baptiste de La Salle, que le frère contempera les mystères qu'il doit enseigner ; c'est là qu'il savoure l'Écriture qu'il lui faut annoncer ; c'est là qu'il s'entretient avec le Dieu vivant dont il est le messager. C'est là aussi qu'il sollicite de Dieu l'intelligence véritable des vérités qu'il doit enseigner, car seul l'Esprit de Dieu peut faire pénétrer dans les mystères de Dieu. Seule aussi l'oraison assurera à ses paroles l'onction pénétrante nécessaire pour toucher les cœurs des enfants ; et la prière lui obtiendra les grâces nécessaires pour que cette parole soit efficace, car Dieu seul donne l'accroissement, alors que Paul plante et qu'Apollos arrose. Enfin, la compétence spirituelle implique tout l'effort d'ascèse personnel du ministère de la parole : il faut en effet que son existence concrète témoigne de la réalité de sa foi aux vérités qu'il annonce : en ce domaine, savoir vraiment c'est vivre conformément à la doctrine. Ici encore, on le voit, on est ramené, par la réflexion comme par la vie, à l'unité entre vie religieuse et ministère de la Parole ²⁶.

26. Tout ceci est longuement développé dans *Catéchèse et Laïcat*, pp. 661-667 et pp. 708-750 : *Ministère apostolique et vie religieuse* (du frère enseignant).

Du même mouvement — il est à peine besoin de le souligner — saint Jean-Baptiste de La Salle avait promu l'accession de ses maîtres d'école à la « vie religieuse », en vue d'un meilleur accomplissement de leur ministère de la Parole de Dieu — et il avait voulu avec intransigeance que ses frères demeuraissent dans le « laïcat » : l'accomplissement d'une fonction capitale pour la vie et la croissance de l'Eglise lui avait paru requérir le laïcat chez ceux qui s'y livraient, tout comme elle lui semblait postuler leur consécration totale au Seigneur. Il n'avait sans doute pas abouti à cette conclusion au terme d'une réflexion théorique sur le rôle du laïcat dans l'Eglise. Mais, pour être d'ordre pratique, sa conception n'en était pas moins profondément « théologique » : elle était le fruit d'une attention dans la foi aux besoins de la vie de l'Eglise ; elle se déduisait de la perception très vive d'une exigence concrète de l'apostolat. C'est pour qu'ils fussent en mesure de tenir leur place dans l'Eglise que le fondateur voulut que ses disciples demeurent laïcs, tout en accédant à la vie religieuse. A ses yeux, vie religieuse et laïcat étaient appelés par l'exercice concret d'une forme du ministère de la Parole de Dieu.

MINISTÈRE DE LA PAROLE ET VIE RELIGIEUSE LAIQUE

Les trois cas que nous avons envisagés ne sont évidemment pas les seuls ; il faudrait faire état, en particulier, de la conjoncture dans laquelle sont apparues des formes plus récentes de vie religieuse laïque apostolique : nous songeons en particulier à des réalisations comme celles des Frères missionnaires des Campagnes, ou des Petits Frères de Jésus. Ici, il semble que l'intuition fondamentale soit celle de la complémentarité nécessaire, dans l'apostolat, du sacerdoce et du laïcat ; d'où la création d'instituts où laïcs et prêtres sont bien des apôtres à part entière, chacun selon sa ligne propre, et tous en mettant en valeur les virtualités de la vie religieuse, de la consécration totale à Dieu. Quoi qu'il en soit, dans les trois cas que nous avons envisagés, une affinité entre vie religieuse et ministère de la Parole de Dieu, action évangélisatrice, nous est apparue. Très brièvement, et plutôt en conclusion, nous voudrions réfléchir à présent au sens de cette affinité. Le moins qu'on puisse dire en effet, c'est qu'il n'y a aucune opposition entre la vie religieuse laïque et l'exercice de l'apostolat de la parole. Les deux s'appellent même l'un l'autre, puisque l'annonce de l'Évangile réclame un témoignage de vie

évangélique, tandis qu'une existence qui cherche à se conformer à la Bonne Nouvelle tend presque spontanément à s'épanouir en une prédication de l'Évangile, prédication qui peut revêtir d'ailleurs des formes multiples.

Notons tout d'abord que le fait d'être religieux ne dispense pas des conditions absolument générales de tout exercice du ministère de la Parole de Dieu. Aussi bien l'étude de l'histoire de l'Église que l'examen le plus sommaire des principes du droit ou de la théologie en la matière fait ressortir que ces conditions générales sont au nombre de deux : nul ne peut prétendre exercer le ministère de la Parole s'il n'est pas *envoyé* par l'Église, s'il n'a pas reçu *mission* (sous une forme ou sous une autre), mission de l'évêque, responsable et agent principal de l'évangélisation. D'autre part, nul ne peut prétendre à cette mission s'il ne possède pas la *compétence* nécessaire : on ne peut enseigner la doctrine chrétienne sans la connaître, ni annoncer l'Évangile sans s'être nourri soi-même de la Parole de Dieu.

Or, il faut commencer par l'affirmer très nettement, pour prévenir toute équivoque dans ce qui suit, *de soi*, la vie religieuse ne confère ni la mission d'enseignement, ni la compétence doctrinale. Par conséquent, le religieux laïc ne peut prétendre, du seul fait qu'il est religieux, participer à une forme ou à une autre du ministère de la Parole de Dieu. Et s'il est appelé à exercer cet apostolat, à collaborer à l'évangélisation, il lui faut absolument travailler à acquérir la compétence nécessaire : obligation impérieuse, qui atteint non seulement le sujet, mais les supérieurs qui l'emploient. La consécration religieuse ne dispense pas des préparations nécessaires, et la grâce de l'obéissance ne supplée pas aux lacunes humaines ou spirituelles.

Ceci étant rappelé, n'est-il pas possible de reconnaître que la vie religieuse et le ministère de la Parole entretiennent entre eux une affinité pour ainsi dire naturelle, tant du point de vue de la mission indispensable, que sous le rapport de la compétence. C'est ce que nous voudrions développer rapidement ici.

vie religieuse et « mission » d'enseignement

Il est facile d'observer que la consécration religieuse rend un homme plus libre, plus disponible pour toutes les tâches que l'Église, par la médiation des supérieurs, pourra lui confier. De fait, en bien des cas, c'est à l'Institut religieux que telle mission d'évangélisation est assignée ; les responsables de l'apostolat ont alors la charge de déterminer, pour chaque sujet, la manière

concrète selon laquelle il s'acquittera de la tâche apostolique commune à tous : l'obéissance par amour, âme de la vie religieuse, est donc en affinité directe avec la mission apostolique.

Mais on peut essayer d'aller plus au fond des choses. La théologie contemporaine a redécouvert que la doctrine de la mission se rattache aux grands mystères du salut : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption. On comprend mieux aujourd'hui que l'économie du salut est une économie de « mission » : dans l'Ancien Testament déjà ; dans l'Évangile ; chez saint Paul. En définitive, on montre que le Christ est l'Envoyé du Père, que la mission de l'Église prolonge celle du Fils, qu'elle est unie à l'Esprit Saint, et donc que toute mission dans l'Église se situe en dépendance de la vie trinitaire. Comment ne pas voir que ceci retentit sur la doctrine de la vie religieuse, puisque le religieux cherche à vivre en plus étroites relations avec les trois personnes de la Trinité.

Le religieux, en effet, s'engage d'une manière spéciale à la suite du Christ ; il l'imite autant qu'il le peut, par la pratique des conseils évangéliques. Plus radicalement encore, la vie religieuse implique une consécration totale qui n'a de sens que située dans la consécration unique en définitive, celle du Christ. En d'autres termes, le religieux — qui ne cherche qu'à vivre en plénitude son baptême et sa confirmation — veut entrer plus profondément dans le Mystère du Christ.

Or le Christ se présente comme l'Envoyé du Père : c'est ainsi qu'il définit sa mission dans la synagogue de Nazareth, au début de son ministère public. Sans cesse il parle de son identité avec le Père, en même temps qu'il apparaît soumis au Père qui l'a envoyé. Envoyé du Père, il ne fait qu'un avec Lui. Pour l'achèvement de son œuvre, il choisit des Apôtres qu'il envoie à son tour et qui ne doivent faire qu'un avec Lui : c'est cette identité profonde entre le Christ et l'apôtre que veulent exprimer les formules pauliniennes définissant le ministre de la Parole comme l'ambassadeur du Christ, celui qui s'adresse aux hommes comme si Dieu même leur parlait par sa bouche.

La consécration religieuse, entrée plus plénière dans le mystère du Christ, implique donc aussi tout naturellement une invitation à participer à la « mission » de Jésus : la vocation du religieux qui l'isole, le sépare, ne le concerne cependant pas lui seul : elle l'unit plus étroitement au Christ parce qu'il doit participer plus étroitement à la mission salvatrice du Christ. Ainsi apparaît la portée apostolique des vœux de religion qui expriment et réalisent cette consécration ; de l'ascèse, par laquelle le religieux s'efforce de devenir plus fidèle imitateur du Christ ; des séparations impli-

quées par la consécration totale au Seigneur. Tout l'effort religieux tend à rendre plus conforme au Christ, afin de devenir plus véritablement témoin de celui que l'on représente et dont on continue l'action.

D'autre part, la vie religieuse, comme son nom l'indique d'ailleurs, veut être la *profession spéciale de la vertu de religion, de la relation au Père dans le Christ*²⁷. Car la mission de Jésus, comme son mystère, avait le Père pour origine et pour source ; c'est le Père qui a l'initiative première du salut des hommes et de la mission du Fils : dans l'Évangile, Jésus, qui insiste sur le fait qu'il est envoyé du Père, qu'il ne vient pas de lui-même, manifeste également la permanence et l'étroitesse de ses relations avec le Père. Relations dans son activité : sa seule nourriture est d'accomplir la volonté du Père ; il ne livre pas d'autre enseignement que celui qu'il a appris du Père ; ses œuvres sont les œuvres du Père. Relations dans sa vie la plus intime : il vit sans cesse au contact du Père, il le prie à chaque instant, il le contemple.

La relation personnelle entre l'homme et son Père que promeut la vie religieuse n'a pas non plus une signification purement individuelle : la doctrine de la mission en manifeste la portée ecclésiale. C'est pour qu'il travaille plus totalement à son service que Dieu appelle le religieux à une vie d'intimité plus grande avec Lui. Réciproquement, la fidélité même à la mission d'évangélisation, requiert en premier lieu la fidélité à entretenir vivante la relation avec le Père qui envoie : c'est la fidélité à la mission reçue de Dieu qui exige l'attention à Dieu, la vie d'oraison et de contemplation, le souci de l'accomplissement de la volonté paternelle, le tout en union au Christ. Et de même le souci de la mission doit être tout naturellement présent à l'activité la plus intérieure d'union à Dieu, puisque c'est le même Père qui appelle et qui envoie.

Enfin *la vie religieuse doit être une vie de docilité particulière à l'Esprit, une vie selon l'Esprit* : n'est-ce pas l'action intérieure de l'Esprit Saint qui suscite les fondateurs dans l'Église, et qui inspire à de jeunes bonnes volontés le désir de suivre le Christ dans la voie des conseils évangéliques ? Or, la mission de l'Église et des apôtres est inséparable de la mission de l'Esprit Saint²⁸. La fidélité du religieux à l'Esprit favorisera l'accomplissement plénier et fructueux des tâches apostoliques que l'Église lui confie. L'Esprit Saint, du reste, assidûment invoqué par le religieux, éclai-

27. S. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa-IIae, q. 186, art. 1.

28. Là-dessus, cf. Y. CONGAR, *Le Saint-Esprit et le Corps apostolique réalisateurs de l'œuvre du Christ*, dans *Esquisses du Mystère de l'Église*, Paris, 1953, pp. 129-179.

raera le « missionnaire », lui fera mieux comprendre le message qu'il a à transmettre, selon la promesse de Jésus. Il le fera entrer plus intimement dans le Mystère du Christ qu'il doit annoncer ; il lui donnera force et courage pour témoigner du Christ et du Père et pour s'acquitter de sa mission en dépit des obstacles.

On pourrait résumer tout ce qui vient d'être esquissé par quelques lignes pleines du père Dewailly, lignes qui semblent s'appliquer particulièrement au cas du religieux :

Cet Evangile dont il est porteur, et sa propre vie vouée à l'Evangile, il ne les a reçus que pour les donner (...). Serviteur admis dans l'intimité de son Maître, il exercera le rayonnement et l'autorité du Maître. Oublieux de soi et de tout ce qui est indifférent à l'œuvre à faire, son cœur sera tout gonflé d'un dévouement d'autant plus entreprenant et persévérant qu'il sera désintéressé (...). Cette tâche que Dieu lui a donnée à accomplir, il l'accomplira tout entière, malgré tout, jusqu'au bout ²⁹.

vie religieuse et compétence du ministre de la Parole

A travers toute l'histoire de l'Eglise, on voit se manifester avec une constance étonnante la conscience de la nécessité, pour tout ministre de la Parole de Dieu, de connaître le message qu'il doit transmettre. La seule consécration religieuse ne saurait tenir lieu de compétence, répétons-le ; s'ils emploient des religieux-laïcs au ministère de la parole, les instituts doivent se préoccuper d'assurer à ces religieux la compétence voulue, dans le domaine doctrinal, mais aussi sur le terrain pédagogique et pastoral. Moins que jamais, nul ne peut s'improviser catéchiste ou prédicateur. Et pourtant, sur ce point encore, l'affinité entre la vie religieuse et le ministère de la Parole apparaît à la réflexion. Et cette affinité se manifeste de plusieurs manières.

D'abord, le fait d'appartenir à une congrégation religieuse qui donne la mission à nombre de ses membres laïcs peut favoriser l'effort nécessaire de tous les apôtres vers une compétence toujours plus grande ; le souci de chacun se voit facilité et stimulé par la tendance commune ; la communauté offre aux individus la possibilité et même l'exigence d'une formation sérieuse et prolongée. On sait combien ce souci de formation doctrinale sérieuse des religieux non-clerics se trouve actuellement à l'ordre du jour, non seulement dans les instituts de frères-enseignants, mais dans la plupart des congrégations religieuses comportant des convers. Il faut ajouter à cela que la pratique de la vie religieuse implique de soi la fréquentation assidue de la Parole de Dieu ; l'étude de la doctrine est requise par le Droit canon ; et toutes les traditions spirituelles font la plus large place à la *lectio divina* qui, pratiquée

29. *Envoyés du Père*, p. 45.

de diverses manières, doit servir de base à l'oraison, à la contemplation. Cette familiarité avec la Parole doit normalement faciliter l'acquisition de la compétence nécessaire pour annoncer l'Évangile.

Mais, ici encore, il faut aller plus profond, bien que ces avantages ne soient nullement négligeables. L'objet de la foi, en effet, qu'il s'agit d'annoncer à travers tout le ministère de la Parole, n'est pas une réalité purement intellectuelle que l'on pénètre par la seule étude. On le connaît d'autant plus qu'on en vit plus intensément. C'est pourquoi la compétence du prédicateur doit être aussi d'ordre spirituel. Or toute la vie religieuse est au fond exercice de la vie de foi. Le consacré à Dieu entre plus pleinement par toute son existence dans la réalité du mystère chrétien, dans la réalité du Mystère du Christ, mystère de mort et de vie.

Tel est le sens, on le sait, du triple vœu de religion : la pauvreté est participation au renoncement du Christ qui est né, qui a vécu pauvre et qui, surtout, est pauvre dans son mystère de mort : nu, sans aucun appui humain, seul dans son agonie avec l'impression de l'échec total. Mais en même temps, la pauvreté religieuse est entrée plus plénière dans le mystère du Christ source de toute richesse spirituelle, participation à ses richesses insondables, non pas pour en jouir égoïstement, mais pour en devenir mieux les dispensateurs. - La virginité consacrée est participation au renoncement du Christ, né d'une Vierge, qui a vécu dans la virginité et renoncé à sa famille pour se donner tout entier aux affaires de son Père, et qui, dans son mystère de mort, fait aux hommes le don de sa Mère. Et en même temps, la chasteté consacrée élargit le cœur humain aux dimensions d'un amour dont l'objet - Dieu lui-même - est inépuisable ; le renoncement à la fécondité charnelle aide à se faire une âme de « frère universel », à entrer par la vie dans l'intelligence du mystère essentiel de la charité fraternelle. - Enfin l'obéissance religieuse fait entrer dans l'intelligence du Mystère du Christ, mystère d'obéissance filiale : Jésus est venu dans le monde par obéissance pour son Père, il n'a vécu que pour la volonté du Père, et il s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la Croix ; en même temps, la pratique de l'obéissance vraie aide à comprendre mieux ce qu'est la véritable liberté des enfants de Dieu, et comment celui qui vit selon l'Esprit n'est plus arrêté par aucun obstacle, de même que le Christ ressuscité ne connaît plus aucune limitation de l'espace et du temps.

Ajoutons pour terminer que la vie religieuse facilite l'exercice du ministère de la Parole en ce qu'elle fait ajouter à la catéchèse « orale » le témoignage de la vie conforme à l'Évangile annoncé.

Car la vie religieuse constitue une catéchèse vivante et concrète du mystère chrétien ; catéchèse qui fait appel à la foi, la provoque, la nourrit. Par leur séparation totale du profane, les religieux manifestent la réalité du monde invisible. A ceux qui l'oublient ou qui le nient, les religieux crient, par leur existence même, anormale et scandaleuse aux yeux de la chair, que tout ne se passe pas ici-bas, que les réalités les plus importantes ne sont pas les plus sensibles. La consécration à Dieu est une proclamation vivante de sa transcendance et de sa majesté en même temps que de sa présence dans le monde et de son action immanente dans la vie des hommes, puisqu'il peut tout demander, et qu'il le demande en fait. La vie religieuse communautaire constitue le signe vivant de l'Eglise, mystère d'unité. Ainsi, par toute leur vie — pourvu qu'elle soit vraiment fidèle à l'Evangile — les religieux préfigurent la vie de la cité céleste qu'annonce la Parole de Dieu. Ils sont ici-bas les témoins de la cité de Dieu, de cette cité où le Seigneur sera l'unique richesse de son peuple, son unique amour, et où la volonté de Dieu et celle des hommes coïncideront parfaitement sur tous les points ; où l'unique activité du peuple chrétien enfin sera de chanter inlassablement la gloire de Dieu et de son Christ.

Par tout cela, il semble bien que le religieux soit tout spécialement prédisposé, en raison de sa vie religieuse, à devenir sous une forme ou sous une autre, le messager de l'Evangile ; à témoigner devant les hommes de la *réalité* de cette « Bonne Nouvelle » qui est venue bouleverser le cours de sa propre existence ; à annoncer, en un mot, Jésus Christ et la force de sa Résurrection, de laquelle témoigne, humblement mais fortement, sa vie de consacré au Seigneur.

Nous n'avons envisagé ici que le seul cas des religieux *laïcs*. Aussi bien le regard sur l'histoire que la brève réflexion qui l'a suivi nous ont permis de nous rendre compte des virtualités apostoliques de la consécration totale au Seigneur dans l'état religieux. Rien de plus normal donc, rien de plus souhaitable sans doute aussi, que l'Eglise encourage et utilise cette force vivante dans l'accomplissement de sa mission évangélicatrice. A l'heure où l'on réclame le concours actif de tous les chrétiens, comment ne pas souhaiter que soit mise à profit, pour l'annonce de l'Evangile, la force vive que constitue dans l'Eglise la masse de ceux qui ont entrepris, à l'appel personnel du Seigneur, de baser toute leur vie sur l'Evangile.

VIE RELIGIEUSE ET APOSTOLAT

Signalons rapidement trois articles récents qui complètent et illustrent ce que le Fr. Sauvage nous dit dans ce cahier des valeurs apostoliques de la vie religieuse. La nouveauté de l'article du Fr. Sauvage, par rapport à ceux que nous allons rappeler, c'est d'entendre l'apostolat dans un sens très strict d'évangélisation et de participation au ministère de la Parole.

GIULIANI (M.), s.j. : **Vie religieuse et apostolat**, dans « *Christus* », n° 26, avril 1960, pp. 204-226.

La vie religieuse est essentiellement et toujours apostolique « parce qu'elle implique l'union au Christ qui meurt pour le salut des hommes ». Elle est apostolique parce qu'elle est une ébauche de vie parfaite, céleste, « angélique », bienheureuse, qui apporte lumière au monde et l'encourage à progresser vers le but. Elle est apostolique, parce qu'elle facilite une plus grande disponibilité au service de tous et de tous les besoins du prochain; elle est apostolique enfin parce qu'elle a tendance à s'universaliser sans autres frontières que celles de l'Eglise. Etude solide et profonde.

S^r MARIE DE L'ASSOMPTION : **Perspectives missionnaires de la consécration religieuse**, dans « *Bulletin du Cercle Saint-Jean-Baptiste* », n° 6, avril 1961, pp. 28-34.

Belle méditation sur le sens trinitaire et la portée missionnaire de la virginité, de la pauvreté et de l'obéissance religieuses.

HOLSTEIN (H.), s.j. : **L'apostolat des religieux** dans « *Etudes* », juin 1961, pp. 328-342.

Cet article traite surtout des problèmes que pose l'apostolat du religieux-prêtre du fait de sa soumission à une double autorité (celle de l'évêque et celle de ses propres supérieurs). Il montre comment « les inconvénients que l'on peut craindre de l'exemption trouvent en elle-même leur remède » (p. 340). Mais résumant ce qu'apporte la vie religieuse à l'apostolat sacerdotal, l'auteur a une formule qui vaut pour tout religieux : « Rythme vigoureux et tonifiant de libération spirituelle et d'attachement à l'Ordre, qui dispose tout naturellement le religieux à vivre aisément et sans effort selon la catholicité de l'Eglise ».

Dans sa première lettre aux Spiritains (11.10.62), S. Exc. Mgr Marcel LEFEBVRE, Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit a pris également comme thème principal cette consonance foncière entre vie religieuse et apostolat. « Notre état de religieux, loin de nous gêner dans notre apostolat, écrit-il, doit au contraire nous rendre plus véritablement apôtres. » Vie religieuse et vie apostolique, en effet, « sortent du même principe, s'alimentent aux mêmes sources et ont le même but ». A la suite de Notre Seigneur, le missionnaire ne part-il pas simplement « pour que les hommes aient la vie ? » Or « quelle est cette vie sinon une vie tout entière inspirée de religion ? »

POSSIBILITÉS APOSTOLIQUES DU FRÈRE

L'apostolat des frères dans les instituts religieux cléricaux est un sujet actuel. En face de postulants de plus en plus formés par l'Action catholique, ces instituts s'interrogent ; certains les appellent à l'apostolat, d'autres hésitent.

Sujet actuel, et pourtant sujet encore mal exploré. Les documents pontificaux sur l'apostolat des évêques, des prêtres, des diacres mêmes, sont clairs. Les études abondent sur l'apostolat des laïcs du monde. Les papes ont fait le point sur celui des contemplatifs. Des sessions et des livres ont traité de celui des religieuses. Mais sur l'apostolat de ces religieux masculins **non** prêtres, engagés dans des congrégations cléricales, point de documents pontificaux, peu d'études, à peine quelques réalisations.

Cet article voudrait seulement susciter la réflexion de ceux qui s'intéressent à ce problème. Nous proposons quelques éléments de solution. Nous serons très reconnaissants à ceux qui voudront bien compléter et nuancer ces pages.

apostolat de laïcs religieux

Continuation et application de la Rédemption universelle, l'apostolat est essentiellement une œuvre d'Eglise : chefs et membres

doivent y concourir, dans une grande solidarité. Devoir positif né de la solidarité dans l'Eglise par le baptême, l'apostolat au sens strict (avec mandat de la hiérarchie) n'oblige pas chaque individu de la même façon. En un sens, l'apostolat est un charisme, donné pour le bien de tous, mais pas à tous. Pie XII sur ce point est très net. « Peut-on affirmer, dit-il, que tous sont également appelés à l'apostolat dans la stricte acception du terme ? Dieu n'en a donné à tous ni la possibilité, ni les aptitudes (...). La vocation d'apôtre ne s'adresse donc pas à tous. ¹ »

Dans cette perspective de l'apostolat, œuvre d'Eglise, la fondamentale distinction qui s'impose est celle qui tient aux *fonctions* de ses membres : chefs et peuple chrétien, hiérarchie et laïc. A ce plan, l'apostolat des frères ne peut être celui de la hiérarchie ; il est une modalité de l'apostolat des laïcs, et cela *ex institutione Christi* ².

A d'autres points de vue, plus accidentels si on regarde la constitution de l'Eglise du Christ, les distinctions entre activités apostoliques peuvent être innombrables. Pour le sujet qui nous intéresse, nous nous arrêtons seulement à celle qui résulte du « mode de vie », officiellement reconnu par l'Eglise pour certaines catégories de ses membres.

Les uns vivent dans le siècle et se sanctifient principalement par les moyens du siècle : ce sont les chrétiens du monde desquels se rapprochent, dans une certaine mesure, ceux qu'on appelle « séculiers » (ainsi prêtres « séculiers », membres des instituts « séculiers »...).

D'autres adoptent un « mode de vie » en communauté, avec un certain retrait du siècle, pour mieux être les « témoins de la Cité de Dieu » : ce sont les religieux.

Tout l'effort de cet article sera de dégager, dans le fondamental apostolat du laïc (en tant que distinct de l'apostolat de la hiérarchie), la « modalité » propre de l'activité de ces baptisés à qui l'Eglise demande cette séparation du monde pour un témoignage particulier.

1. PIE XII, 14 oct. 1951 et aussi 27 sept. 1956 ; D.C. 1951, c. 1500 ; 1956, c. 1365.

2. Nous savons que le langage courant actuel réserve pratiquement le terme de « laïcs » aux seuls laïcs séculiers. Nous prenons ici le mot « laïc » dans son sens canonique. D'après le canon 107, on devrait distinguer : prêtres séculiers et prêtres religieux, laïcs séculiers et laïcs religieux. Il est dommage que les mots « laïcs religieux » ne disent plus rien à nos contemporains. Car cela indique que les religieux masculins ne sont plus compris en dehors du sacerdoce et que le laïc séculier ne se conçoit presque plus en dehors des activités très profanes : d'où l'incompréhension totale de la vocation de frères.

le témoignage propre du religieux

Le sacerdoce a un témoignage à porter, qui a d'autant plus de valeur qu'il est plus formellement sacerdotal : et c'est ce à quoi veille avec tant de vigilance le Saint Siège, en des expériences comme celle des prêtres-ouvriers par exemple.

Le laïcat a un rôle très important à jouer : et le monopole exercé de fait dans les siècles précédents par les clercs n'a pas été heureux.

La vie religieuse, elle aussi, a son témoignage à porter, indispensable. Nous pensons que la quasi-disparition depuis quelques siècles de religieux masculins non prêtres a été un manque à gagner pour l'Eglise. On doit tout faire pour permettre aux laïcs d'entrer dans la vie religieuse tout en restant dans le laïcat, comme cela se faisait au temps de saint Benoît, au siècle des convers, ou au début de l'Ordre franciscain. L'ouvrier d'aujourd'hui, le technicien, l'africain ou l'hindou, doivent savoir que pour vivre leur baptême avec l'ardeur des conseils du Sauveur, ils n'ont pas obligatoirement à devenir prêtres et à renoncer aux valeurs propres à leur milieu qui, elles aussi, sont assumées dans l'Incarnation du Seigneur. Alors ces valeurs prendront tout leur relief, et les laïcs se sentiront plus à l'aise dans leur vie chrétienne. Nous pensons par exemple aux valeurs rurales de l'Europe du XII^e siècle. On a dit que les moines avaient christianisé le monde rural d'alors. C'est vrai. Mais comment ? C'est l'époque où les monastères comptent 300 ou même 800 frères convers, qui vivent leur vie rurale dans des centaines de « granges » ou fermes de ces abbayes. Cent ans avant, pour être religieux, il fallait obligatoirement chanter l'office divin et donc savoir le latin : la vie religieuse était devenue le monopole des clercs. Par l'introduction des convers, les ruraux peuvent être vrais religieux et rester ruraux. Le succès fut prodigieux, et le résultat apostolique merveilleux.

Le religieux, qu'il soit prêtre ou frère, doit donc bien prendre conscience du témoignage propre que l'Eglise lui demande de porter au monde. Ce n'est pas en s'alignant sur les séculiers (prêtres ou laïcs) qu'il donnera au monde le témoignage irremplaçable qu'il a charge de présenter.

Plus qu'un autre il doit être le témoin de l'absolu de Dieu, de l'efficacité de la prière et de la Croix dans la Rédemption ; plus qu'un autre il doit lutter contre le péché et tout ce qui favorise le péché.

Le religieux qui a compris cela vit dans la paix et rayonne où qu'on le mette et quoi qu'il fasse. Nous pensons à ce militant

jociste qui après s'être dépensé dans l'action découvrit un jour que le grand obstacle à la pénétration de l'Évangile — obstacle plus profond que les misères sociales — c'était le péché, le péché qui règne chez l'ouvrier comme chez le capitaliste. Pour ouvrir plus efficacement la voie à l'Évangile, il résolut donc de lutter plus directement contre le péché du monde et entra dans un noviciat. En quittant la vie syndicale et la JOC, il n'a pas quitté l'apostolat ouvrier, mais en collaboration avec les jocistes, il travaille pour son évangélisation à une place facilement oubliée quoique indispensable.

Si c'est une tentation pour le religieux prêtre de vivre et d'agir comme le prêtre séculier, c'est souvent aussi une tentation pour le religieux frère de vivre son apostolat comme les apôtres laïcs du monde. Mais alors quel témoignage original apporte-t-il au monde ?

Si autrefois pour être apôtre il fallait presque obligatoirement être prêtre ou religieux, il est heureux qu'aujourd'hui on puisse l'être pleinement en dehors de la vie sacerdotale ou religieuse. Mais alors, que celui qui choisit la vie religieuse veuille de toutes ses forces apporter le témoignage que l'Église le charge de mettre en relief ; autrement, qu'il reste dans le monde, il y fera plus de bien. Le sel qui n'a pas sa saveur propre de sel est mis à la poubelle !

participation indirecte à l'apostolat de l'institut

Chaque congrégation reçoit de l'Église la charge d'apporter un aspect précis du témoignage de sainteté du Christ, comme chaque mouvement d'Action catholique reçoit le mandat pour une tâche précise. L'approbation d'un institut correspond au mandat pour les mouvements. Toute activité dans l'Église, celle des religieux, comme celle des séculiers, s'inscrit donc dans une pastorale d'ensemble, à l'échelle diocésaine ou à l'échelle universelle.

Une tâche précise est confiée à un institut. Bien plus, à tel couvent est confiée une tâche précise, bien définie au jour de son érection par l'autorité compétente, et qui canoniquement ne peut être changée au caprice des religieux qui y habitent, ou de ceux qui vivent à côté.

C'est tous les religieux de cette maison qui portent ensemble, solidairement, la responsabilité de cette tâche. Le supérieur répartit le travail, suivant les nécessités de l'heure, les capacités, les possibilités de chacun. Certains exercent de façon directe et formelle l'activité confiée à cette maison ; d'autres y collaborent

très activement, mais d'une façon moins directe : ainsi en est-il dans tout corps organisé.

Si le militant d'A. C. a pris un véritable « engagement » pour l'apostolat, le religieux d'institut missionnaire a vraiment « fait profession » de travailler à l'œuvre apostolique confiée à son Ordre.

Que l'un ou l'autre soit en contact direct ou non avec le milieu à évangéliser, il est, l'un comme l'autre, apôtre actif, d'abord et avant tout *mediante Instituto*, par le mouvement auquel il donne son travail et qui est délégué et approuvé par l'Eglise.

Novices, secrétaires, économes, factotums, ou malades, sont, autant que les pionniers, totalement consacrés à l'apostolat, but de leur institut. Que feraient ces derniers sans l'aide des premiers ? S'il est un thème qui revient très souvent dans la spiritualité des frères, c'est bien cette doctrine reçue de saint Paul.

Les frères, comme les pères non employés au ministère, doivent prendre conscience de cet apostolat au sens strict qu'ils exercent dans et par leur communauté, grâce à leur profession religieuse apostolique.

Les supérieurs doivent aider leurs confrères non employés à l'apostolat direct à sentir leur solidarité vis-à-vis de tout le travail apostolique réalisé par leur couvent³. Cela suppose en particulier qu'ils les mettent au courant de ces travaux, qu'ils leur demandent l'aide de leurs prières, de leurs sacrifices, parfois de leurs conseils, et qu'ils leur disent les résultats obtenus. Alors ces frères (ou ces pères, novices, malades, secrétaires...) auront plus facile de mettre la note apostolique qui convient à toutes leurs activités : à la messe ou à l'office divin, ils se sentiront les représentants à la fois de leur communauté et de tous ces gens auprès de qui le couvent est envoyé et qui, pris par leur travail, ne peuvent prier. Bien plus, comme le dit saint Vincent de Paul, ils réaliseront que si leurs confrères imitent Jésus prêchant pendant trois ans, eux imitent Jésus travaillant à Nazareth, souffrant sur la Croix, priant au désert, et travaillant ainsi au salut des âmes.

« Peut-être cet apostolat laïc caché est-il le plus précieux et le plus fécond de tous » disait Pie XII pour une situation analogue (5 oct. 1957).

3. Ceci n'est pas spécial à la vie religieuse. C'est vrai aussi pour le travail en usine. Les conseils que donnent par exemple Alfred CARRARD, dans *Psychologie de l'homme au travail* ou dans *Le Chef* (Ed. Delachaux-Niestlé), pour les travailleurs en usine valent pour nos communautés.

l'apostolat occasionnel dans ou hors communauté

Tout frère, parce que religieux, a un message de sainteté à donner au monde : par là il est apôtre. Tout frère d'institut apostolique, du fait de sa profession, consacre toute sa vie, à un titre nouveau, à l'apostolat (celui confié à sa congrégation), et donc est vraiment apôtre, dès lors qu'il travaille au bien de sa communauté.

Nous allons voir que, de plus, certains frères peuvent être, comme les prêtres de leur communauté, députés à des tâches apostoliques, non sacerdotales. Il reste à dire un mot de l'apostolat occasionnel, sans mandat officiel, que tout frère, de quelque institut qu'il soit, peut avoir à exercer ici ou là.

Et d'abord tout religieux doit avoir le souci d'être apôtre au sein même de sa communauté. L'apostolat n'est pas un produit d'exportation, et on doit se méfier d'un apostolat ou d'un dévouement qui ne s'exerce qu'au-dehors de la maison. Sainte Thérèse d'Avila, en réaliste qu'elle était, voulait que ses contemplatives se fassent les apôtres de leurs compagnes. L'histoire a conservé le souvenir de cet apostolat réel et combien efficace réalisé par les frères, comme saint Martin de Porrès, saint Alphonse Rodriguez, saint Gérard Majella, auprès de leurs confrères, prêtres, frères, ou auprès des collégiens confiés à leur maison.

Le rayonnement apostolique des frères peut d'ailleurs, sans être cherché, s'étendre rapidement à tous ceux qu'ils rencontrent dans leur emploi de portiers, de sacristains, de quêteurs, de cuisiniers ou d'économés. La vie des saints que nous venons de citer le prouve.

Ajoutons enfin que le zèle apostolique des religieux (pères, frères, ou religieuses) ne doit pas se borner à l'activité particulière du couvent. Sans doute on doit avoir d'abord ce souci, mais cette activité fait partie d'une pastorale d'ensemble dont il est bon de connaître et d'aimer les autres manifestations.

Ce que le cardinal Suenens a rappelé aux religieuses, dans son livre *L'Eglise en état de mission*, vaut pour les religieux, pères et frères. Que les Supérieurs ouvrent donc leurs frères aux activités apostoliques de l'Eglise, du diocèse, de la paroisse, des autres mouvements, et pas seulement à celle de la Congrégation. Qu'ils soient accueillants par exemple aux militants d'A. C., leur ouvrant parfois leurs locaux pour une récollection si c'est possible. Mais qui personnifiera le sourire accueillant du couvent, sinon le frère portier ou cuisinier ?

le temps n'est-il pas venu, pour les frères, d'un apostolat direct ?

Il faut d'abord bien prendre conscience des besoins apostoliques actuels de l'Eglise. Nous ne sommes plus aux époques de chrétienté ; mais comme aux premiers siècles, l'Eglise a besoin d'apôtres, et les papes lancent des appels angoissés à tous les baptisés.

Il est certain que l'apostolat des laïcs est une nécessité de notre monde laïcisé et technicisé, si différent du monde sacralisé du Moyen Age. D'ailleurs, animée par l'Esprit pour guider l'Eglise à travers les difficultés du moment, la hiérarchie ne cesse de promouvoir cet apostolat.

Il faut ensuite tenir compte des aspirations légitimes des jeunes candidats. C'est l'Esprit en effet qui leur donne les qualités nécessaires aux besoins nouveaux et qui leur donne ces désirs légitimes, puisqu'ils correspondent aux appels des papes. Or les jeunes croient à l'apostolat des laïcs et à son efficacité pour l'évangélisation de notre monde moderne. Les meilleurs n'en ont-ils pas fait l'expérience alors qu'ils étaient encore dans le monde ? Personnellement nous constatons que les vocations hors sacerdoce pour une vie religieuse *et apostolique* sont de plus en plus nombreuses.

En face des besoins nouveaux, il est normal que se fondent des instituts nouveaux. Dans la mesure où ils répondent à ces besoins, ils suscitent l'enthousiasme et attirent des vocations de valeur.

Mais si pour eux le problème est assez simple, il est plus compliqué pour les instituts plus anciens, non habitués à intégrer leurs membres laïcs dans cet apostolat nouveau. Ceux-ci sont nés en effet à un moment où la place des laïcs dans l'apostolat était moins urgente. Ils ont donc voulu répondre à un problème précis d'évangélisation, en dehors de cette perspective de l'aide directe des religieux laïcs. L'admission de membres laïcs répond chez eux à une autre préoccupation que celle de l'apostolat direct. Cette raison d'être reste valable. Il ne s'agit pas de copier les Ordres nouveaux. Ainsi par exemple si tel institut récent déclare n'accepter de frères que pour l'apostolat, un institut ancien, lui, ne peut pas avoir le même exclusivisme. Il n'a pas à rougir de proclamer qu'il recherche des frères cuisiniers : car cette vocation est très valable, aussi bien chez les Trappistes que chez les Jésuites. Mais la question est de savoir si les instituts apostoliques anciens ne doivent pas ouvrir à leurs frères capables un apostolat direct qui reste dans la ligne de l'apostolat précis que l'Eglise confie à ces instituts.

Pour bien faire cette adaptation de l'Institut et mettre en pratique les consignes actuelles de l'Eglise, il faut également bien étudier la pensée et la façon d'agir du Fondateur⁴. Très souvent nous serons étonnés de l'audace des fondateurs même en ce qui concerne les activités apostoliques qu'ils ont confiées à tel ou tel de leurs frères⁵. Les solutions seront donc différentes selon les Instituts. Il se peut en effet que dans telle ou telle congrégation même à but apostolique, le Fondateur ait voulu explicitement que les frères reproduisent dans la communauté uniquement la vie de Jésus à Nazareth, alors qu'il demande aux prêtres de reproduire celle de sa vie missionnaire. Ainsi les frères sont-ils parfois comme les permanents de l'adoration devant le Saint Sacrement. De toutes façons, nous ne disons pas que, dans ces Ordres anciens, tous les frères doivent être appelés à l'apostolat : certains n'en ont ni le goût, ni les aptitudes, ni la formation, ni le loisir⁶.

Mais a-t-on le droit, alors que l'Eglise confie à un Institut une tâche d'évangélisation qui peut en partie être prise en charge par des religieux non prêtres, et que des candidats valables se présentent, de laisser enfouis en terre ces talents si précieux ? A une époque où l'on affirme que l'on manque de prêtres, on doit aussi se demander si l'on ne peut pas libérer quelques prêtres de tâches non sacerdotales (économat, secrétariat, enseignement) pour les confier à des frères qui les feront aussi bien, sinon mieux⁷.

Pie XII a dit qu'en Afrique un prêtre et six catéchistes font plus de travail apostolique que sept prêtres⁸. Supposons que six can-

4. « Le religieux qui ignore ce qui distingue son institut des autres selon la pensée de son fondateur, approuvée par l'autorité de l'Eglise, ne peut pas adapter comme il faut son institut aux besoins de notre époque » Pie XII, avril 1958 (*D.C.* 1958, c. 579).

5. Les études qui suivent, du P. GUELLEC comme du P. EIJKELER, le montrent pour les Spiritains et les Montfortains. Nous avons fait la même constatation au sujet du Fondateur des Oblats de M.I. (cf. *Etudes oblates*, Ottawa, juin 1953). Les études sur saint Dominique, saint François, saint Ignace, saint Vincent de Paul révèlent de leur part une grande largeur de vue sur les frères.

6. « Tout le monde ne peut être bon catéchiste, orateur et propagateur de la doctrine catholique, dit Pie XII le 27 sept. 1956. Tout le monde n'est pas capable d'attirer et d'attacher à sa cause ceux avec lesquels il vit. Pour beaucoup de gens, les soucis de la famille qu'ils ont été appelés à constituer et qu'ils doivent toujours préférer sont tellement absorbants qu'ils n'ont ni le temps, ni la force de se consacrer aux activités particulières de l'apostolat (*D.C.* 1956, c. 1365). En missions étrangères, les travaux sont également tellement absorbants que les frères n'ont, en effet, ni le temps, ni la force — même s'ils ont la capacité de par ailleurs — pour faire de l'apostolat direct.

7. Pie XII est ferme : « Que l'autorité ecclésiastique applique le principe de l'aide subsidiaire et complémentaire. Que l'on confie au laïc les tâches qu'il peut accomplir aussi bien, ou même mieux, que le prêtre, et que, dans les limites de sa fonction ou celles que trace le bien commun de l'Eglise, il puisse agir librement et exercer sa responsabilité » (5 oct. 1957 ; *D.C.* 1957, c. 1417).

8. Discours du 5 oct. 1957 ; *D.C.* 1957, c. 1425.

didats frères, aptes à être catéchistes, se présentent au noviciat. Va-t-on les obliger à servir à l'intérieur de la maison ? Où sera le gain apostolique de cet institut ? Il devra chercher six prêtres ou six laïcs catéchistes non religieux. Les trouvera-t-on ? En un temps où l'on manque d'apôtres, n'est-il pas urgent de faire rendre au maximum ceux qui ne demandent qu'à l'être... quitte à payer un salarié pour faire la cuisine (c'est tout de même plus facile à rencontrer qu'un apôtre). Sans doute, le Père Econome aura-t-il un peu plus de soucis et la communauté un peu moins de tranquillité ; mais va-t-on mettre cela en balance avec le rendement apostolique d'un religieux tout donné à l'Eglise ? Ne peut-on pas compter sur le « surcroît » promis à ceux qui cherchent d'abord le Royaume de Dieu ?

Logiquement on peut distinguer deux lignes dans les activités apostoliques des frères : dans l'une le frère vise davantage à « préparer, compléter voire suppléer »⁹ l'apostolat des prêtres de sa communauté, dans l'autre, le frère, dans le champ d'apostolat confié à sa communauté, prend la charge apostolique compatible avec son laïc.

Distinction « logique », car, dans la réalité, souvent les deux lignes se croisent, et finalement elles se rejoignent dans cette active collaboration du sacerdoce et du laïc.

collaboration, à sa place de laïc, à l'apostolat des prêtres de sa communauté

Si l'annonce de la Bonne Nouvelle *ex auctoritate* est réservée à la hiérarchie ; les catéchismes, conférences ou causeries, œuvres de diffusion et de rédaction, par la presse, la radio ou la télévision, sont un domaine ouvert aux laïcs donc aussi aux frères¹⁰.

9. « Combien un clergé peu nombreux augmentera ses ressources si, à côté des prêtres, existent des groupes serrés de laïcs éprouvés et fidèles, sur qui puissent compter les prêtres pour *préparer* et *complémenter* leur travail, voire même, si cela est nécessaire, en certains domaines, les *suppléer* » (Pie XI, lettre à l'épiscopat du Brésil, 27 oct. 1935).

10. Le discours de Pie XII du 5 oct. 1957 donne des consignes précises, valables souvent pour les frères.

« On formera des enseignants de valeur pour les écoles de tout degré... Le catéchiste représente peut-être le cas le plus classique de l'apostolat laïc... Les entreprises d'éditions et de librairies sont pour l'apostolat laïc un domaine de choix... La bibliothèque paroissiale peut être tenue convenablement par des laïcs... Le journaliste catholique qui exerce son métier en esprit de foi est tout naturellement un apôtre laïc... Pour ce qui touche à la radio, au cinéma, à la télévision, nous renvoyons à l'encyclique *Miranda prorsus*. » (D.C. 1957, c. 1422, 1425.)

Signalons qu'au XII^e siècle, les frères franciscains reçurent de la papauté le pouvoir de prêcher la conversion des mœurs et la pénitence (non le dogme)¹¹.

Par leur formation à la vie religieuse, par leur vie plus en contact avec les prêtres, les frères sont, sans contredit, plus aptes que les autres laïcs à cette annonce de la Bonne Nouvelle. Les frères peuvent remplir un rôle de « vicaires laïcs » dans les paroisses ou missions confiées à leur Institut. Multiples sont les services qu'ils peuvent rendre, au plan pastoral : tenue des registres ou du fichier paroissial, secrétariat des œuvres, comptabilité, responsabilité des kermesses, etc., financement des missions, enquêtes sociologiques et aussi visites des malades, réunions de quartiers, etc.¹².

C'est un des rôles les plus traditionnels du frère que d'être le *socius* du prêtre de son institut dans sa mission apostolique. En effet, le Christ envoya ses apôtres et ses disciples en mission « deux par deux ». Comme on ne disposait pas toujours de deux prêtres, on adjoignait au prêtre un frère. On voit cela dès la croisade contre les Albigeois : un prêtre et un frère cistercien (Suppl. Vie spir., 1952, pp. 313-314), même chose chez les Franciscains. Chez les Jésuites, un frère fut souvent le *socius* des missionnaires (comme de saint François-Xavier, ou de saint François-Régis). Aux XVII^e-XIX^e siècles, les missions populaires se faisaient avec un grand déploiement de personnel : le frère y a sa place chez les Lazaristes, les Passionnistes, les Montfortains, les Rédemptoristes, les Picpuciens... Pour les missions étrangères, dans les postes éloignés, la Règle des Oblats de Marie de 1853 prévoit qu'on donnera comme *socius*, un frère.

Par sa consécration totale au Seigneur, le frère se sent très à l'aise dans tout ce qui regarde le culte divin et la sanctification des âmes.

Il assure, par sa présence à l'office divin, avec les prêtres de sa communauté, la part laïque de la grande prière de toute

11. YVES CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïcat*. Ed. du Cerf, Paris, 1954, p. 418, note 115.

12. Sur le plan des missions paroissiales, les réalisations sont peu nombreuses. *Vocations sacerdotales et religieuses* de 1950 (p. 100) signale l'aide des frères franciscains pour la préparation des illuminations et la décoration ; en janvier 1955, la même revue énumère des projets du P. Bonduelle, op. : « Diffusion de presse, visite des malades, responsable du matériel de projection, enquêteur professionnel pour les relevés de sociologie religieuse, moniteur de colonie de vacances » (p. 41). En 1954, *La Croix* (21 juillet) signale l'expérience pleine de succès d'une mission faite par un père et un frère. Des missionnaires de N.-D. de la Délivrande, en Normandie, des missionnaires Oblats de M.I. en Belgique, ont aussi donné une part active à un frère dans cet apostolat.

l'Eglise. Il saura facilement aider les fidèles à participer aux offices de l'Eglise, messes ou autres cérémonies, comme animateur liturgique.

Il amène les âmes aux sacrements : baptême (par le catéchuménat), confession, extrême-onction...

Lorsque les prêtres viennent à manquer, sa vie de consacré et son appartenance à la communauté sacerdotale le désignent encore spécialement, de préférence à d'autres, pour une fonction de suppléance. Ainsi en pays de mission, des frères peuvent faire la prière le dimanche, présider aux enterrements, faire fonction d'assistant ecclésiastique dans les réunions de la Légion de Marie, quand il n'y a pas de prêtres ¹³.

participation, à sa place de religieux, à l'apostolat des laïcs

frères-ouvriers ?

S'il s'agit d'un milieu paganisé, fermé aux prêtres, le frère, grâce à son état laïc, à son travail, pourra plus facilement révéler le Christ. Par tout lui-même, il est plus proche des gens. D'autre part, pour eux il sera vite une énigme : humainement et professionnellement de valeur, non marié, s'abstenant de tout ce qui sent la lutte des classes, il est incompréhensible. On saura vite qu'il vit avec des prêtres. Son témoignage est donc à la fois celui d'un chrétien modèle, et celui de l'Eglise hiérarchique (car sans être « curé », il ne fait tout de même qu'un avec eux).

Si le frère fait mystère auprès du monde paganisé, où il est le révélateur de l'Eglise, d'un autre côté, en communauté, il fait aussi mystère par ses réactions non cléricales : il révèle à ses confrères prêtres le vrai visage du monde du travail. Il continue l'office de Jean-Baptiste : amener au Christ ceux dont il s'est fait des amis et forcer le Christ à dire à ceux qui doutent et qui jusqu'alors n'osaient lui parler, qu'il est Celui qui doit venir.

Il est « médiateur » ; et si le sacerdoce, ministériel ou baptismal, est une médiation, peu de chrétiens exercent autant leur sacerdoce baptismal.

13. « Dans certains pays où le communisme est au pouvoir, on dit que la vie religieuse a pu continuer après l'arrestation des prêtres, grâce à l'intervention des apôtres laïcs. Ce qui est possible en temps de persécution doit l'être aussi en période de relations pacifiques. Qu'on s'applique donc d'abord à former systématiquement et à mettre à l'œuvre les apôtres laïcs dans les paroisses géantes de 50 à 100.000 fidèles, aussi longtemps du moins que durera le manque de prêtres... »
Pie XII, *loc. cit.*

Cet apostolat par la présence en milieu ouvrier, ou en pays de mission, est actuellement approuvé par l'Eglise.

Lors de l'arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers, le cardinal Pizzardo, en 1959, rappelait l'urgence d'un apostolat efficace en milieu ouvrier et voulait qu'on recherchât des formules neuves (lettre du 3 juil. 1959). A l'époque certains journaux titrèrent : « Les frères-ouvriers vont-ils remplacer les prêtres-ouvriers ? » En 1960, le cardinal Ottaviani demandait au Supérieur général du Prado que « l'on favorise l'établissement de communautés où des frères pourront travailler à temps complet, alors que le prêtre pourra y exercer davantage un rôle spécifiquement sacerdotal »¹⁴.

Des réalisations ont commencé. Ainsi en milieu ouvrier, au Prado, depuis 1954 ; en milieu rural, chez les Frères missionnaires des Campagnes et, depuis 1954, chez les Missionnaires de Sainte-Thérèse ; en banlieue parisienne, chez les Fils de la Charité, depuis 1960. Chez les Petits Frères du P. de Foucauld, ce travail en milieu pauvre est la tâche propre de tous les membres.

Il nous semble que cette présence du frère dans un milieu peu ou pas chrétien est irremplaçable. Ce milieu doit découvrir l'Eglise normalement par des chrétiens convaincus et militants, qui lui révéleront que les valeurs temporelles auxquelles il est si attaché ne sont pas rejetées par le Christ. Mais il lui faut aussi voir des chrétiens qui, sans aucun mépris pour ces valeurs temporelles, y renoncent cependant, pour des valeurs plus hautes. C'est par ces laïcs et ces religieux qu'ils apprendront à estimer l'Eglise et arriveront à prendre contact avec le prêtre qui les fera entrer dans l'Eglise.

Le témoignage du frère en ces milieux ne double donc ni celui des laïcs ni celui du prêtre. Disons cependant que, souvent, surtout dans les débuts, ces laïcs militants manquent. Le frère sera alors souvent le seul à porter le témoignage du Sauveur. Un témoignage intermédiaire est également très souhaitable : celui du laïc non rattaché à une communauté religieuse, mais tout de même par certains côtés, porteur des valeurs de détachement de ce monde, pour la cité future : celui des laïcs des instituts séculiers¹⁵.

14. Prado, janvier 1960 ; *La Croix*, 3 avril 1960.

15. Les appels du cardinal Pizzardo, en 1959, pour la création de ces instituts séculiers en milieu ouvrier commencent à être entendus. Signalons la Mission Saint-Pierre et Saint-Paul, du P. Loew, qui comprend prêtres et laïcs. Un institut séculier, vient de se créer qui comprend trois branches : milieu ouvrier, milieu de techniciens et pays sous-développés ; ses membres, laïcs, ne vivent pas en communauté ; ils sont engagés aussi bien dans l'A.C. que dans les organisations syndicales ou professionnelles (Union des Fraternités laïques du P. de Foucauld, 1, rue Jean-Menans, Paris 19^e).

entraîneurs des militants laïcs

Le frère en contact avec des chrétiens devra perpétuellement avoir le souci de les aider à monter, et spécialement à être davantage apôtres.

Il aura d'abord le souci de *susciter* des vocations de militants et d'apôtres laïcs comme de religieux autochtones (en mission comme en milieu ouvrier).

Il aura aussi le rôle de *soutenir*, d'aider, d'encourager ces apôtres laïcs : discrètement, sans jamais vouloir les remplacer. Son idéal est d'aider chacun à être apôtre dans sa ligne propre : ce qui suppose une grande connaissance des mouvements d'Action catholique, de ce qui se fait dans la paroisse ou sur le secteur, et un tact délicat.

Eventuellement il pourra aussi aider à la *formation* de ces apôtres ; dans des sessions, rencontres, œuvres de jeunesse ou d'enseignement ¹⁶.

Bien souvent sa seule présence sera pour le militant un appel à mieux se dévouer. Pris par ses engagements nécessaires dans les affaires temporelles, le militant connaît la tentation sournoise d'oublier le but final : la construction du Royaume. La présence du frère l'oblige à réagir. Aussi c'est un fait que, très souvent, c'est lui d'abord que le militant ira voir... Et comme Jean-Baptiste, au moment opportun, le frère aidera son ami à aller au prêtre.

suppléance occasionnelle des laïcs du monde dans leur apostolat

On a pu voir un frère dirigeant d'Action catholique ¹⁷. Cela ne peut être que transitoire, en attendant qu'on trouve un laïc capable, et on doit avoir la volonté de le former le plus rapidement possible.

16. Déjà Pie XI indiquait aux religieux et aux religieuses leur devoir de « se consacrer à la tâche difficile de préparer et d'entraîner le laïcat à l'A.C. » (cité par Mgr SUESENS, dans *L'Eglise en état de mission*, p. 149).

« La formation des apôtres laïcs, demandait Pie XII, sera prise en main par les œuvres d'apostolat laïc elles-mêmes, qui trouveront de l'aide auprès du clergé séculier, et des *Ordres religieux apostoliques*. Les instituts séculiers leur apporteront aussi une collaboration appréciée » (5 oct. 1957; *D.C.* 1957, c. 1421). S. S. Jean XXIII, dans l'encyclique *Princeps Pastorum* (28 nov. 1959), insiste beaucoup sur la formation du laïcat autochtone et des catéchistes. Il appelle en particulier les instituts séculiers à se dévouer à cette tâche. Les frères, surtout les frères autochtones, peuvent, là encore, faire une œuvre très importante.

17. *La Croix*, 30 juin 1961.

Sur d'autres plans, ce rôle de suppléance a duré un certain temps dans l'histoire de l'Eglise : enseignement, hôpitaux furent longtemps un monopole des religieux. On a vanté l'œuvre civilisatrice des moines, ou celle colonisatrice des missionnaires. En fait, il est excellent que des laïcs du monde puissent prendre ces secteurs en charge. On pourrait citer bien d'autres œuvres, sociales ou politiques même, qui furent réalisées par les frères. Trop souvent ce sont ces travaux — vraiment secondaires au point de vue de la vie religieuse — qui sont mis en relief dans les conférences ou les écrits. C'est brouiller les plans ; c'est risquer de masquer le témoignage propre que veulent porter les frères.

formation des frères à l'apostolat

Pie XII a beaucoup insisté sur l'importance de la formation des apôtres. Il est bon de rappeler quelques directives qu'il donne aux laïcs du monde : elles valent à plus forte raison pour les frères qui sont appelés à l'apostolat.

On ne doit appeler aux activités apostoliques que des personnes « disposées et capables » ; car « la disposition seule ne suffit pas ». « Outre l'esprit apostolique, il faut aussi une qualité sans laquelle on ferait plus de mal que de bien : le tact. »

« Pour acquérir (cette) compétence, il faut *accepter l'effort d'une sérieuse formation*¹⁸. » « La charge apostolique que les membres des états de perfection exercent dans l'Eglise (...) ne pourra pas produire de fruits abondants s'ils ne connaissent pas parfaitement la doctrine sacrée et ne cessent de s'en pénétrer¹⁹. »

Aussi le Saint-Siège exige-t-il que les supérieurs mettent tout en œuvre pour donner cette formation à leurs sujets. Il exige que soit donnée aux religieux non élevés au sacerdoce une « formation religieuse *et apostolique* » suivant les grands principes donnés pour les futurs prêtres²⁰.

La formation apostolique doit donc commencer dans les écoles de futurs frères. En même temps que ces jeunes gens apprennent un métier et s'initient à la vie religieuse, on doit les *allicere* (les allécher) à l'apostolat, « bien plus on doit les exercer modérément dans l'apostolat ».

18. Discours du 5 oct. 1957 ; *D.C.* 1957, c. 1420.

19. Constitution *Sedes Sapientiae*, 31 mai 1956 ; *D.C.* 1956, c. 857.

20. *Statuta* annexés à *Sedes Sapientiae*, art. 16, 3, 2 : « *Normae quae ad institutionem religiosam et apostolicam, generaliori ratione, spectant, congrua congruis referendo, Institutis laicalibus et sodalibus laicis Institutorum applicandae sunt* ».

Encore dans le monde, ils peuvent avec fruit faire partie de groupements d'A.C. de jeunes : ce sera pour eux la meilleure manière de s'initier et de s'exercer à l'apostolat ²¹.

Au noviciat, retirés du monde, ils feront la découverte des activités apostoliques propres à la vie religieuse en tant que telle, commune avec celles des moniales par exemple : apostolat de la prière et du sacrifice, vie de préparation explicitement tournée vers l'apostolat de l'Institut, apostolat à l'intérieur même de la communauté. Etude de l'Institut, « de son but, de son esprit, de ses activités apostoliques ».

Puis dans les années de formation qui suivent le noviciat, le jeune profès essayera, sous la conduite d'un maître expérimenté, de s'exercer dans les activités propres et extérieures qu'il peut remplir et qui sont dans le but de sa congrégation ; il apprendra à collaborer avec des confrères orientés vers le sacerdoce.

Il sera bon qu'il apprenne à connaître, théoriquement et par contacts vivants, les autres mouvements d'apostolat, leur but, leurs méthodes, afin de collaborer loyalement avec eux.

Ce que dit Pie XII des apôtres laïcs vaut aussi pour les frères : « Le matérialisme et l'athéisme d'un monde dans lequel des millions de croyants doivent vivre isolés, oblige à former en eux tous des personnalités solides. Sinon comment résisteront-ils aux entraînements de la masse qui les entoure ? Ce qui est vrai pour tous, l'est d'abord pour l'apôtre laïc, tenu non seulement à ce défendre, mais aussi à conquérir ²².

le beau nom de coadjuteur

Les auteurs qui traitent de l'Action catholique vantent avec raison l'importance du couple sacerdoce-laïcat qui en est la conséquence. Mais y a-t-il un lieu où ce couple est plus fort que dans ces communautés où prêtres et frères ont leurs responsabilités complémentaires ²³ ?

Le P. Carpentier, dans son livre *Témoins de la Cité de Dieu*, montre comment les communautés religieuses exercent la fraternité que doit vivre l'Eglise d'ici-bas, sur le modèle de la première communauté de Jérusalem, et qui sera la vie de la Cité céleste.

21. *Statuta*, art. 47, 35.

22. Discours du 5 oct. 1957 ; *D.C.* 1957, c. 1418.

23. « Les prêtres qui ont fait cette expérience (de la complémentarité du sacerdoce et du laïc)... parlent non d'équipe, mais du *couple sacerdoce-laïc* » P. CONGAR, *op. cit.*, p. 558.

Or cela est spécialement vrai de ces maisons religieuses où, comme dans l'Eglise, vivent, dans le *cor unum* et l'*anima una*, membres prêtres et membres laïcs. « Miniature » de l'Eglise, ces communautés, à leur insu, révèlent donc mieux la nature de l'Eglise. Et c'est là certainement une des raisons pour lesquelles, comme nous l'expliquions plus haut, un frère en milieu ouvrier, vivant en communauté sacerdotale, révèle mieux à quiconque l'image de l'Eglise.

Ce n'est sans doute pas par hasard, si le beau nom de « coadjuteur » a été popularisé par le fondateur d'un Ordre apostolique. Chez les moines, le frère était appelé « convers », c'est-à-dire « religieux » (celui qui fait vœu de conversion des mœurs). Les Franciscains l'appellent « laïc », frère lai (car, au début, l'Ordre s'adressait particulièrement aux laïcs). Mais saint Ignace les nomme « coadjuteurs » *cum-ad-juvare*. Les frères sont ces religieux qui offrent leur service à une communauté (avec les prêtres), pour un but commun : le bien de l'Eglise confié à l'Institut. Prêtres et frères, tous au service de la même cause fixée par l'Eglise, chacun à sa place, pour la plus grande gloire de Dieu.

Concluons : il ne s'agit pas de confier les activités apostoliques à n'importe qui ; il faut une très forte formation. Mais on doit vouloir cet effort de formation.

Cet apostolat ne peut être efficace que si la collaboration est vraiment loyale et profonde entre pères et frères. On doit donc former les frères et les pères à cette collaboration. Cela suppose ouverture facile, docilité qui n'ait rien de servile, recherche commune... Pratiquement, dans les équipes existantes, cela a amené à des révisions de vie régulières et fructueuses.

Les frères doivent sauvegarder toujours les valeurs de leur vie religieuse, et cela sans complexe : c'est par elles qu'ils font mystère.

« Quelle place les frères ont-ils dans l'Eglise d'aujourd'hui » nous demandent parfois des prêtres ? On entrevoit que cette place est essentielle. Les frères ont dans l'apostolat de l'Eglise un rôle irremplaçable, qui depuis quelques siècles, n'a pas été assez utilisé.

COMPAGNON DE MISSION DU PÈRE DE MONTFORT LE FRÈRE MATHURIN

Dans le registre d'état civil de la paroisse de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) on lit, en l'année 1760 :

23 juillet. Messire Mathurin Rangeard, clerc tonsuré, âgé d'environ soixante-treize ans, est décédé le vingt-deux juillet mil sept cent soixante, et le lendemain son corps a été inhumé près de la grande porte à main gauche en présence des soussignés : Regnault prêtre missionnaire... J. C. Croissant prêtre missionnaire... P. M. Guérin¹... Garreau, vicaire de Saint-Laurent... C. R. Maynard de la Fortinière, doyen de Saint-Laurent.

Ce jour-là s'éteignait un dernier rayon de la légende merveilleuse qui avait illuminé la carrière du grand missionnaire, le père de Montfort. De tous ceux, qui autrefois s'étaient associés avec l'apôtre et après sa mort, avaient continué son œuvre, seul cet humble mais fidèle compagnon eut l'honneur de reposer auprès du tombeau du saint². Cet honneur lui était bien dû, car son

1. P. M. Guérin, clerc tonsuré, venu de Louvigné, était destiné à prendre la succession du fameux catéchiste.

2. M. Mulot mourut à Questembert en Bretagne et M. Vatel à Rennes.

dévouement à Montfort, était resté inébranlable même dans les heures les plus difficiles, et après la mort de son maître il avait continué à marcher sur ses traces pendant plus de quarante ans.

la rencontre et le premier apprentissage

Depuis novembre 1702, un jeune prêtre breton, Louis-Marie Grignon, se dévouait aux pauvres de l'Hôpital général de Poitiers. Avec la permission de l'évêque il abandonna en 1705 cette « pauvre Babylone » pour se consacrer uniquement à l'œuvre des missions. Cherchant un peu de solitude entre deux prédications il s'était agenouillé dans l'église des Sœurs Grises, quand il remarqua un jeune homme qui disait dévotement son chapelet. La Providence lui envoyait son premier auxiliaire. Mathurin Rangeard, né à Bouillé-Saint-Paul le 7 novembre 1687, était venu à Poitiers pour entrer comme frère lai chez les Capucins.

Il entra par hasard dans l'église des Pénitentes pour y faire sa prière. M. de Montfort l'ayant aperçu, lui fit signe de le venir trouver et ayant scu son dessein, il l'engagea à demeurer avec lui pour le service des missions ³.

A ce moment, le missionnaire n'avait certes pas encore arrêté quelles seraient exactement les attributions de cet auxiliaire, qui, en dehors d'une solide piété, n'apportait pas une préparation spéciale pour l'apostolat. Mais les saints ne s'embarrassent pas de ces détails.

M. de Montfort ne lui tint pas un autre langage que celui dont se servit le Sauveur pour appeler les apôtres : Sequere me (suis-moi) et aussitôt ce bon garçon obéit.

Les missions dans les différentes paroisses de Poitiers se succédant sans interruption, l'apprentissage de Mathurin commença sur-le-champ. Le missionnaire lui apprit à chanter les cantiques composés par lui comme paraphrase de ses sermons. Sans doute le jeune homme prêta-t-il aussi son concours pour l'organisation des processions auxquelles Montfort conviait les foules. Ainsi ce jeune paysan, venu de son village pour se retirer dans la solitude d'un couvent, fut-il entraîné dans l'activité inlassable de l'apôtre. Associé à l'œuvre de Dieu réalisée par le saint, il fut témoin des merveilles de grâce, des conversions inespérées, mais bientôt aussi des contradictions et humiliations dont on allait abreuver son maître. L'âme candide du néophyte fut-elle ébranlée quand

3. *La Vie de Messire L.-M. Grignon de Montfort* par un prêtre du Clergé (le Sulpicien J. GRANDET), Nantes 1724, p. 78.

les succès éclatants du missionnaire furent arrêtés brutalement par un interdit de l'évêque ? Il ne semble pas. Montfort, obligé de quitter le diocèse de Poitiers, se mit en route pour Rome en avril 1706 pour consulter le Vicaire du Christ sur la voie à suivre. Mathurin ne songea pas un seul instant à se séparer du missionnaire et attendit patiemment son retour.

Il arriva le 25 août, fête de saint Louis son patron, à Ligugé, à une lieue de Poitiers, prieuré appartenant aux Jésuites... Monsieur Grignon y dit la messe ; frère Mathurin, qui l'attendait en ce lieu-là, eut beaucoup de peine à le reconnaître, tant il était changé et hâlé par les ardeurs du soleil et affaibli par la fatigue du chemin⁴.

à la recherche d'un champ d'apostolat ; formation à la pauvreté et aux catéchismes

Poitiers restant hostile au missionnaire, Montfort reprit son bâton de pèlerin et se dirigea d'abord vers le Mont Saint-Michel. En route il rejoignit un pauvre paysan ployant sous un lourd fardeau. Sans permettre à Mathurin de le relayer, le prêtre porta la charge pesante jusqu'au village sis au pied de la Basilique. Il fit donner une chambre au pauvre paysan, força une troupe de soûlards à cesser leurs blasphèmes et..., dit frère Mathurin,

se déroba à ma vue, et fut expier sur son corps par quelque rude pénitence, les péchés de ces misérables⁵.

Montfort voulut passer par Rennes pour y consulter M. Bellier un de ses anciens directeurs. M. de la Visuelle, sacriste de Saint-Sauveur, découvrit la demeure de son neveu et n'y rencontrant que le frère Mathurin, se plaignit de ce que le missionnaire négligeait de venir saluer ses père et mère qui habitaient la ville⁶. De Rennes les voyageurs se dirigèrent vers Dinan, où se préparait une grande mission. Ils furent obligés de passer par Montfort-sur-Meu, ville natale de celui que le peuple avait appelé « le bon père de Montfort ». Le missionnaire s'arrêta au hameau de la Heurtebise et envoya frère Mathurin demander l'hospitalité à la Mère Andrée, qui avait été la nourrice du fils de son maître, M. Grignon. Elle refusa d'héberger un prêtre qu'elle ne connaissait pas, car le frère avait interdiction formelle de révéler le nom du missionnaire qui demandait la charité au nom du Christ⁷.

4. GRANDET, p. 103.

5. PICOT DE CLORIVIÈRE, *La Vie de Messire L.-M. Grignon de M.*, p. 144.

6. GRANDET, p. 107.

7. GRANDET, p. 114.

A Dinan, le missionnaire rencontra son frère Joseph, devenu Dominicain. Il le salua cordialement, mais le père sacristain, excédé de s'entendre appeler cher frère, se plaignit auprès de Mathurin qui fut obligé de révéler l'identité de son maître⁸.

Enfin l'apôtre trouvait l'occasion de se dévouer. Comme il y avait un nombre suffisant de prédicateurs, il sollicita pour lui l'office de catéchiste. Nous verrons plus loin combien le saint attachait d'importance à cette fonction, mais il me semble qu'il voulait avant tout profiter de l'occasion pour donner à son jeune auxiliaire une formation solide. L'avenir apportera la preuve que ses efforts furent couronnés de succès.

Pendant les derniers mois de 1706, Montfort missionna seul dans les environs de Dinan. Au mois de février 1707, il s'associa avec M. Leuduger, scholastique de la cathédrale de Saint-Brieuc et directeur des missions. Les biographes nous rapportent les succès extraordinaires remportés par le saint, mais ils laissent dans l'ombre son pieux compagnon. Pourtant nous trouvons toujours Mathurin aux côtés du missionnaire. C'est ainsi qu'à Saint-Brieuc il l'envoie mettre à l'épreuve la charité d'une sœur tourière et à la Trinité lui demande d'entonner un cantique en l'honneur de la Vierge⁹.

En l'été de 1707, Montfort se sépara de M. Leuduger et on ne peut pas dire que l'adieu fut très cordial. Il se fixa alors dans un prieuré abandonné à Saint-Lazare, près de Montfort-sur-Meu, en compagnie de deux frères : Mathurin et Jean, un nouveau venu. Ensemble ils aménagèrent quelques chambres et ornèrent la chapelle dédiée par le saint à Notre Dame de la Sagesse.

De ce centre improvisé, le missionnaire rayonnait dans les paroisses d'alentour. Et voici la preuve que le premier auxiliaire avait bien profité des leçons de son maître. Montfort écrivit le 17 février 1707 au curé de Bréal : « J'enverrai Mathurin mardi chez vous pour dire le Rosaire publiquement ; chanter des cantiques et publiquement porter, de ma part, soixante petites croix de Saint-Michel à nos soldats, lesquelles vous aurez la bonté de leur distribuer, après que vous les aurez avertis dimanche de se trouver mardi¹⁰. »

8. GRANDET, p. 110.

9. GRANDET, p. 117, et RESNARD, *Vie du vén. L.-M. Grignon de Montfort*, Manuscrit rédigé entre 1765 et 1770, t. I.

10. Montfort ne donne jamais à Mathurin la qualification de frère. Nous verrons que ce fait est très significatif.

Nantes 1708-1711 ; l'auxiliaire du Père

Les tracasseries de certains malveillants empêchaient Montfort de déployer son activité dans le diocèse de Saint-Malo. Il accepta l'invitation du vicaire général de Nantes de venir évangéliser cet immense diocèse.

Mgr Barin lui adjoignit un jeune prêtre, M. des Bastières, qui devint un ami et un confident. Certains détails rapportés par ce précieux témoin nous le font voir associé à Mathurin dans l'organisation des catéchismes auxquels se pressaient non seulement une multitude d'enfants mais aussi des pauvres toujours plus nombreux, que le saint attirait irrésistiblement ¹¹.

Pour Montfort, la grande aventure de cette période fut l'érection du Calvaire de Pontchâteau. La bénédiction de ce monument érigé par la foi et le dévouement des fidèles promettait de devenir un triomphe. Elle n'eut pas lieu. Au contraire, une lettre de cachet émanée de la Cour en ordonna la démolition. Mais pour le missionnaire, ce ne fut pas là la fin des amertumes. L'évêque de Nantes lui défendit de continuer l'œuvre des missions, lui conseilla de faire une retraite chez les Jésuites et finalement lui retira toute juridiction. Impossible pour l'apôtre de se livrer à un ministère public ¹². Cet hiver de 1710-1711 fut certes une terrible épreuve pour le pauvre prêtre, condamné par ses adversaires, abandonné par ses amis. Et pourtant il ne pouvait se résigner à ne pas se dépenser au salut du prochain. Rencontrant dans les rues de pauvres malades abandonnés de tous, il les amena dans sa « Providence », une pauvre maison qu'une bienfaitrice avait mise à sa disposition. Les premiers infirmiers furent certainement les deux frères Mathurin et Jean restés fidèles au saint ¹³. Ce furent les premiers commencements de cet Hôpital des Incurables auquel Montfort, peu avant sa mort, annonçait sa visite ¹⁴.

Pendant ce même hiver le missionnaire fonda une autre œuvre à Nantes, sur laquelle nous n'avons hélas aucun détail.

11. M. des Bastières rapporte les miracles opérés par Montfort pour nourrir les pauvres qui avaient assisté au catéchisme (GRANDET, p. 287).

12. « Puisque la divine Croix me cache et m'interdit la parole... » Lettre aux Amis de la Croix. Introduction.

13. Le frère Pierre, guéri miraculeusement par Montfort à la mission de Vertou, l'abandonna après celle de Crossac.

14. Lettre du 4 avril 1716 : « Si Monseigneur de Nantes le juge à propos... je serai à Nantes le 5 du mois de mai ».

La Rochelle 1711 ; ordonnateur des processions et des chants

Les évêques de La Rochelle et de Luçon appelèrent le missionnaire dans leurs diocèses. Il se mit en route en compagnie de frère Mathurin. Le 11 juillet 1711, ils arrivèrent à La Rochelle.

Comme il était un peu tard, il chercha une hôtellerie. Pendant qu'il prenait un souper très frugal, son compagnon lui dit : « Mon père, vous n'avez point d'argent, qui est-ce qui paiera demain pour nous ? » — « Ne vous mettez pas en peine, mon enfant, dit M. Grignon, la Providence y pourvoira¹⁵. »

L'ardent missionnaire réussit à enflammer la froide cité huguenote. La Rochelle s'ébranla à sa voix. Les processions devinrent de grandes manifestations de foi. Un officier de la garnison prit un croquis de celle des femmes et on lit dans la légende : « Frère Mathurin, serviteur du missionnaire, faisant marcher par ordre et ordonnant le chant des différents cantiques¹⁶. »

Le zèle fougueux de Montfort devait lui susciter des ennemis. M. des Bastières surprit plus tard une conversation entre plusieurs cavaliers :

Nous apprîmes un jour par hasard qu'il devait aller un dimanche soir avec frère Mathurin chez Adam sculpteur, et qu'il devait passer par cette petite rue de La Rochelle ; nous y fûmes dès sept heures du soir, nous l'attendîmes jusqu'à onze heures, mais il n'y vint point. Un de la compagnie demanda ce qu'il aurait fait s'il avait passé, il lui répliqua : Nous lui aurions cassé la tête. Hé ! qu'auriez-vous fait, lui répliqua-t-on à frère Mathurin ; et il dit : Nous l'aurions envoyé au diable avec son maître¹⁷.

le catéchiste accompli

Nous possédons un document d'une importance capitale pour nous renseigner sur les activités du fidèle compagnon de Montfort. Voulant affermir son œuvre, il fallait au missionnaire des prêtres détachés de tout et se dévouant uniquement à la mission et des frères laïques pour avoir soin du temporel, mais qui soient détachés, vigoureux et obéissants¹⁸. Pour réaliser ce projet il entreprit le voyage de Paris pour s'aboucher avec les successeurs de Poullart des Places, le fondateur du Séminaire du Saint-Esprit qui lui avait promis des recrues.

Comment gagner à son idéal les séminaristes ? Il leur soumit les Règles qu'il avait composées pour les *Prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie*. Or nous trouvons là un chapitre qui traite des *Règles du Catéchisme*. En voici l'essentiel :

15. GRANDET, p. 173. 16. Dessin de Claude Masse. 17. GRANDET, p. 185.

18. Règle manuscrite de saint L.-M. Grignon de Montfort.

1° L'emploi du catéchisme étant le plus grand de la mission, celui qui en est chargé par l'obéissance applique tous ses soins pour s'en bien acquitter, car il est plus difficile de trouver un catéchiste accompli qu'un parfait prédicateur.

2° Il tâche de se faire aimer et craindre tout ensemble, en sorte cependant que l'huile de l'amour surpasse le vinaigre de la crainte. C'est pourquoi s'il intimide les enfants par des menaces et des pénitences humiliantes d'un bon maître, il les anime comme un bon père par les louanges qu'il leur donne, par les récompenses qu'il leur promet et leur distribue, par les caresses qu'il leur fait. Mais jamais il ne les frappe de la main ni de la gaulle. Si cependant quelque enfant était incorrigible, il l'enverrait recevoir de ses parents 10 ou 12 coups de fouet ou de gaulle.

3° Il use d'une grande fermeté à ce que les enfants ne causent ni ne badinent au catéchisme; il leur pardonne la première fois, il les menace la seconde, il leur fait faire une pénitence la troisième et il les envoie chercher le fouet convenable la quatrième...

5° Il a pour grande maxime d'interroger beaucoup les enfants et de parler très peu pendant qu'il interroge, réservant à leur faire ou faire faire par quelque autre missionnaire une exhortation pathétique, d'un bon quart d'heure, sur quelque grande vérité, sur la fin du catéchisme, afin qu'après avoir éclairé leur esprit par les demandes du catéchisme, leur cœur soit attendri et touché par cette exhortation¹⁹.

7° Le premier ou le second catéchisme de la mission, il fait asseoir les enfants coude à coude, par âge et par ordre, comme les neuf chœurs des anges dans le ciel : il faut que les enfants gardent cet ordre pendant toute la mission, se placent toujours dans le même ordre et auprès des mêmes compagnons : et il appelle chaque banc du nom d'un des neuf chœurs des anges : Chérubins, Séraphins, Trônes, etc. Cette industrie est merveilleuse;

a) pour tenir les enfants dans l'ordre et le Dieu de l'ordre parmi les enfants ;
 b) pour rendre les enfants attentifs et assidus au catéchisme, le compagnon de chaque enfant étant obligé d'avertir le catéchiste de l'absence de son compagnon ;
 c) pour abrégier le temps du catéchisme, le catéchiste n'étant point obligé d'écrire ou du moins de nommer le nom des enfants, qui est un temps perdu, et voyant d'un clin d'œil ceux qui manquent au catéchisme et ceux qui y viennent de nouveau.

8° Après le chapelet récité et les enfants arrangés, il commence le catéchisme en produisant et en faisant produire tout haut aux enfants des actes de foi, de la présence de Dieu, des actes d'espérance, de charité, de contrition, d'offrande du catéchisme à Jésus Christ, d'invocation du Saint Esprit et du secours de la Sainte Vierge et de l'ange gardien.

9° Ensuite il fait répéter par un seul ce qui a été appris dans le dernier catéchisme, propose quelque demande, la fait répéter par plusieurs l'un après l'autre, selon l'ordre qu'ils sont rangés, souvent sans rien dire, les désignant seulement avec la main ou la baguette. Par cette manière, qui ne fatigue pas beaucoup, il peut et il doit interroger quatre ou cinq cents enfants, en une heure et demie.

Malgré le silence des biographes, rien ne permet de supposer que Mathurin ne collabora plus aux missions pendant les dernières

19. M. des Bastières qui, après le catéchisme, devait conduire les pauvres vers les tables préparées pour eux, fit-il souvent cette exhortation pathétique ? Mais Mathurin y excellait, comme nous le dira l'article nécrologique.

années de la carrière de Montfort ; cependant c'est un fait qu'il ne fut plus son inséparable compagnon de route. Mathurin ne fut pas du voyage à Paris en 1713 ; il n'accompagna pas non plus le saint dans sa pérégrination vers Rouen ²⁰.

la brisure

Le 28 avril 1716, Montfort mourait à la mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre. La veille il avait dicté à M. René Mulot son testament dans lequel on lit, non sans quelque surprise :

1° Je mets entre les mains de Monseigneur l'Evêque de La Rochelle et de M. Mulot mes petits meubles et livres de mission, afin qu'ils les conservent pour l'usage de mes quatre frères unis avec moi dans l'obéissance et la pauvreté, scavoir : frère Nicolas de Poitiers, Philippe de Nantes, frère Louis de La Rochelle et frère Gabriel qui est avec moi...

5° M. Mulot donnera de l'argent de la Boutique, dix écus à Jacques s'il veut s'en aller, dix autres à Jean, s'il veut aussi s'en aller, et dix écus à Mathurin, s'il s'en veut aller et ne pas faire vœux de pauvreté et d'obéissance.

De ce texte ressort clairement que Montfort considère comme membres de la Communauté du Saint-Esprit fondée par lui, les quatre frères ayant émis des vœux. Ce qui est étrange c'est qu'à part le frère Nicolas, que nous rencontrons au voyage de Rouen, aucun de ces frères n'est nommé par les biographes.

Les frères Philippe, Louis et Gabriel apparaissent ici pour la première et dernière fois, car avec Nicolas ils disparaissent après la mort du saint et personne n'a pu retrouver leur trace.

Montfort prévoit le départ de deux fidèles auxiliaires Jean et Jacques et regrette le départ de Mathurin. Il semble encore espérer que ce dernier pourra se résoudre à émettre des vœux et ainsi entrer dans la Communauté. En fait Mathurin ne fera pas de vœux mais pourtant c'est lui seul qui restera fidèle à sa vocation missionnaire ²¹.

l'infatigable catéchiste des missions montfortaines

Après la mort de Montfort, M. René Mulot et M. Adrien Vatel, deux jeunes prêtres associés avec lui depuis quelques mois, se

20. Les frères Jacques et Nicolas accompagnèrent Montfort dans son voyage à Rouen. C'est Jacques qui chante les cantiques pendant les missions de la saison 1715-1716. A St-Laurent-sur-Sèvre, Montfort parle du « frère Gabriel qui est avec moi » et nous savons que Jacques resta dans cette paroisse après la mort du saint.

21. Dans un manuscrit commencé en 1760 et demeuré incomplet, sœur Florence écrit : « Frère Mathurin... n'était guère propre pour faire des vœux... le scrupule l'a toujours excédé à un point au-dessus de toute expression, Dieu le permettant ainsi pour exercer et purifier sa vertu ».

retirèrent dans la paroisse de Saint-Pompain, dont Jean Mulot, frère de René était le prier.

Au 30 mai 1718, nous les retrouvons en mission à Saint-Hilaire-sur-l'Autise. Depuis ce jour ils ne déposeront plus la faucille, comme dirait le père Mulot. Au 2 juin 1718, nous trouvons la première signature de Mathurin Rangeard dans les Registres de Saint-Pompain. Nous ne savons pas depuis quand il avait rejoint les missionnaires, mais nous le verrons prêter son concours dans toutes les missions prêchées par les Montfortains aussi longtemps que sa santé le permit, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans.

Si la liste des missions, que Besnard nous a conservée ²², est exacte ils ont fourni en quatre ans (de 1718 à 1722) 34 missions et autres travaux. Mathurin était certainement à leurs côtés, même si nous ne trouvons pour cette époque qu'une seule fois sa signature dans le registre d'une paroisse à Contré, le 4 mars 1721.

Ses mérites comme catéchiste des missions furent reconnus officiellement à la mission de Vaulnay-sur-Vienne en 1722 par Mgr de Foudras, auxiliaire de Poitiers, qui lui conféra la tonsure ecclésiastique.

Entre 1722 et 1740, pour autant que les documents nous permettent d'en juger, les Missionnaires du Saint-Esprit ont prêché le nombre incroyable de 110 missions. Mathurin est toujours à leurs côtés et l'on retrouve sporadiquement sa signature dans les registres des paroisses ²³. A partir de 1737, la Compagnie de Marie s'enrichit de quelques sujets d'élite. Ne citons que les noms des Pères Albert, Hacquet et Javeleau. Jusqu'à la veille de la Révolution, ils ont déployé une activité inlassable.

De 1740 à 1759 on compte 143 missions. Autour des Pères Albert, Hacquet et Javeleau, viennent se ranger des collaborateurs plus ou moins fidèles, mais il y en a un qui ne manque jamais à l'appel, c'est le frère Mathurin ²⁴. Après la mission à Fontenay-le-Comte, du 4 mars au 17 avril 1759, les forces l'abandonnèrent.

22. Besnard nous a conservé une liste de missions prêchées par les premiers Montfortains. Hélas l'ordre chronologique est certainement fautif. Mais c'est le seul document que nous possédons sur leurs activités jusqu'en 1730. On peut combler la lacune qui existe entre 1730 et 1740 par des données empruntées à une liste conservée par Picot de Clorivière, mais ces données sont loin d'être exactes. A partir de 1740 jusqu'en 1779 nous avons un compte rendu sur chaque mission de la main d'un des plus grands missionnaires montfortains du XVIII^e siècle, le père Hacquet.

23. A Sainte-Verge le 24 avril 1724 ; à Esnandes le 13 juin 1726 ; à Douces en janvier 1732.

24. En 1742, Mathurin dut être malade, car il ne figure pas au tableau des missionnaires. Il fit le catéchisme dans 131 des 143 missions prêchées par les Montfortains.

Au sens littéral du mot : il n'en pouvait plus. Il ne put achever la saison et l'année suivante il dut se résigner à laisser partir l'héroïque phalange accompagnée de celui qu'on lui destinait comme successeur, le frère Guérin.

Pendant un peu plus d'une année il tâcha de trouver le repos, mais l'inaction devait lui peser. Combien de fois fit-il le pèlerinage au tombeau de celui qui l'avait appelé comme le Christ ses apôtres? Malgré la charité fraternelle qui l'entourait dans la communauté, il devait se sentir bien seul, et accablé par de terribles peines intérieures, comme on le lit dans l'article nécrologique que lui consacra sœur Florence :

La première occupation que lui donna M. de Montfort, fut d'apprendre à parfaitement bien faire le catéchisme. C'est à quoi il a excellé. Il avait reçu pour cela du Saint Esprit un don tout particulier. Il avait tant d'industrie pour faire entrer en peu de temps les vérités de la foi dans les testes les plus dures. Ses paroles prononcées et intimées avec une sainte industrie, donnaient de la conception à ceux qui n'en avaient pas naturellement. Il faisait tous ses exercices avec tant d'onction, de charité et d'humilité, qu'il attirait même les pères et les mères des enfants au catéchisme. Il serait difficile de raconter les conversions qu'il a faites par ses pieuses exhortations, qu'il faisait en instruisant. On était charmé de ses manières prévenantes et polies, et son scrupule à part, c'était l'homme le plus soumis et le plus obéissant à ses supérieurs et même à ses inférieurs. C'est en exerçant toutes ses fonctions que la maladie le prit par une fièvre qui lui a duré près de... et quoiqu'il craignit naturellement la mort, il s'y prépara de toutes ses forces! Mais le Seigneur, qui par sa bonté, a toujours esgard à la faiblesse de ses fidèles serviteurs, permit qu'il ne s'aperçut pas que l'heure, qui lui était si terrible, arrivait bientôt, car il fut encore se promener au jardin le même jour au matin, et comme il se trouvait la poitrine gênée, il se fit donner un remède par frère Joseph. Après qu'il eut opéré, il se trouva un peu dégagé, mais tout habillé et assis sur son lit, il lui prit une faiblesse. On n'eut que le temps de lui donner l'Extrême-Onction et les indulgences qu'il rendit son âme à Dieu sans avoir d'agonie, ayant communiqué à la chapelle le jour auparavant et toujours dans l'exercice...

Le texte du manuscrit s'arrête brusquement! Nous ne saurons donc pas ce que sœur Florence voulait dire par : « toujours dans l'exercice... » mais nous pouvons compléter, je pense en disant : toujours dans l'exercice des vertus d'un véritable missionnaire.

P I E R R E E I J C K E L E R S M M

A l'écoute de Libermann

LA MISSION DU FRÈRE D'APRÈS LIBERMANN

La fondation des frères spiritains se situe dès les débuts, et dans la perspective directe, de l'évangélisation de l'Afrique au XIX^e siècle.

Il faut reconnaître que les premiers artisans de « l'Œuvre des Noirs » n'y avaient pas pensé d'eux-mêmes : le dessein des Tisserant et des Le Vasseur - premiers compagnons de Libermann et premiers initiateurs du projet - était seulement de procurer des prêtres aux âmes délaissées de la race noire. Le père Libermann lui-même « n'avait eu en vue primitivement que de fonder une société de prêtres et nullement une société composée de prêtres et de frères... »¹. La *Règle provisoire*, écrite en 1840, est formelle :

La Congrégation des Missionnaires du très saint Cœur de Marie est une réunion de prêtres, qui, au nom et comme envoyés de Notre Seigneur Jésus Christ, se dévouent tout entiers à annoncer son saint Evangile et à établir son règne parmi les âmes les plus pauvres et les plus délaissées dans l'Eglise de Dieu (N.D., II, 235).

1. P. SCHWINDENHAMMER dans N.D., II, 232. Les sigles de référence utilisés dans cet article sont expliqués ci-dessus p. 416 : *Ecrits libermaniens*.

La question des frères ne se posa au Fondateur que vers la fin de 1842, quand M. Ducournau lui demanda s'il n'aurait pas, dans son œuvre, l'utilisation pour un tonnelier qui désirait se dévouer dans les missions. Ce même personnage, dans une lettre du 21 octobre 1842, fait état de la réponse reçue du Vénérable : Le bon Dieu ne m'a pas fait encore connaître si je dois recevoir des frères pour le catéchisme (N.D., III, 386).

Peu après, le père Libermann écrivait à son correspondant (11 novembre 1842) :

(Le tonnelier) pourrait rendre de grands services, non en faisant des tonneaux, mais en travaillant, selon son pouvoir et selon la grâce de Dieu, pour aider les missionnaires dans les œuvres de zèle (N.D., III, 338).

L'idée était donc dans l'air - et déjà formulée d'une façon bien précise - mais le père Libermann ne semble pas pressé de la réaliser, puisque le tonnelier sera prié d'attendre pour se rendre au noviciat. En fait, il ne sera jamais membre de la Congrégation.

civilisation et évangélisation : l'idée de Mgr Barron

On ne se préoccupera de recruter des frères que sur l'intervention de Monseigneur Barron, premier vicaire apostolique des Deux Guinées. Après une première visite à son vaste territoire de mission, il revient à Rome et en France, persuadé que seul, « un corps de missionnaires, ayant aussi des frères laïques, sachant les arts mécaniques » pourrait évangéliser l'Afrique². Il vient à Paris, à Notre-Dame des Victoires en décembre 1842. Monsieur Desgenettes, curé de cette paroisse, le met en relation avec le fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Il est permis de penser que l'évêque n'envisagea d'engager les fils de Libermann qu'à la condition qu'on lui procure aussi les « frères laïques » qu'il désirait.

De fait, quelques jours après leur entrevue, il écrit dans ce sens au vénérable père Libermann :

L'idée de prendre avec nous de France des frères ou bien des artisans qui seraient disposés à se faire frères, m'est venue à la mémoire (...). (Ils) seraient de la plus haute importance, tant pour nous-mêmes, comme encore pour nous attirer les pauvres indigènes, qui, alors, feront tout pour le bon Dieu, quand ils verront que nous ne cherchons que de leur être utile (N.D., V, 40 ; 9 janvier 1843).

2. MGR BARRON écrit à la S.C. de la Propagande, le 25 juillet 1842 (N.D., V, 19) : « Nous sommes intimement persuadés que rien ne servirait plus à attirer à la religion et à lui gagner l'entière confiance de ces nombreuses tribus, que de leur enseigner les métiers de la société civile, qui leur seraient les plus utiles... Et,

Dès le 16 février 1843, Libermann se met en quête de quelques artisans, qui voudraient bien se dévouer à la mission de Guinée³, mais ce n'est que le 1^{er} mai suivant qu'il utilise le mot « frères », et encore, c'est pour affirmer que leur admission dépend de Mgr Barron⁴... En fait, jusqu'à la fin de sa vie, le père Libermann affirmera que c'est la nécessité qui l'a amené à fonder les frères⁵.

Mais s'il fait confiance à Mgr Barron et lui recrute du monde le fondateur des frères spiritains n'est pas homme à suivre aveuglément l'opinion d'un seul homme : il réfléchit au problème, il l'étudie à fond, et ce qui lui a été inspiré par cet évêque devient chez lui une conviction. Dès le 25 février 1844, il prévoit la création de maisons d'éducation pour jeunes Africains, en vue de « la grande œuvre de la propagation de la foi par le secours de la civilisation »⁶. En 1846, il rédige un mémoire à la Congrégation de la Propagande ; il y expose *ex professo* son plan d'évangélisation de l'Afrique. Toute une page y développe l'idée primitive de Mgr Barron : elle vaut d'être citée dans son entier.

L'ensemble de cette marche (de l'évangélisation) repose sur deux principes corrélatifs :

Le premier. — Nous croyons que la Foi ne pourrait prendre une forme stable parmi ces peuples, ni les Eglises naissantes, un avenir assuré, que par le secours de la civilisation perfectionnée jusqu'à un certain point.

puisqu'en France on trouve des sociétés religieuses qui ont des frères laïques versés dans ces divers métiers j'ai résolu de m'adresser d'abord à quelques-unes de ces sociétés... »

Le 8 septembre suivant, il reprend le même thème (N.D., V, 27-28).

3. « Si vous pouviez connaître quelque pieux charpentier, forgeron ou menuisier, qui veuille se dévouer à la mission de Guinée, ce serait un grand bien. Monseigneur en demande. Il prendrait tous les trois, s'il les trouvait. Mais il faudrait leur bien faire savoir qu'il n'y aurait pas d'argent à gagner dans le pays et qu'il y aurait beaucoup à souffrir. Ces ouvriers pourraient produire de très heureux effets sur les Noirs » (N.D., IV, 114 ; 16 février 1843 ; Libermann à Monsieur Lemerrier, avocat à Nantes).

4. « Je voudrais avoir une réponse sur ce point de Mgr Barron. Je ne puis admettre de frères pour la Guinée qu'avec le consentement de Monseigneur, parce que c'est lui qui doit se charger de leur entretien » (N.D., VI, 211 ; 1^{er} mai 1843, Libermann à M. Ducourneau à Saint-Sulpice).

5. Certains se sont scandalisés de cette attitude du vénérable Père. Mais, dans l'Eglise de Dieu, a-t-on jamais vu un fondateur d'Ordre ou de Congrégation entreprendre, pour son seul plaisir, de rassembler des hommes ? En fait, Libermann a été pris au dépourvu : il n'avait jamais envisagé cette institution des frères, alors que sa vie à Issy l'avait comme naturellement préparé à s'occuper de la formation des prêtres et de l'organisation de leur apostolat. S'il regrette presque d'avoir été « enfin obligé d'adopter des frères » (N.D., VI, 80 ; 25 février 1844), il exprime aussi sa répugnance à fonder une congrégation de Religieuses (N.D., IV, 359 ; 28 septembre 1843), ainsi qu'à prendre en charge le Séminaire du Saint-Esprit (N.D., VII, 370 ; 6 novembre 1845) et pourtant c'est seulement trois ans plus tard (1848) qu'il deviendra Supérieur Général de cette Congrégation du Saint-Esprit.

6. N.D., VI, 65 ; N.D., VII, 375 (5 novembre 1845). Sur ces projets d'écoles, voir dans *Spiritus* n° 8, J. RATH : *Laborieuse genèse des premiers séminaires africains*.

De plus, il nous semble que la formation et la consolidation de nos Eglises d'Europe sont dues à l'établissement d'une civilisation complète. Nous croyons que nos Eglises auraient été difficilement en état de recevoir, encore moins de conserver, l'organisation canonique si essentielle à l'Eglise catholique et si nécessaire pour garantir sa perpétuité, sans cette civilisation.

Nous appelons civilisation perfectionnée, celle qui a pour fondement, outre la religion, la science et le travail.

La civilisation grossière qui n'apprend qu'à manier médiocrement la bêche et l'outil, n'a qu'une très petite portée pour opérer un changement dans les mœurs des peuples, et ne peut être que de courte durée. Il ne suffit donc pas de montrer à ces hommes neufs, la pratique du travail, il faut peu à peu leur inculquer les théories des choses, afin de les mettre par là, peu à peu, en état de n'avoir plus besoin du secours des missionnaires pour continuer l'œuvre, autrement ces peuples resteront toujours dans leur enfance, et dès que les missionnaires viendront à leur manquer, ils retomberont dans la barbarie. La Foi alors ne survivra pas à la civilisation.

Il faudra un temps considérable sans doute pour obtenir le résultat désiré, mais on est sûr de ne l'obtenir jamais, si on n'y vise dès l'origine tout en faisant les choses imparfaitement dans les commencements.

Le deuxième principe est que la civilisation est impossible sans la foi. De là, c'est la tâche du missionnaire, c'est tout son devoir d'y travailler, non seulement dans la partie morale, mais encore dans la partie intellectuelle et physique, c'est-à-dire dans l'instruction, l'agriculture et les métiers. C'est lui seul, qui, par son autorité surnaturelle d'envoyé de Dieu, par sa charité et son zèle sacerdotal, est capable de produire un effet complet, c'est donc sur lui seul que repose l'œuvre.

De plus, si le missionnaire se charge seulement de la partie morale, sans s'occuper du reste, d'autres s'en occuperont, et il verra souvent détruire en peu de temps, par eux, ce qu'il aura tâché d'édifier avec beaucoup de peines et de travaux (N.D., VIII, 248 ; 15 août 1846).

Peut-on dire plus clairement que le missionnaire doit s'intéresser à tout l'homme ? Mais, sur qui compte l'apôtre des Noirs, pour répondre à tous ces besoins, sinon sur celui que Mgr Barron demandait : le frère, avec le prêtre.

Au demeurant, le père Libermann ne faisait que continuer saint Benoît. Dans l'encyclique *Fulgens radiatur*, le Pape Pie XII écrivait, à l'occasion du quatorzième centenaire de la mort du grand patriarche (1947) :

Des groupes nombreux de moines (...) furent envoyés par le Souverain Pontife pour propager efficacement le règne pacifique de Jésus Christ jusqu'aux extrémités de la terre, non par la force, non par le meurtre, mais par la croix et par la charrue, par la vérité et par l'amour.

Partout où arrivaient ces troupes sans armes, formées de prédicateurs de la doctrine chrétienne, d'artisans, d'agriculteurs et de maîtres dans les sciences divines et humaines les terres boisées et incultes étaient ouvertes par le fer et par la charrue; les arts et les sciences y élevaient leurs demeures; les habitants, sortis de leur vie grossière et sauvage, étaient formés aux relations sociales et à la culture, et devant eux brillait en un vivant exemple la lumière de l'Evangile et de la vertu.

AIDER LES MISSIONNAIRES

Pour le père Libermann, évangélisation et civilisation vont donc de pair, du moins sur le plan pratique : l'on ne peut devenir pleinement un homme, si l'on n'est pas chrétien. Et l'on ne peut vivre pleinement en chrétien que si l'on est vraiment homme. Cette proposition n'implique d'ailleurs nullement, chez celui qui l'exprime, que, dans l'échelle des valeurs, ces deux réalités soient à situer au même niveau : la fin de l'homme, c'est Dieu. La civilisation est donc la servante de l'évangélisation. C'est à partir de ces principes, entrevus dès les débuts d'une façon plus ou moins nette, que le fondateur des frères spiritains définit le rôle qu'il entend confier à ses frères.

les prêtres ne peuvent suffire

En effet, la première conclusion concrète qu'il en tire, c'est que les prêtres ne peuvent suffire à la tâche : en ce qui concerne l'évangélisation, ils ne sont pas le nombre. Pour leur permettre de se consacrer et de se réserver à leurs fonctions spécifiques, où ils sont irremplaçables, on s'ingéniera à les décharger du souci absorbant de leur installation matérielle, et même à les aider dans leurs tâches propres, dans la mesure où celles-ci ne nécessitent pas, d'une façon absolue, l'ordination sacerdotale. Quant à l'entreprise de civilisation, nécessaire pour l'expansion du christianisme, elle n'est pas leur fait. Et étant donné leur petit nombre, ils devront se contenter - pour un temps - de suppléer un personnel inexistant. A ce sujet, le père Libermann écrivait au père Bessieux au Gabon en septembre 1845 :

Vous avez raison de dire que les missionnaires (entendez : prêtres) ne doivent pas être employés définitivement à faire l'école (...). Dans les commencements, avant qu'il y ait des frères, il faut que les missionnaires (la) fassent en attendant, mais cela ne peut être de durée, ce n'est pas là la fonction des missionnaires (N.D., VII, 299).

De plus, les prêtres peuvent ne pas avoir eux-mêmes les compétences voulues : dans un monde où le domaine de la science s'étend toujours, ils ne doivent pas prétendre se spécialiser en tout.

Ainsi, leur petit nombre pour satisfaire à leurs fonctions propres, la nécessité d'une qualification différente amènent les prêtres à faire appel à la collaboration des laïcs, indispensables à ces divers titres, au rayonnement du Christ. C'est donc dans toute

cette acception qu'il faut entendre l'expression qui revient si souvent sous la plume du Vénérable ou de ses collaborateurs : « aider les missionnaires ».

C'est tout le vaste domaine que le père Libermann attribue à ses frères. En effet, dans les débuts, c'est uniquement sur eux qu'il compte pour seconder les prêtres. Comme il le dit au père Bessieux dans la lettre que nous venons de citer, il ne juge pas opportun pour l'instant de faire appel à des frères d'autres congrégations ⁷. A Mgr Kobès, vicaire apostolique de Dakar, qui revient à la charge en 1850, il expliquera que le fait de vouloir rester entre soi ne vient pas d'une attitude intéressée, mais est dicté simplement par la nécessité d'une parfaite unité de vue pour l'organisation première de la fondation ⁸.

des hommes totalement disponibles

De fait, l'unité de vue est nécessaire en tous temps dans une mission et la disponibilité est la première qualité que doivent posséder tous les membres de la communauté qui s'y dévouent, qu'ils soient prêtres ou frères. Libermann la recommande aux uns et autres, dans sa correspondance, et dans les Règles qu'il a rédigées pour eux. Voici ce qu'il écrit pour les frères en 1851 :

Il appartiendra au Supérieur Général de les envoyer en mission ou dans une maison d'Europe, et au supérieur de la maison, ou au chef de la station où ils se trouveront, de leur donner tel emploi qu'il jugera convenable pour la gloire de Dieu. Ils ne doivent nullement examiner les motifs pour lesquels on leur donne telle place, telle fonction, plutôt que telle autre⁹.

Est-ce à dire que les frères peuvent perdre de vue leur rôle et être amenés à faire n'importe quoi ? Le Vénérable ne l'entend pas ainsi, et il donne quelques points de repère pour les uns et les autres.

7. « Il serait bien difficile d'avoir des Frères des Ecoles chrétiennes ou autres pour cela. Il pourrait y avoir de l'inconvénient à ce que des hommes appartenant à une congrégation différente de la nôtre, s'emploient dans une mission si circonscrite ; il serait à craindre du trouble et de la mésintelligence, comme cela est arrivé dans d'autres missions plus d'une fois. D'ailleurs, pour l'exécution du plan qui seul peut procurer le salut de la Guinée, il est important que nous soyons chargés des enfants jusqu'à nouvel ordre. Je vais donc tâcher de nous procurer des frères appartenant à notre congrégation... » (N.D., VII, 299).

8. « Vous croirez peut-être que je suis sous la crainte, que vous m'avez déjà attribuée, de nous voir supplantés dans la Mission par d'autres communautés. Je vous en supplie, pour l'amour de Dieu, ne nous croyez pas des dispositions pareilles ; comptez un peu davantage sur notre bonne foi et nos intentions pures. Vous savez que Dieu va doucement dans ses œuvres ; prenons garde de vouloir marcher plus vite que lui. Il est de fait qu'aucune communauté de missionnaires n'a jamais voulu avoir des frères qui lui étaient étrangers, et ce fait doit faire bien penser avant d'agir » (N.D., XII, 166 ; 23 avril 1850).

9. N.D., XI, 487 ; cf. aussi N.D., IX, 80 ; 4 mars 1847.

missionnaires par le but

Premièrement, on s'attachera à agir dans le but pour lequel on est venu. Sans doute, le frère peut être conduit à réaliser un travail matériel, qui n'a que peu de rapport avec la perspective générale ; du moment que cela concourt au but, il est vraiment missionnaire. Mais le père Libermann insiste sur le rayonnement apostolique que la vie du frère doit avoir : « Chez nous, (les frères) ne viennent pas même directement pour leur salut, mais pour le salut des autres (...). Il y en aura qui feront parfois plus de bien que plusieurs missionnaires »¹⁰.

Nul doute qu'il acquiesce, pour ses frères, au point de vue qu'il expose à la Supérieure Générale des Sœurs Bleues de Castres, au sujet de quelques postulantes qu'il lui a envoyées¹¹ :

Ces pauvres filles, n'ayant d'autre vocation que pour aller en mission, je ne pouvais vous les envoyer qu'à la condition qu'elles iraient en mission (...). Pourvu que vous les employiez à l'œuvre des missions, vous rempliriez les conditions. Ainsi vous garderiez Louise pour l'employer au noviciat, pour former celles qui doivent partir plus tard, elle n'aurait rien à répliquer (...). Je crois que tout ce que vous pouvez, c'est de renvoyer celles d'entre elles que vous ne trouverez pas propres à aller en mission, ou leur proposer de rester, à la condition qu'elles seraient employées en France à d'autres œuvres. Mais celles que vous jugerez propres à aller en mission, vous êtes obligée de les y envoyer par suite d'un accord fait au moins tacitement avec elles.

missionnaires par l'activité spécifique

Deuxièmement, aller en mission n'est pas tout. Le frère devra pouvoir s'y consacrer à une tâche spécifiquement missionnaire. Sa disponibilité ne comporte pas d'exclusive sur le plan des principes : tout ce qui est à faire. Leur fondateur ne les réduit pas à un travail matériel. Voici quelques exemples de l'utilisation de cette formule : « aider les missionnaires ».

Ils doivent aider aux prêtres missionnaires en s'acquittant parfaitement et avec contentement de cœur de toutes les occupations dont on les chargera. Ils doivent être aussi contents à faire les ouvrages manuels qu'à accompagner les missionnaires dans leurs travaux¹².

10. N.D., VI, 120 ; 10 mars 1844, au père Le Vavas seur. Trois semaines plus tard, il écrit : « Nous joindrons des frères aux prêtres missionnaires ; ils feront presque autant qu'eux, surtout ceux qui savent quelque métier convenable » (N.D., VI, 144). Le 10 juin 1844, il reprend : « On accepte chez nous les sujets qui se présentent uniquement pour les missions apostoliques, parce que nous n'avons pas d'autre ministère que celui-là... » (à M. Prosper ; N.D., VI, 229).

11. N.D., IV, 360 ; 28 septembre 1843.

12. N.D., VI, 6 ; janvier 1844, à la communauté du Cap des Palmes.

La fonction de vos frères serait (...) de faire l'école, d'instruire dans les premiers éléments du catéchisme, d'aider le missionnaire dans son travail, et de faire le travail manuel de la maison dont on le chargera¹³.

Pour travailler efficacement au salut de ces pays, nous nous sommes proposés (...) de faire tous nos efforts pour trouver des frères qui puissent aider les missionnaires à faire l'école, apprendre aux indigènes les différents métiers qui peuvent leur être utiles, et le travail de la terre¹⁴.

Vous allez recevoir avec bonheur et charité deux nouveaux confrères prêtres et trois frères qui vous aideront dans le travail du salut des âmes, chacun selon qu'il lui est donné de le faire¹⁵.

Le père Le Vavasseur utilise même l'expression : « prendre part au ministère »¹⁶.

suivant les besoins de la mission et les capacités de chacun

Dans le concret, deux critères définiront l'emploi qu'exercera le frère : les besoins des Missions et de la Congrégation, et les capacités du sujet.

Le Fondateur n'a pas hésité à écarter l'un ou l'autre sujet qui ne voulait pas se rendre en mission ou qui se présentait pour une activité déterminée¹⁷ : on peut présumer qu'il entendait pouvoir compter sur des sujets disposés à tout et susceptibles de faire ce qu'on leur demanderait.

Par contre les supérieurs tiendront compte des possibilités de chaque frère : chacun travaillera « selon son pouvoir et selon la grâce de Dieu », « selon qu'il lui est donné de le faire »¹⁸. Et si, pour un frère bien déterminé, le père Libermann écrit : « Le frère est chez nous pour faire les fonctions matérielles et non pour catéchiser les Noirs »¹⁹, il affirme d'une façon générale : « comme vous pouvez les utiliser à la gloire de Dieu, par les catéchismes et instructions, pourquoi ne pas le faire ? »²⁰.

En fait, le Vénérable est trop soucieux des besoins missionnaires pour mésestimer les talents des frères et les utiliser dans une

13. N.D., VI, 119 ; 10 mars 1844 ; au P. Le Vavasseur.

14. N.D., VI, 275 ; 22 juillet 1844 ; à la Mère Javouhey.

15. N.D., IX, 324 ; 19 novembre 1847 ; à la communauté de Dakar et du Gabon.

16. N.D., VI, 613 ; 31 juillet 1844 ; à Libermann.

17. N.D., IX, 275 ; 30 septembre 1847. A M. Prosper, il écrit le 10 juin 1844 : « Nous ne pouvons pas recevoir quelqu'un en qualité de catéchiste seulement, à moins qu'il ne s'offre comme frère et alors on l'emploiera à ce que l'on jugera convenable » (N.D., VI, 229).

A Mgr Kobès, en 1849 : « Il m'est impossible de vous envoyer le frère Etienne : la maison ici serait en grand désordre, parce que nous n'avons pas de frère pour le remplacer ; nous avons déjà assez de peine à maintenir l'ordre » (N.D., XI, 176).

18. N.D., III, 338 ; 11 novembre 1842. N.D., IX, 324 ; 19 novembre 1847.

19. N.D., VIII, 108 ; 26 avril 1846.

20. N.D., XIII, 33 ; 14 février 1851.

charge que tout autre peut assurer. Vu le petit nombre des frères - on peut établir le parallèle avec les prêtres - il cherchera à les placer, à bon escient, dans une fonction où ils pourront servir suivant leurs capacités.

coadjuteurs ou missionnaires ?

Puisque le frère est missionnaire par le but qu'il poursuit et l'emploi auquel il se dépense, comment se fait-il que le rôle qu'on lui attribue consiste seulement à « aider les missionnaires » ?

Il est certain que le frère, du fait de la consécration entière de son être, est pleinement missionnaire, au même titre, aussi pleinement que son confrère prêtre. L'un et l'autre ne sont pas, à proprement parler, au service d'une personne, sinon celle de Jésus Christ : « parmi les frères, il y en aura qui feront parfois plus de bien que plusieurs missionnaires »²¹. Tous deux aident à l'évangélisation !

Mais à la subordination des rôles correspond nécessairement la subordination des personnes : le prêtre, de par son sacerdoce ministériel, est le seul, par les sacrements, à parachever l'évangélisation. C'est dans cette perspective que l'on peut dire que le frère a pour fonction « d'aider les missionnaires ».

A cet égard, le père Libermann estime que le rôle des missionnaires-prêtres n'est pas de prendre la première place, mais plutôt d'aider le clergé local. C'est aux prêtres de sa congrégation qui vivent à Bourbon qu'il écrit :

Il nous est toujours très important de vivre dans l'humilité de notre état et dans une charité parfaite et une grande déférence pour le clergé paroissial. La hiérarchie ecclésiastique doit toujours prédominer d'honneur et de juridiction sur la hiérarchie religieuse. Les religieux sont des manœuvres dans le champ du père de famille, et les prêtres, dans l'ordre de la hiérarchie sacerdotale, sont les directeurs généraux. L'honneur appartient aux derniers, l'autorité aussi, et aux religieux (s'ils sont fidèles) est due la majeure partie des fruits. Travaillons donc avec ferveur et produisons beaucoup sans vouloir du profit sur la terre²².

21. N.D., VI, 115 ; 10 mars 1844.

22. N.D., VII, 373 ; 5 novembre 1845 ; à la communauté de Bourbon, Pères et frères sont missionnaires, ils ont la même vie religieuse, ils travaillent à la même œuvre, sur des plans différents. Le Père Libermann estime que leurs vertus doivent être les mêmes. En janvier 1844, il écrit à la communauté du Cap des Palmes, et il prend soin de préciser aux frères : « ...Les grandes vertus des frères sont l'humilité, l'obéissance, la docilité... » (N.D., VI, 5). Qu'on n'en conclue pas que ce ne sont pas là vertus de prêtres ! Le P. Libermann veut simplement montrer qu'il n'oublie pas les frères, car, au haut de la même page, il dit en s'adressant à tous : « Pratiquez l'obéissance avec humilité, avec affection de cœur, comme des enfants de Dieu qui sont dociles... » (N.D., VI, 5).

Une dernière remarque sur ce sujet : on ne peut préjuger de son rôle de coadjuteur pour affirmer que le frère possède nécessairement moins d'aptitudes que le prêtre et que son influence ne s'étendra pas autant. Les aptitudes ne sont pas le signe déterminant d'une vocation. En effet, trois hommes peuvent avoir les mêmes aptitudes et, chacun, une vocation différente ; père de famille, frère ou prêtre. C'est Dieu qui appelle, comme il lui plaît. Et la qualification du frère, pour être différente de celle du prêtre, exige bien souvent autant de qualités.

Concluons ce chapitre par un article de la Règle de 1851, où le Fondateur résume le rôle qu'il assigne à ses frères :

Les frères sont reçus au service de Dieu dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, pour aider les missionnaires dans leurs travaux apostoliques, en leur rendant les services dont ils ont besoin pour vaquer plus librement à l'exercice de leurs saintes fonctions, et en s'employant, selon les ordres de leurs supérieurs, au bien des indigènes (N.D., XI, 487).

MISSIONNAIRE RELIGIEUX

La Société fondée par le père Libermann, qui fusionnera en 1848 avec celle du Saint-Esprit, est avant tout une congrégation missionnaire : il l'a organisée en vue de répondre, d'une façon adéquate aux besoins des missions. Ainsi, pour les Spiritains, la vie religieuse qui représente certes une grâce et un idéal, constitue surtout un moyen pour mieux vivre l'aventure missionnaire : ils sont apôtres, non seulement par leur but et leurs activités, mais aussi par toute leur vie consacrée au Seigneur.

Dans sa Règle de 1840, le vénérable Libermann n'instaure pas l'état religieux ; « les circonstances obligent la Congrégation à se priver d'un si grand bien » (N.D., II, 259). Les membres de l'Institut peuvent faire des vœux, mais privés et secrets, et révocables par le Supérieur Général²³.

Dès 1845, à la différence des prêtres, les frères prononcent leurs vœux perpétuels en public (*ibid.*, p. 325).

Les choses demeureront en cet état jusqu'en 1855, date à laquelle le Saint-Siège accordera à la Congrégation du Saint-Esprit, la

23. Le 10 juin 1844, le père Libermann signale à un prêtre qui cherche sa voie : « Dans notre Congrégation, on n'est pas obligé aux vœux, quoiqu'on les désire et qu'on y encourage. Un grand nombre les feront toujours parce que c'est une grande garantie pour le missionnaire lui-même. Ceux qui les feront sont obligés au secret, à cause de l'inconvénient qui résulterait de la diversité dans la même Communauté, car il y en aura toujours qui ne les feront pas (N.D., VI, 229).

faveur d'émettre des vœux publics : les pères les prononceront le 26 août 1855 ; les frères, le 9 septembre suivant.

Voilà le contexte dans lequel s'insère l'établissement de la vie religieuse de nos frères : ils ont été des missionnaires, avant de devenir des religieux. Voyons à ce sujet l'évolution de la pensée du vénérable Libermann.

non pas domestiques mais « coopérateurs et coreligieux »

Dans ses lettres à la Congrégation de la Propagande, Mgr Barron exprime donc son intention d'engager, pour l'évangélisation de l'Afrique, une société de missionnaires ayant des frères laïques. Au père Libermann, il écrit son « idée de prendre avec eux de France des frères ou bien des artisans qui seraient disposés à se faire frères » (voir ci-dessus p. 398).

Selon sa manière habituelle, toute de prudence surnaturelle, le Père ne préjuge pas de l'avenir : il se contente de parler d'abord de « pieux charpentier, forgeron, menuisier qui veuille se dévouer à la Mission », à qui il faudrait « bien faire savoir qu'il n'y aurait pas d'argent à gagner et qu'il y aurait beaucoup à souffrir » (N.D., IV, 114). C'est seulement, on l'a vu, le 1^{er} mai 1843 qu'il utilise le mot « frère ». A partir de ce moment, se montre sa détermination de recruter des religieux-non-prêtres pour l'Afrique, et il est intéressant de noter que son idée première est de distinguer le frère du domestique. Ce sera chez lui une chose arrêtée jusqu'à la fin : il y reviendra plus d'une fois²⁴. Si, en septembre de la même année, on lit sous sa plume que les « missionnaires sont partis avec trois frères ou domestiques » (N.D., IV, 337), c'est simplement qu'il ne sait pas dans quelle condition on les a engagés, ces jeunes gens n'ayant pas fait de noviciat²⁵.

24. Le 4 mai 1843, il écrit à son frère, le docteur Libermann, au sujet d'un autre de ses frères qu'ils voudraient aider : « Ce que tu me dis du pauvre Christophe ne m'étonne pas. J'en ai bien du chagrin. Je voudrais lui prêter secours, mais je ne sais vraiment comment. *Le prendre comme frère, cela ne se peut absolument pas.* Les supérieurs de communauté ne doivent et ne peuvent charger leur congrégation. *Dans l'admission d'un frère, je ne puis chercher que l'intérêt de l'œuvre et non mon propre intérêt.* Il est certain que jamais je n'accepterai un frère comme le pauvre Christophe, et si je ne puis recevoir un étranger, comment puis-je recevoir mon frère ? *Ce serait manquer essentiellement à mon devoir. Je ne puis non plus le prendre comme domestique de la maison.* D'ailleurs, il ne pourrait pas vivre avec nous, il n'a pas assez de foi ni de piété... » (N.D., IV, 219).

25. Le père Libermann écrit au père Le Vavas seur, le 25 février 1844 : « Quant aux frères... ils les ont amenés de Bordeaux sans noviciat. Ils ne m'ont pas même transmis leurs noms, ni aucun renseignement, par oubli. La nécessité était grande, il était impossible de s'établir en Guinée sans frères » (N.D., VI, 79).

Plus tard, le 16 juin 1862, Mgr Bessieux, l'un des premiers partants, expliquera comment les choses se sont passées : nos frères ont été, avant la lettre, les premiers « laïcs missionnaires » du continent africain :

Dans les premières années, ils n'eurent aucun engagement religieux ; ils suivaient cependant tous nos exercices, se levaient à l'heure, faisaient la méditation, assistaient à la sainte messe, à la lecture de piété et au chapelet, et se confessaient tous les huit jours. Ils mangeaient avec nous en communauté...

Peu après, le costume du dimanche fut la soutanelle noire et nous leur donnâmes facilement le nom de frère. Notre amour pour eux, et celui qu'ils avaient pour nous, nous dicta ce nom, comme le plus conforme aux liens qui nous unissaient (N.D., V, 323).

Moins de deux mois après le premier départ, le 13 décembre 1843, le premier frère profès de la Congrégation, Pierre Mersy, commencera son postulat auprès du père Libermann et prononcera ses premiers vœux privés, le 13 février 1844.

Le Vénérable se soucie dès lors de procurer une situation stable aux frères de sa congrégation. Le 10 mars 1844, il consulte le père Le Vavasseur et lui expose sa manière de voir : il repousse, comme inadaptée, la place que l'on fait au frère convers dans certains monastères et au domestique en général. On doit recevoir nos frères « en qualité de coopérateurs et coreligieux ». A cette attitude, il donne trois raisons : le frère entre chez nous pour un motif « directement » apostolique, il est susceptible de faire l'école et le catéchisme, et enfin, bien souvent, il vivra seul avec le prêtre. De là, il serait « bien dur pour lui de se voir traiter comme un domestique » (N.D., VI, 119-120).

Un an avant sa mort, le 14 février 1851, il demandera expressément de ne pas exclure tout travail spirituel des attributions des frères : ce serait les diminuer.

le noviciat des frères

Avec patience et constance, le vénérable Père s'efforcera de réaliser son dessein. Le 11 juin 1845, le frère Pierre Mersy fait sa profession perpétuelle en public, en compagnie du frère Fulgence (N.D., v, 325). Mais, hélas ! plusieurs devront attendre pour se consacrer ainsi définitivement : les nécessités des missions pressent plus que l'état religieux. Témoin, le frère Olivier Rivière qui part, au printemps 1845, sans terminer son noviciat. Le Vénérable a « cru devoir le préférer à d'autres plus avancés que lui dans leur noviciat, parce qu'il convient davantage » à la Mission où on l'envoie (N.D., VII, 133). La même année, un

autre s'en va en Haïti, et le Supérieur Général écrit au père Tisserant : « vous pourrez l'appeler frère, quoiqu'il ne le soit pas » (N.D., VII, 433).

Cependant, quelques semaines après, le frère Grégoire, l'un de ceux qui s'étaient embarqués à Bordeaux en septembre 1843, revient enfin à Gorée accomplir son temps de noviciat (N.D., v, 333-334). Il le termine à Dakar le 22 novembre 1846.

Mais la question n'est pas réglée pour autant, puisque le 22 octobre 1846, le père Libermann se fait encore du souci et montre sa sollicitude pour ses frères :

Il faudrait qu'ils fissent un noviciat, car on ne saurait croire combien il est difficile que les frères ne se découragent pas, combien il est difficile qu'ils se conservent bien en mission. S'ils ne sont pas liés, la plupart ne resteront pas et que deviendront-ils?... quel danger imminent pour la perte de leur âme! (N.D., VIII, 327).

C'est pourquoi, dans leur Règle de 1851, le Fondateur inscrit :

Pour que les frères, à l'exemple des prêtres missionnaires, soient attachés à Dieu d'une manière irrévocable, ils n'iront en mission qu'après avoir fait les trois vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qu'ils prononceront vers la fin de leur noviciat (N.D., XI, 488).

religieux pour être meilleurs missionnaires

De ce qui précède, on peut déduire que la vie religieuse n'est venue que pour étayer la vie missionnaire. Il ne serait donc pas exact de voir dans les frères surtout des religieux, alors que les pères seraient surtout des missionnaires. Les uns et les autres sont religieux au même titre. C'est aux uns et aux autres que le vénérable Père a donné la vie religieuse comme un moyen de réaliser le but qui est le même pour tous : la Mission. N'est-ce pas avant tout des prêtres qu'il parle quand il insiste sur la vie religieuse, le 1^{er} novembre 1851, auprès de Mgr Kobès ?

Ces pauvres enfants, ayant quitté leur pays pour être missionnaires, ont toujours conservé cette idée : je suis missionnaire avant tout. En conséquence et sans s'en rendre compte, ils n'attachaient pas assez d'importance à la vie religieuse et se livraient trop, à la vie extérieure : C'est une conjecture dont je vous fais part. Eh bien ! si cette conjecture est fondée, il serait important d'éclairer ces chers confrères en leur faisant voir qu'à la bonne heure la mission est le but, mais que la vie religieuse est un moyen sine quo non, et que ce moyen a besoin de fixer toute leur attention et d'être l'objet de toute leur préoccupation. S'ils sont de saints religieux, ils sauveront des âmes ; s'ils ne le sont pas, ils ne feront rien, parce que la bénédiction de Dieu est attachée à leur sainteté, et leur sainteté dépend uniquement de la fidélité aux pratiques de la vie religieuse (N.D., XIII, 354).

« Pratiques de la vie religieuse. » Qu'on ne s'y méprenne pas, le père Libermann montre suffisamment dans ses écrits qu'il

n'entend pas s'attacher avec étroitesse à des exercices de piété qui entraveraient l'apostolat au lieu de le favoriser ! Il dit ailleurs en effet qu'il ne veut pas, même pour ses frères « de petites dévotions, de petites pratiques », mais « les vertus solides d'obéissance, d'humilité, d'amour du travail » (N.D., XII, 381).

S'il insiste donc sur la vie religieuse, c'est qu'il la considère comme le meilleur moyen d'être missionnaire, alors que leur tendance naturelle porte les ouvriers de la moisson à négliger ce qui ne leur semble pas avoir valeur utilitaire immédiate. La vie religieuse a été instaurée pour répondre aux exigences de l'apostolat même si, pour nous missionnaires, l'apostolat est aussi une exigence de la vie intérieure. Celle-ci doit être cultivée avant tout dans l'intérêt du rayonnement missionnaire. Dans la Règle des frères, le Vénérable le leur répète :

Les frères se souviendront sans cesse qu'ils se sont engagés dans la vie religieuse pour contribuer, autant qu'il dépendra d'eux, au salut et à la sanctification du prochain. Ils prendront donc tous les moyens d'édifier et de porter tout le monde à la foi, à la piété et aux autres vertus chrétiennes, par leurs paroles, leur conduite et leurs œuvres (N.D., XI, 511).

Ainsi, les textes disent clairement que le père Libermann a voulu fournir à l'Afrique des frères missionnaires, c'est-à-dire des consacrés à Dieu pour l'apostolat : non pas des religieux qui seront aussi des apôtres, mais des apôtres qui seront des religieux pour être de meilleurs apôtres. La vie missionnaire ne pourrait s'épanouir aussi bien sans la vie religieuse : celle-ci féconde celle-là. Mais on ne doit pas s'arrêter à la dernière pour elle-même.

PREMIÈRES RÉALISATIONS QUATRE GENRES D'ACTIVITÉS

Il faudra un temps considérable sans doute pour obtenir le résultat désiré, mais on est sûr de ne l'obtenir jamais, si on n'y vise dès l'origine, tout en faisant les choses imparfaitement dans les commencements (N.D., VIII, 248).

C'est là une parole de sage... Dans le concret, pour la mise en route de ses projets et leur réalisation, le père Libermann n'a pas disposé de dix ans : le 1^{er} mai 1843, il a parlé de frères pour la première fois, et il est mort le 2 février 1852. On peut admirer que, devant mener de front tout un ensemble d'objectifs, il ait fait avancer aussi, en si peu de temps, son œuvre des frères. Certes, les débuts ont été humbles... mais on peut dire qu'en dépit de tous les obstacles, le Fondateur n'a jamais perdu de

vue les principes émis ; il a cherché à les appliquer, et, à sa mort, la Congrégation comptait quarante-deux frères.

Examinons, à tour de rôle, les différentes activités qu'il avait assignées au dévouement de ses frères : le travail manuel, la formation professionnelle, l'école, le catéchisme. Nous serons étonnés de constater que, bien vite, aux efforts qu'il n'a pas ménagés, ont correspondu des résultats satisfaisants.

factotums

Dans les premiers temps, plusieurs de nos frères, en mission, ont travaillé uniquement à satisfaire aux premières nécessités, à l'entretien des stations. Les frères Grégoire et Pierre, par exemple. « Frère Grégoire fait tout mon petit travail, écrit du Gabon, le P. Bessieux, le 12 mars 1845, il ne manque donc jamais d'occupation matérielle ²⁶. »

Le père Le Vavasseur, de son côté, avait étudié le problème. Tout en envisageant la gamme étendue d'activités qui leur reviendraient dans les autres missions, il estimait, à l'époque et à Bourbon, ne pouvoir leur confier autre chose que le matériel, sinon l'enseignement de quelques catéchumènes isolés ²⁷. Il fallait voir sur quels frères il pouvait compter !

Dans la pensée de Libermann, les pères « devaient, par esprit de pauvreté et d'humilité, se suffire à eux-mêmes pour les offices matériels des communautés. Mais bientôt, écrira son successeur en 1855, l'expérience fit comprendre que ces sortes de soins prendraient aux missionnaires un temps trop précieux, qu'ils pourraient employer beaucoup plus utilement au service du salut des âmes » (N.D., II, 232).

Dans les débuts, il ne pouvait en être autrement puisqu'on ne pouvait trouver sur place, du personnel qualifié pour ces tâches matérielles. Alors, même si le frère missionnaire a d'autres

26. N.D., V, 285. Le 23 mars 1862, le frère Pierre Mersy racontait ainsi ses souvenirs : « A Gorée, mes emplois étaient cuisinier, réfectoier, caviste, chambriste, infirmier, surveiller les enfants et les conduire à la messe (...) j'ai arraché les premières pierres pour la maison ; plus tard, je surveillais les nombreux ouvriers que nous avions, je tenais les comptes et surveillais les cuisiniers des ouvriers que nous étions obligés de nourrir.

« Au Gabon, j'étais cuisinier, linger, sacristain, infirmier, tailleur, blanchisseur, avant l'arrivée des Sœurs ; jardinier et les trois quarts économiste... A Saint-Jacques (dans le haut de la rivière du Gabon)... j'étais aux trois quarts matelot pour nos embarcations. A Bordeaux, mes fonctions sont : cuisinier, réfectoier, linger, chambriste, sacristain, jardinier, commissionnaire et petit économiste (N.D., V, 325-326).

27. N.D., VI, 611-614 ; 5 et 31 juillet 1844.

compétences, ce sont les besoins vitaux qui l'emportent. Aujourd'hui, l'urgence des tâches commence à se modifier et il devient parfois possible de louer les services de laïcs autochtones capables d'assurer ces emplois. De ce fait, même s'il peut paraître reposant, pratique et économique de tout faire par soi-même sans faire appel à une main-d'œuvre étrangère, il faut voir si l'on ne risque pas d'enfouir ainsi des talents d'apôtres et si l'on ne prend pas aux missionnaires (frères) « un temps trop précieux qu'ils pourraient employer plus utilement au service du salut des âmes » !

En tout cas, Libermann, en fondant ses frères, avait d'abord visé plus haut et quand il énumère leurs fonctions, ces « offices matériels » viennent en dernier lieu (voir ci-dessus p. 404).

chefs d'ateliers

A côté de ces frères qui ont assuré le service matériel des établissements, d'autres, et dès les commencements, ont entrepris l'éducation professionnelle des jeunes Africains. En 1844-1845, Libermann avait dit à plusieurs son intention de recruter des frères pour cette œuvre²⁸.

Dès avant sa mort, le vénérable Père vit plusieurs frères à pied-d'œuvre, qui avaient réussi effectivement à mettre le projet à exécution, même si la réalisation n'était pas parfaite²⁹.

Voici quelle était la situation à Dakar, en 1853. C'est Mgr Kobès qui nous l'a décrite :

L'œuvre des enfants : nous en avons quarante que nous logeons, nourrissons, habillons, et entretenons complètement. Ces enfants, outre la religion, apprennent tous à lire, à écrire et à calculer. Ceux d'entre eux qui manifestent des dispositions pour l'étude, sont appliqués à cette carrière. Les autres apprennent, dans des ateliers dirigés par nos frères laïcs, les métiers les plus usuels et les plus utiles à la civilisation, comme ceux de tailleur, de cordonnier, de menuisier, etc. (...). Nous avons aussi, dans cette maison, une presse typographique, qui nous a servi à imprimer un petit livre de prières et un catéchisme en langue wolofe et les principales prières du chrétien en quelques autres langues. Ce sont nos frères laïcs aidés par les enfants, qui impriment... (N.D., XIV, 316-317).

Pour mener à bien cette entreprise, il fallait surmonter bien des difficultés, et assurément la première question à régler était le problème financier. En homme pratique, le père Libermann

28. N.D., VI, 67, 275 ; N.D., VII, 426, 433.

29. Le P. CABON, dans le Complément ou tome 14 des « Notes et Documents », nous donne quelques aperçus sur les efforts de Mgr Bessieux au Gabon (N.D., XIV, 270) et du Fr. Vincent à Bourbon (N.D., XIV, 293).

avait pensé à tout ; il revient au moins trois fois sur le nécessaire auto-financement de ces établissements d'éducation³⁰, mais il ne semble pas qu'il ait envisagé de détacher entièrement un frère de la formation professionnelle pour le placer dans un atelier dont le seul but immédiat serait de créer des ressources à la Mission.

maîtres d'écoles

Le promoteur des Missions d'Afrique au XIX^e siècle a attaché une importance toute particulière aux écoles. « L'œuvre des écoles est importante, écrit-il. Sans cela, on aura de la peine à faire quelque chose de bon dans ces pays. ³¹ »

Dès cette époque, les missionnaires se résignent difficilement à être « rivos » à une classe, alors que les âmes attendent leur ministère. Mgr Bessieux et Mgr Kobès réclament contre cet état de choses et proposent des solutions : chercher des frères d'autres Congrégations. Mais le vénérable Père, tout en reconnaissant que « les missionnaires ne doivent pas être employés définitivement à faire l'école », demande aux évêques de patienter, en leur promettant de former des frères de notre congrégation (voir ci-dessus p. 402)³².

Au temps du père Libermann, les *Notes et Documents* ne signalent qu'un seul frère qui possède les qualités requises chez un maître d'école³³.

catéchistes

Quand il s'est décidé à recruter des religieux missionnaires laïcs Libermann leur réservait encore une autre activité. S'il a d'abord hésité à « recevoir des frères pour le catéchisme³⁴, il n'a pas tardé à se raviser. Sans doute fut-il influencé par la lettre du père Le Vavasour, qui lui disait l'utilité de collaborateurs pour initier les vieillards et les personnes à marier aux mystères chrétiens, et veiller les mourants qu'on hésitait à baptiser³⁵. Le 11 novembre 1842, il écrit, à propos d'un postulant, qu'il pourrait « aider les missionnaires dans les œuvres de zèle » (N.D., III, 338).

30. Voir N.D., XI, 115-116 ; N.D., VI, 68 ; N.D., VII, 425-426.

31. N.D., VII, 299 ; septembre 1845.

32. N.D., VI, 229 ; N.D., VII, 299 ; N.D., XII, 12.

33. N.D., X, 207 ; 30 mai 1848.

34. N.D., III, 386 ; 21 octobre 1842.

35. N.D., III, 520, 522 ; 27 septembre 1842.

Un an plus tard, il encourage M. Germainville, un ami de Bordeaux, à former des frères pour le catéchisme et l'école :

Les frères nous seront bien utiles. Ils feront le catéchisme et l'école aux petits Noirs, et auront par là des moyens puissants d'établir la foi dans ces pays. Envoyez-moi donc au plus tôt les trois que vous m'annoncez, s'ils sont capables de faire le catéchisme et d'apprendre à lire et un peu à écrire à ces bonnes gens. Il ne faut pas être excessivement habile, mais encore faut-il avoir tant soit peu d'aptitudes pour cela. Priez Madame la Supérieure (...) de former les frères qu'elle m'enverra, à cela (N.D., IV, 416).

L'intention du Supérieur Général est bien nette : il admet que le frère puisse faire le catéchisme, sans toutefois, nous l'avons vu (p. 404), accepter de recevoir quelqu'un dans ce but exclusif. En effet, une des constantes de la pensée du père Libermann c'est l'exigence d'une disponibilité entière des religieux entre les mains des supérieurs. Cependant, ces derniers s'entendent aussi rappeler d'avoir à utiliser leurs confrères à bon escient. A Bourbon, fin 1850, se trouve l'un ou l'autre frère, à même d'enseigner. Répondant au supérieur local, le père Collin, qui lui demande conseil, le Vénérable déclare :

Comme vous pouvez les utiliser à la gloire de Dieu par les catéchismes et instructions, pourquoi ne pas le faire ? Il faut prendre garde de les considérer comme des domestiques, il vaudrait mieux n'avoir pas de frères. Seulement, il faut que les frères soient disposés à être employés au service matériel toute leur vie, si leurs supérieurs les y emploient (N.D., XIII, 33 ; 14 février 1851).

Ce texte est le dernier, semble-t-il, que le père Libermann ait écrit sur le rôle de ses frères. Il est remarquable : il constitue la synthèse de la pensée du Fondateur sur le sujet. D'abord, il constate que certains, déjà alors, sont capables de donner la Parole de Dieu. Ensuite, s'il ne dit pas que *tous* les frères feront de l'apostolat direct, ni qu'ils ne feront que cela, il considère que ceux-ci ne sont pas missionnaires seulement par le but de leurs activités, mais qu'ils peuvent l'être par leurs activités elles-mêmes : c'est aux supérieurs à les utiliser selon leurs compétences, étant entendu que les besoins apostoliques exigent le plus grand nombre de missionnaires. En résumé ce texte laisse entendre qu'*exclure par principe toute activité spécifiquement apostolique de l'idéal du frère missionnaire, ce serait le considérer comme un domestique.*

Si le vénérable Père revenait, ne crierait-il pas au scandale, en voyant certains moniteurs, plus ou moins chrétiens, galvauder la Parole de Dieu, alors que si peu de ses frères, qui font oraison tous les jours, consacrent *une part de leur temps* à communiquer le Christ aux âmes ?

Les horizons que le père Libermann a ouverts bien larges devant ses frères sont enthousiasmants pour des âmes vraiment mission-

naires. Les frères peuvent aspirer, dans l'obéissance à leurs supérieurs, à faire du bien aux âmes, par mille voies, sans exclure l'annonce explicite du Royaume. Leur Règle de 1851 le leur recommande formellement :

(Les frères) ne devront pas se contenter d'être utiles aux âmes de ces pauvres gens pour la vie éternelle, ils devront encore faire tous leurs efforts pour leur rendre plus commode la vie de ce monde, en leur faisant part des connaissances qu'ils ont acquises eux-mêmes, en les excitant au travail par tous les moyens possibles et en leur aidant de toute manière à se procurer le bien-être, le tout cependant autant que la règle et l'obéissance le leur permettront, et enfin en leur faisant prendre peu à peu des habitudes moins grossières.

En un mot, ils emploieront tous les moyens, prières, bons exemples, paroles et actions, pour faire du bien à ces pauvres gens et les amener à la pratique de la Religion ; pour leur procurer la part qui leur est destinée dans les grâces et les dons de Notre Seigneur Jésus Christ, et dans sa gloire au milieu des Anges et des Saints.

Conclusion. — Les frères (...) peuvent être assurés qu'ils se sanctifieront, que leur vie sera une vie de paix et de bonheur en ce monde, et qu'ils contribueront au salut d'un grand nombre d'âmes (N.D., XI, 514-515).

Voilà le bel idéal que le frère spiritain est appelé à réaliser. Certains désirent ardemment épanouir leurs âmes de cette manière. Ils doivent cultiver cette flamme apostolique, car, si les prêtres cherchent parfois, au niveau du matériel, l'efficacité de leur vie, la tentation n'est-elle pas plus forte, plus insidieuse pour les frères?... Il importe aussi qu'on leur donne sur place *le loisir* de consacrer, l'un ou l'autre moment, à prendre contact avec les âmes, car ceux qui ont peiné, toute une journée, sous le brûlant soleil d'Afrique, sont bien excusables le soir, de ne penser qu'au repos... Si, au fond de leurs âmes, ils aiment vraiment le Christ et leurs frères humains, ils seront tout de même de vrais apôtres, rayonnants par toute leur vie.

A N D R E

G U E L L E C

C S SP

Toutes les références sont faites aux *Notes et Documents*. Les chiffres entre parenthèses renvoient à des textes qui ne sont pas de Libermann.

- **Chez Libermann, la fondation des frères a une origine purement missionnaire**
 - il a en horreur une nouvelle fondation et jusqu'à la fin celle-ci lui paraîtra « des plus difficiles » : IV, 359 ; VI, 427 ; VII, 426 ; VIII, 97, 327 ; IX, 184 ; X, 84 ; XI, 116, 196 ; XII, 166 ; XIII, 118 (233) ; XIV (270, 276).
 - ses deux premiers collaborateurs lui font des objections : V (459-461), (611-614).
 - malgré tout, il marchera résolument et confessera même parfois que « cela va à merveille » : VI, 68, 144, 275 ; VII, 51, 299, 426 ; X, 131 et cf. infra : Réalisations.
 - c'est que la mission d'Afrique ne saurait réussir sans l'aide des frères ; les quatre premiers évêques d'Afrique occidentale le lui répéteront tour à tour : Mgr Barron : IV, 84, 114, 211-212 ; V (19, 40, 27-28, 322) ; Mgr Truffet : IX (451-452) ; Mgr Kobès : XII, 166 ; Mgr Besieux : XIV (270). Nécessité : VI, 79-80, 115 ; VIII, 97.
- **Leur vocation a donc un but apostolique** : « aider les missionnaires dans le travail du salut des âmes » : III, 338 ; VI, 6, 119-120, 275 ; IX, 13, 324 ; XI, 487 art. 1 et 2, 511 art. 1, 513 art. 8 à 11, 514 art. 16.
- ils auront « des moyens puissants d'établir la foi », ils produiront « de très heureux effets » et feront « parfois plus de bien que plusieurs missionnaires... » : III (520) ; IV, 114, 416 ; V (268, 295) ; VI, 120, 144 (611).
- **Les quatre moyens concrets de leur apostolat** (dans l'ordre dans lequel Libermann les énumère VI, 6, 119) :
 - 1° l'école : IV, 416 ; V (282, 292, 295, 332, 427, 457-459) ; VI, 31-32, 47, 80, 119-120, 229, 275 ; VII, 299, 343, 433 ; IX, 50-51 ; X, 207, 282 ; XII, 12 ; XIV (270).
 - 2° « apprendre aux Indigènes les différents métiers et le travail de la terre », donc « des ouvriers habiles », « charpentiers, forgerons, maçons, menuisiers, tisserands, tailleurs, cordonniers, cultivateurs, mécaniciens, architectes, médecins, imprimeurs... » et « autres travaux qui seront non seulement nécessaires aux missionnaires, mais encore utiles à l'instruction des indigènes » : IV, 114, 212 ; V (19, 27-28, 40) ; VI, 7, 67, 80, 83, 144, 275 ; VII, 426 ; VIII, 18, 248, 297 ; IX, 81, 269, (452, 460-461) ; X, 207, 325 ; XI, 116, 174, 324, 487 art. 1^{er}, 514 art. 15 ; XIII, 124, 249 ; XIV (276, 317).
 - 3° faire « le catéchisme aux enfants et aux adultes » et « accompagner les missionnaires dans leurs travaux » : III, 338, 386 (520, 522-523) ; IV, 416 ; V (457-458) ; VI, 6, 119-120, 230 (612-614) ; VII, 273 ; VIII, 302 ; XII, 33.
 - 4° les services matériels : « le travail manuel de la maison », « des hommes adroits, capables de tout faire », « la cuisine et tout le reste de l'ouvragae » ; « factotums », sans lesquels nos maisons « seraient en grand désordre » et qui permettent ainsi aux missionnaires-prêtres de « vaquer plus librement à l'exercice de leurs fonctions » : II (232) ; IV, 212 ; V (40, 285, 329, 332) ; VI, 6 (612, 614) ; VII, 125 ; VIII, 108, (487), 491 ; IX, 81, 335, 452 ; X, 207 ; XI, 69, 174, 176, 241, 245, 487 art. 1^{er} ; XII, VII, 354 ; XIII, 33, 325.

(A suivre : Exigences de Sainteté — Formation — Rapports entre prêtres et frères — Réalisation.)

ÉCRITS LIBERMANIENS :

C.J. : Commentaire de saint Jean, 2^e éd., s.d. (30, r. Lhomond, Paris, vers 1895).
C.J.n.é. : idem, nouv. éd. (Descl. de Br., 1958). — **E.S.** : Ecrits spirituels du vén. Libermann (Duret, Paris, 1891). — **L.S. I, II, III** : Lettres spirituelles du V.L., 3^e éd. (Poussielgue, Paris, 1889). — **L.S. IV** : L.S. du V.L. aux membres de la Congrég. (30, r. Lhomond, 1889). — **N.D. I à XIII** : Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du vén. F.-M.-P. Libermann (ibid., 1929-1941). — **N.D. XIV** : idem. Compléments (ibidem, 1956). — **S.** : Supplément aux E.S. (ibidem, 1891).

CENT CINQUANTE RÉPONSES DE FRÈRES MISSIONNAIRES

Le P. Jourdain BONDUELLE, o.p., avait accepté de dépouiller les réponses au questionnaire adressé par *Spiritus* à 150 frères, spiritains et autres. Il devait rédiger, à partir d'elles, un article intitulé **Ce qu'ils pensent de leur vocation**. Cela devait être comme la conclusion de la présente livraison.

Dès qu'il eut pris connaissance des dites réponses, le père Bonduelle pensa qu'il y avait mieux à faire. Les réponses lui parurent assez riches pour que toute une livraison de notre revue leur soit consacrée. Ainsi *Spiritus* n'aura pas seulement consacré aux frères son numéro de décembre 1962, il leur réservera encore le suivant de février 1963. Que tous en soient loués !

Prenant le père Bonduelle en plein travail de classement des réponses reçues, nous sommes allés lui poser quelques questions. Cette interview nous mettra en goût pour attendre le prochain cahier.

Ce doit être pour vous bien fatigant et fastidieux de dépouiller cent cinquante réponses de religieux qui vous sont inconnus.

Fatigant, oui. Fastidieux, non. J'y ai trouvé au contraire de l'intérêt et de la joie. De l'intérêt, car on ne peut, du point de vue de l'histoire des statuts de vie religieuse et de la vie spirituelle qui les anime, passer indifférent à côté des questions que vous avez posées et de ce qu'en pense un groupe important de religieux d'aujourd'hui. De la joie, parce qu'il y en a toujours à entrer directement dans la connaissance de nouveaux cas humains. Tenez : j'ai en mains quelques réponses. Voici celle d'un religieux malgache. Puis celle d'un

mariste des îles Wallis. Celle d'un spiritain du Sénégal. Celles d'un religieux du Mali, d'un autre qui est en Amazonie, d'un autre qui est au Canada. Il y a aussi, bien sûr, celles des religieux de France, ou de Hollande, ou d'Allemagne et d'ailleurs. En tous, je trouve l'écho de leur vie d'enfants de Dieu menée dans une grande fidélité évangélique, avec les conseils voués et avec une consécration totale d'eux-mêmes à la cause missionnaire. Avouez qu'il y a de quoi s'attacher à la lecture que vous m'avez confiée. On ne pouvait traiter cela rapidement et comme à la sauvette. *Spiritus* qui a entrepris de lancer cette enquête se devait de lui attacher tout son prix et d'en déployer les données autant que ses moyens le permettent. A vous condenser tout cela dans un petit article de vingt pages, j'aurais rendu abstrait ce qui est concret. Réduisant en idées générales ce qui est témoignage direct et avis personnel, j'aurais enlevé à votre entreprise son principal intérêt. Laissez-moi simplement grouper les réponses selon les quelques points de vue majeurs qui se dégagent, et ce sont les frères eux-mêmes qui parleront. Vous les avez questionnés. Vos lecteurs ont le droit de les entendre eux-mêmes. Je respecterai l'ordre de votre questionnaire. Je respecterai au maximum les réponses reçues. Je m'efforcerais simplement de mettre en relief et le positif et le négatif tels qu'ils paraissent ressortir de cet ensemble, non d'ailleurs pour imposer quelque point de vue que ce soit, mais pour orienter la pensée des uns et des autres vers une certaine plénitude...

N'aviez-vous pas déjà dépouillé jadis des réponses à un questionnaire concernant les frères ?

Vous trouveriez en effet dans le **Supplément de la Vie Spirituelle** du 15 novembre 1949 un dépouillement de réponses à un questionnaire sur les frères. Il y a ceci de commun entre les deux situations que ni l'une ni l'autre fois je n'avais été tenu au courant du questionnaire. Ni l'une ni l'autre fois je n'avais su qu'on en concevait le dessein. Je n'avais donc pas été consulté sur sa rédaction, ni sur son contenu, ni sur ses destinataires. L'une et l'autre fois on me mettait en mains simultanément et la liste des questions adressées à un certain public, et le paquet des réponses reçues. L'une et l'autre fois d'ailleurs j'ai eu l'impression qu'en me demandant le service de faire le dépouillement, on me demandait en même temps de tirer les auteurs du questionnaire d'un certain embarras. Les réponses allaient dans des sens tellement disparates ! Pouvait-on tirer quelque chose d'une telle diversité ? Trouverait-on des principes de mise en ordre ? Comment procéder ?

Les deux contextes sont d'ailleurs absolument différents. En 1949, l'enquête avait été menée auprès des Supérieurs Majeurs qui, presque tous, avaient fait répondre par le religieux compétent de leur unité religieuse, un Père Maître, un responsable de statistiques, un historien, un sociologue. Et c'est en leur nom qu'était faite la réponse. Il s'agissait, en effet, d'une enquête informative sur les différents statuts faits aux frères dans les différentes familles religieuses, sur les cadres de leur formation, sur les difficultés de recrutement. Ce sont les Instituts religieux comme tels qui étaient concernés. Ils étaient directement interrogés. Leurs responsables avaient répondu. Votre perspective a été tout autre. Je ne suis pas certain qu'elle eût été possible il y a treize ans ! Du chemin a été parcouru dans les mentalités religieuses ! Des contacts ont été pris et suivis depuis lors qui eussent été difficiles alors sur un certain plan. Bref, vous avez estimé possible cette fois d'interroger les frères eux-mêmes. Et vos interrogations ne portaient pas sur leur statut. De façon fort heureuse vous avez voulu obtenir des témoignages personnels sur leur façon de penser à leur vocation. Leur jugement sur le statut qui leur est fait ici ou là n'interviendrait que par le biais de leur réponse à l'appel reçu. Ce qui fait

l'intérêt de votre façon de procéder, c'est qu'elle nous évite de commencer la réflexion sur leur situation par une dissertation entre clercs. Vous nous apportez des cas vivants, et des réflexions toutes simples, mais authentiques de ceux qui sont « dans le bain ». C'est pris sur le vif. Ceci ne supprime pas la nécessité de beaucoup réfléchir à partir de cet ensemble, mais ceci doit faire éviter quelques écueils et notamment celui d'idées a priori et de classifications trop faciles. Aussi bien est-ce une constatation qui ressort à l'évidence de votre effort : cette affaire ne se laisse pas mettre en équation, ni même en syllogisme. Elle est diverse comme la vie et fluente comme un cours d'eau...

J'ajoute une autre très grande différence entre les deux enquêtes. Celle de 1949 concernait l'ensemble des frères. Très judicieusement, vous avez limité la vôtre au cas du frère missionnaire. Vous y étiez conduit par le fait même que vous êtes une revue de spiritualité missionnaire et on aurait pu, si vous aviez fait une autre option, vous reprocher de sortir de votre raison sociale. Mais de toutes manières, cela était préférable. Comment aligner par exemple les témoignages que vous receviez avec ce qu'auraient été des témoignages venus de l'Ordre monastique ? Une difficulté, il est vrai, était, dans les incertitudes qui frappent de plus en plus certains mots (et le mot « missionnaire » est aujourd'hui de ceux-là), et dans la conjoncture qui fait de plus en plus s'appeler et se compénétrer ce qu'on désignait hier comme « mission de l'intérieur » et mission de l'extérieur », et dans le fait que, depuis surtout le message de l'épiscopat français d'avril 1961, toute l'Eglise de chez nous doit se dire missionnaire. Vous y avez répondu en étendant l'envoi de votre questionnaire à des familles religieuses de l'intérieur qui vous semblaient pouvoir le mieux revendiquer le titre. Du moins ne pourra-t-on vous reprocher de les avoir ignorées. C'est bien ainsi. Votre questionnaire voulait approcher un certain type de frère missionnaire. Il y a abouti.

P A R I S

J O U R D A I N

B O N D U E L L E

O P

UN TÉMOIN

LE FRÈRE BERNULPHE, TUÉ A KONGOLO

Il fut au nombre des victimes du drame de Kongolo*.

Ce bon serviteur de la cause apostolique nous laisse un souvenir impérissable. Le nombre imposant des belles constructions qu'il éleva témoigne du savoir-faire, de la ténacité et de la générosité de ce frère missionnaire. Par le témoignage de plus de trente ans d'apostolat, et d'une mort atroce, notre confrère prouva qu'il avait compris la maxime du père Libermann : « Dieu c'est tout, l'homme c'est rien ».

En 1961, après un court congé, il décida de retourner au Congo. A ceux qui tâchaient de le retenir à cause de la situation trouble il répondait : « Mieux vaut mourir martyr en Mission, que d'être enterré en Belgique ». Avait-il un pressentiment de la tragédie ?

* N.D.L.R. — Sur le drame de Kongolo, voir *Spiritus* n° 12, pp. 275-280.

Le frère Bernulphe travaillait avec le P. Seyssens, l'auteur de ce témoignage, à Lubunda, mission située à 55 km au Nord-Ouest de Kongolo.

A la fin de décembre 1961, Lubunda paraissait bien plus menacé que Kongolo ; c'est pourquoi, le 26 décembre, le P. Tournay avait quitté Lubunda pour accompagner à Kongolo les internes de l'Ecole normale qui en étaient originaires et le 28 décembre, c'était le tour du frère Bernulphe d'y convoyer les six religieuses congolaises de la mission. Ni l'un ni l'autre ne devaient en revenir.

Le 30 décembre, la garnison katangaise évacue Lubunda ; tous les habitants, pris de panique, prennent la fuite. Les trois missionnaires restant, M. l'abbé Lambert, les PP. Seyssens et Rémy décident alors de se replier eux aussi sur Kongolo, après avoir consommé les Saintes Espèces. Heureusement, leur marche fut lente, encombrée et retardée par plusieurs actes de charité. Au soir du 31 décembre, le P. Seyssens et ses compagnons harassés décidaient de dormir à la belle étoile, ne se doutant guère qu'à une dizaine de kilomètres d'eux, vingt de leurs confrères vivaient, cette nuit-là, leurs dernières heures avant l'exécution.

Après quelques heures de marche au matin du 1^{er} janvier, nos voyageurs découvrent du haut d'une colline un spectacle d'horreur. Tout Kongolo était en flamme et les bruits de la fusillade parvenaient jusqu'à eux. Alors commença pour eux, en pleine forêt équatoriale, une longue marche de proscrits qui faillit s'achever le 6 janvier par un nouveau massacre auquel ils n'échappèrent que de justesse, non sans subir ce jour-là ainsi que la nuit et le jour suivants de nombreuses tortures. Eux aussi durent leur salut à l'intervention du colonel Pakasa. Le P. Seyssens a raconté cette odyssee dans le n° 33 de *Pentecôte sur le Monde* (pp. 16-17 et 22), mai-juin 1962 (393, rue des Pyrénées, Paris 20^e).

Le frère Bernulphe Heemskerck, né en Hollande, était de taille moyenne. Il était mince et sec. Très alerte malgré ses 62 ans ! Peu de gestes, il était encore très agile sur les échaffaudages. Les ouvriers qu'il dirigeait admiraient son adresse et son aisance aux endroits dangereux.

Assez taciturne, sa voix fluette ne disait que le strict nécessaire ; on entendait par contre une éternelle petite toux saccadée. Sourire doucement ironique, mais nullement agressif... Energie, méthode et calme... On aimait surtout son extrême simplicité, son accueil ouvert et très courtois.

Le frère avait des vues à la fois larges et méticuleuses. A Lubunda nous nous demandions ce qu'il fallait faire de la plantation de caféiers... Consulté, le frère Bernulphe apporta les arguments convaincants pour l'abandon de ce travail dispendieux et voué à l'échec.

Le frère avait le goût de l'unité et des précisions, le sens de l'action. Pas de nerfs... ou une parfaite domination de soi-même.

La source de cette vie si utile à l'Eglise ?

Le frère Bernulphe se distinguait par sa disponibilité... tous ceux qui ont connu le bon frère savent avec quelle facilité il volait d'un poste à l'autre, sur simple demande des supérieurs.

Le frère était avant tout et par-dessus tout un excellent religieux, l'homme de Dieu. Par amour pour Dieu il alla en Mission. En Mission il fit tout ce que Dieu demanda de lui... même quand cette volonté divine ordonna l'inaction, la captivité, les mauvais traitements et la mort du martyr.

La vie de tels hommes a un sens : leur message ne peut périr.

Ils ont bâti, nos frères si méritants.

Que par l'intercession du frère Bernulphe, martyr à Kongolo, la Congrégation s'enrichisse de nombreuses vocations de frères pour la reconstruction.

Il nous faut des hommes animés de ferveur, à l'exemple du frère Bernulphe... Jamais il ne manquait un exercice de Règle. Sa régularité fut un soutien, un stimulant ou une réprimande suivant les cas.

Il nous faut des hommes pleins de charité. Charitable, notre confrère le fut... toujours disposé à rendre service. Il était admirable au milieu de ses ouvriers, discutant, expliquant, démontrant avec patience... jusqu'à la perfection de l'ouvrage. La tâche quotidienne terminée, il allait se promener au village. Grâce à une connaissance sérieuse de la langue, le frère aimait à converser avec ses hommes, les vieux qu'il rencontrait, les enfants surtout.

Il nous faut des hommes, sachant accepter le sacrifice. Toute la vie et surtout la mort du bon frère furent une oblation ininterrompue. Quelqu'un vient de m'écrire : « ...Ne croyez-vous pas que les faits édifiants de la vie du missionnaire restent dans sa plume... et dans le silence tout court?... »

Voilà, à coup sûr, une formule que le frère eut aimée. Nous respecterons sa modestie, mais nous demanderons, par son intercession et celle du vénérable Libermann beaucoup d'apôtres de cette trempe.

BERNIER (R. P.), c.s.sp. : **Missionnaire sans retour**. Roman. Ed. France-Emple, Paris 1962. 13 × 20 cm, 268 pages.

Nous retrouvons dans ce nouveau roman du P. Bernier plusieurs personnages du livre et du film **Un missionnaire** : Tré-nier, M^{me} Fogerolles, le Fr. Timothée et surtout le P. Derval. Ce missionnaire si séduisant d'équilibre dont la réussite accentuait, dans l'ouvrage précédent, l'échec apparent du jeune P. Maurel, c'est lui qui devient le centre du récit, par le truchement d'une chronique que son supérieur religieux lui a demandé de tenir.

Mais c'est un Derval « nouvelle formule » que nous voyons apparaître peu à peu. Sous l'action de la maladie, des événements et de la grâce, il perd sa belle assurance, apprend, au-delà des mots, le réel détachement de son œuvre et de lui-même, puis, au-delà même du sentiment sincère de sa propre inutilité, l'acceptation toute simple, sereine et patiente, la « tranquillité et sage indulgence »... Non sans avoir traversé bien des amertumes et même quelques tentations de désespoir.

La maladie ? Apoplexie et hémiplegie avec ses séquelles. Les événements ? Cela se passe « quelque part en Afrique équatoriale » (p. 9) « dans une région où les forces du mal se sont pendant un certain temps déchainées, comme rarement ailleurs » (p. 159). Effectivement, les connaisseurs n'auront pas de peine à identifier sous des noms d'emprunts, les missionnaires noyés ou assassinés, les catéchistes martyrisés, les prêtres africains enlevés, les missions mises à sac. Rien n'est enflé, exagéré, dramatisé. Dans la chronique du P. Derval, se reconnaîtront bien des missionnaires d'Afrique noire des années 1955-1965. C'est le temps de la démission volontaire des évêques européens et de la transmission des clefs au jeune clergé africain, le temps aussi de la déchirante révision des méthodes et de la méritoire conversion des anciens aux réalités et même aux slogans de l'Action catholique

importée (comparer pp. 132-139 et 176-189). Plus tôt, c'eût été trop tôt ; il avait fallu d'abord l'action catholique des temps héroïques, celle des catéchistes, mais maintenant c'est temps et les anciens le comprennent.

L'auteur nous fait vivre le drame du missionnaire d'aujourd'hui broyé entre la censure des missiologues improvisés, ses compatriotes (pp. 73, 91, 170, 186) et l'incompréhension, plus douloureuse encore pour lui, des chrétiens aveuglés par la xénophobie, pour qui il a donné sa vie (pp. 140-143, 155, 188, 199, 208, 243-246). « Combien de temps continuerait-on à critiquer et décourager les missionnaires ? Comme si leurs difficultés n'y suffisaient pas » (p. 91). Salutaire épreuve, signe de la grande bienveillance et reconnaissance du Seigneur pour ses missionnaires qui, dans l'adversité, se révèlent enfin « tels qu'eux-mêmes » (p. 252). Pour éclairer la marche du missionnaire dans sa nuit, on retrouve ici, plus discrète que dans le premier volume mais active, la présence apaisante de Libermann (pp. 195, 229, 238).

Enfin, dans la pauvreté toute nue à laquelle il est réduit, le missionnaire se sent plus proche de tous les malades, « des innombrables laissés-pour-compte », des « malchanceux désespérés... trompés ou reniés par la vie » auxquels ce livre est dédié. « J'écris pour ceux qui ont la foi et souffrent isolés, au bord du découragement » (pp. 7, 148, 181, 205, 222, 234-235).

Alerte, émouvant, relevé d'humour, le livre se lit d'un trait, sans effort. Ici, comme dans le film, on regrettera que les personnages africains, l'abbé Ndioum par exemple, paraissent plus falots que leurs partenaires européens : silhouettes et figurants plutôt qu'acteurs. Il est vrai qu'ils ne tenaient pas encore, dans l'histoire, le rôle principal ; mais dans les dernières pages se mettent en place les protagonistes d'un troisième épisode que nous souhaitons de lire un jour.

On nous parle de

LA VOCATION DE FRÈRE

REVUE CRITIQUE DES ÉTUDES RÉCENTES

Plusieurs manifestations toutes récentes témoignent de l'intérêt de plus en plus vif porté à la vie des frères. Des congrès où se sont retrouvés les responsables de la formation des frères, des livres et des articles de revues ont éclairci déjà bien des questions soulevées à l'heure actuelle par la vocation de religieux non-prêtre. Cependant ne nous imaginons pas trop vite que tout est fait dans ce domaine, car les efforts entrepris restent embryonnaires, les résultats obtenus jusqu'ici sont très modestes et l'opinion tant du clergé que des laïcs sur ce sujet n'a pas encore été assez alertée.

Aussi il ne s'agit pas de donner ici un beau palmarès de nos activités, mais plutôt de provoquer de nouvelles initiatives, de susciter et orienter de nouvelles réalisations qui permettront de nouveaux progrès dans le sens de l'action entreprise maintenant dans la plupart des congrégations pour redonner pleine vitalité à l'institution des frères.

Vocations hors cléricature

Numéro spécial de la revue « Vocations Sacerdotales et Religieuses » (revue trimestrielle, 19, rue de Varenne, Paris 7^e, CCP Paris 2262.80), n° 218, avril 1962. Supplément au n° 218 : **Bibliographie sur la vie religieuse hors cléricature**, 18 pages ronéotypées. Prix du numéro 4 NF. Prix de la bibliographie 1 NF. Port en sus.

Ce numéro spécial de « Vocations Sacerdotales et Religieuses », entièrement consacré à la vocation de frère, comporte deux parties principales : une part d'études doctrinales et une part d'études psycho-sociologiques. Une assez abondante bibliographie sur ce sujet est publiée dans un supplément ; son importance n'a pas permis de la joindre au fascicule qui dépasse déjà le nombre habituel de pages de la revue.

Etudes doctrinales. Dans un premier article le père Jourdain BONDUELLE,

o.p., fait l'histoire de l'institution des frères. Il montre la continuité et en même temps la diversité de cet état de vie au cours du déroulement de l'histoire de l'Eglise.

Les articles du père GIULIANI, s.j., et de monsieur TOLLU, p.s.s., rendront d'excellents services aux prêtres pour l'orientation des vocations : ils étudient le problème du discernement des vocations de frères et celui du cheminement de cette vocation depuis ses aspirations initiales jusqu'à son épanouissement et sa pleine réalisation.

Le père LECUYER, c.s.sp., ouvre quelques dossiers patristiques et laisse entrevoir comment des saints ont « désiré » la vie religieuse, « accepté » le Sacerdoce. Cet article différencie, dans des conclusions très éclairantes, la vocation religieuse et la vocation sacerdotale.

Quant à l'étude du frère Michel SAUVAGE, f.s.c., elle est remarquable. A travers les formes diverses de la vie religieuse des frères, il saisit ce qui leur est commun et il dégage les valeurs essentielles à l'état religieux : conversion à l'Évangile, vie selon le Christ, vie fraternelle dans l'Eglise.

Études psycho-sociologiques. Le père LAROSE, o.m.i., décrivant la situation actuelle des frères en France, adopte deux classifications : la première en fonction des types de vocation religieuse laïque, la seconde en fonction des activités des frères et de leur spiritualité. Après avoir soulevé quelques problèmes posés par la formation des frères dans les congrégations cléricales, le père FREMIN, o.p., donne des informations sur diverses réalisations en ce domaine. Notons encore une étude pastorale du père S. THERME, « pour prêcher les vocations religieuses » : cette excellente mise au point doit nous aider à éclairer le peuple chrétien sur ces témoins que l'on appelle les religieux.

En lisant ces articles nous trouvons sans doute des redites. Par ailleurs toutes les questions concernant la vocation de frère n'y sont pas traitées. Cependant tous ceux qui sont chargés des vocations ou ceux qui ont des responsabilités auprès des frères ont ainsi déjà un précieux

instrument de travail. Les frères tiennent une place importante et ils ont un rôle précis à jouer dans l'Eglise d'aujourd'hui. Il est impossible de les méconnaître et on a le devoir de se soucier de faire éclore de telles vocations.

Feu Vert

Un magazine de 28 pages, format 20,5 × 26,5 sur la vocation de frère, édité en 1962 par le Centre National des Vocations, pour les jeunes, les familles chrétiennes, les éducateurs et les responsables de vocations, 4 pages de couverture en quadrichromie, 14 pages en deux couleurs, impression héliogravure. Prix du numéro 0,75 NF; remises par quantité (19, rue de Varenne, Paris 7°).

Ce magazine présente la vocation religieuse masculine pour elle-même comme une vocation complète : le frère est un homme consacré à Dieu dans la vie religieuse. Il évoque ensuite la variété des formes de vies de frères : frères enseignants, frères chez les contemplatifs, frères hospitaliers, frères missionnaires, frères dans les ordres anciens, dans les congrégations modernes et dans les fondations contemporaines. Il vous dit encore comment Dieu appelle à la vie religieuse : à quel âge, dans quels milieux, dans quels pays — et comment devenir frère : si on le veut, si on a les dispositions voulues et si l'Eglise appelle.

« Feu Vert » contient des textes, des illustrations, des indications pratiques qui aident à reconnaître les signes d'une vocation religieuse. Préparé et rédigé par un Frère des Ecoles Chrétiennes et par deux religieux-prêtres, il est l'un des premiers à donner une telle vue d'ensemble sur les vocations de frères.

Pour certains il reste abstrait et difficile. On souhaiterait que ce travail soit repris maintenant par une équipe composée uniquement de frères de divers ordres et congrégations qui diraient eux-mêmes ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Est-ce que « Feu Vert » ne leur ouvre pas la voie ?

Vocations de frères

Une publication du même genre que la précédente, réalisée par l'Œuvre diocésaine des vocations du diocèse de Montpellier.

Ce numéro d'octobre 1961 de **Pêcheurs d'hommes** (36 pages dont 19 en deux couleurs) présente aussi en un vaste panorama les diverses formes de vie de frères : les frères hospitaliers, les frères auxiliaires des ordres religieux, les frères collaborateurs du clergé diocésain, les frères missionnaires. Il tente de donner une idée des principales activités assumées par les ordres ou congrégations de religieux comprenant des frères et des prêtres dans un tableau schématique qui se trouve pages 30 et 31.

LACROIX (Benoît), o.p. : **Compagnon de Dieu**. Editions de Lévrier, 2715 chemin côte Ste-Catherine, Montréal 1961, 365 pages.

Ce volume est dédié par son auteur « à tous les frères du monde, convers, auxiliaires, coopérateurs, coadjuteurs, oblats et autres, où qu'ils soient et quoi qu'ils fassent... ».

Le père Benoît Lacroix, canadien, recherche et met en valeur d'une manière très belle et très authentique les fondements évangéliques de toute vie religieuse de frère. On ne sera pas surpris cependant de trouver ici un ouvrage très imprégné des Constitutions de l'Ordre de Saint-Dominique et des conditions de vie du frère auxiliaire dominicain.

Il est dommage que ce livre de spiritualité ne soit pas ouvert davantage aux nouvelles orientations des frères dans l'Eglise présente. L'accent mis uniquement et avec beaucoup d'insistance sur le service très humble, l'est au détriment du témoignage donné par toute vie religieuse active ou contemplative et de la participation directe des religieux laïcs à l'apostolat.

Cet ouvrage en suscitera peut-être d'autres qui tiendront davantage

compte de ces valeurs très actuelles et très profondes de la vie de tous les religieux non-prêtres.

BONDUELLE (Jourdain), o.p. : **Convers**. Article du « Dictionnaire de Droit Canonique ». Letouzey et Ané, Paris, tome 4, 1949, col. 562 à 588.

Dans cet article du Dictionnaire de Droit Canonique, le père Bonduelle rappelle quels sont les fondements historiques et canoniques de la législation actuelle des frères telle que nous la trouvons dans le Code de Droit Canonique. Il montre dans une étude approfondie comment la législation s'est constituée et a évolué au cours de l'histoire de l'Eglise. Voici sommairement le plan de cette étude :

1^{re} les origines lointaines du convers jusqu'au XI^e et XII^e siècles : oblature et état de conversion.

2^o l'état des convers dans l'ordre monastique depuis les XI^e et XII^e siècles jusqu'à nos jours. Les convers accèdent à l'état religieux. A Cîteaux en particulier apparaissent deux catégories de religieux : les moines et les convers.

3^o l'état des convers dans les ordres mendiants. Chez les mendiants, tous sont « frères ». Parmi ces frères, il y a les clercs et les convers. Il ne s'agit plus ici d'une distinction d'état, mais d'une distinction de fonction.

4^o l'état du « convers non-profès », des « demi-convers » ou donats. Ce chapitre rassemble quelques notes sur le statut des familiers, des donats et des oblats qui vivent près des communautés religieuses.

5^o la valeur de l'opposition courante : convers - religieux de chœur. Cette opposition entre choristes et convers est tardive. Le père Bonduelle l'explique en faisant l'historique de l'office des frères et il montre comment se sont précisées et dissociées les obligations des clercs et celles des frères.

6^o la législation actuelle des convers. Deux temps importants ont marqué

cette législation : la période post-tridentine avec l'ensemble de ses décrets réformateurs, et la publication du Codex. Entre deux il faut signaler, sous Pie X, une législation originale et audacieuse ; malheureusement elle est demeurée sans lendemain. Le père Bonduelle termine son article par des éléments de bibliographie : « ce qui semble le plus caractéristique pour l'ordre monastique et pour les ordres mendiants ».

MARIE (Dom G.) : Convers. Article de l'encyclopédie « Catholicisme ». Letouzey et Ané, Paris, tome 3, 1952, col. 159 et 160.

Cet article n'apporte rien de nouveau par rapport à l'article du père Bonduelle dans le Dictionnaire de Droit Canonique qu'il reprend d'une manière très rapide et très succincte.

MARSOT (G.) : Frère. Article de l'encyclopédie « Catholicisme ». Letouzey et Ané, Paris, tome 4, 1956, col. 1586 à 1591.

L'auteur précise d'abord l'usage du mot frère. « L'usage courant en France tend très nettement à réserver le titre de frères à des religieux qui n'ont pas reçu le sacerdoce. » Puis il suggère plusieurs principes de classification des frères, selon la nature de leur engagement religieux personnel, selon leur style de vie communautaire, suivant leurs activités.

Après avoir retracé à grands traits l'évolution de l'état de vie des frères au cours de l'histoire de l'Eglise, il insiste davantage sur les frères missionnaires (contemplatifs, hospitaliers, enseignants...) et sur la présence et le rôle des frères dans les « vieux pays chrétiens », leur participation aux tâches d'évangélisation, le témoignage porté par le religieux non prêtre : sa vie ne fait-elle pas davantage question que celle

du « curé » ? Il fait enfin une brève allusion aux frères-ouvriers qui préparent directement le travail des prêtres de la mission ouvrière.

L'auteur pressent déjà l'évolution dans laquelle nous sommes engagés aujourd'hui et qui fera naître de nouvelles physionomies de frères adaptées aux conditions et aux besoins de l'Eglise présente.

dans les congrès

Trois grands congrès ont rassemblé des responsables spécialisés dans la formation des frères et étudié la vocation des religieux non prêtres :

1° le congrès de l'Union des Œuvres, Toulouse 4-8 avril 1961 sur la Pastorale des Vocations.

2° le 1^{er} congrès international sur les vocations aux Etats de Perfection dans le monde d'aujourd'hui, Rome 10-16 décembre 1961.

3° le congrès missionnaire international de Lyon, 9-13 mai 1962.

A Toulouse il n'y a pas eu de grande conférence sur les religieux non prêtres.

Seuls deux carrefours avaient été prévus pour étudier cette question des vocations de frères. En voici les titres : « Prêtres et laïcs devant le problème des vocations religieuses masculines hors cléricature : 1° valeur et signes ; 2° responsabilités pastorales. »

Un carrefour supplémentaire a été demandé au cours du congrès sur : « Vocations de frères et responsabilités pastorales des frères dans les instituts récents ».

Malheureusement le compte rendu de ces rencontres n'est pas parvenu à temps pour être publié dans les actes du congrès (cf. « Pastorale des vocations sacerdotales et religieuses », Congrès National, Toulouse 1961, Union des Œuvres Catholiques de France, 31, rue de Fleurus, Paris 6^e)¹.

1. N.D.L.R. — *L'Echo du C.F.F.A.*, 1^{er} trimestre 1962 (bulletin ronéotypé du Centre de Formation des Frères Auxiliaires dominicains que dirige, à Toulouse, le Père Frémin) a cependant eu la possibilité de publier les résultats de l'enquête sur la

A Rome le père Jourdain Bonduelle, o.p., donna une conférence magistrale en français sur les vocations de religieux non prêtres. Voici le résumé dactylographié qui avait été distribué aux participants de ce congrès au début de la conférence :

1° Les frères de l'ordre monastique. Leur existence et leur condition sont relatives à des utilités ou nécessités de temps et de lieu...

2° Les frères des familles religieuses laïcales. Ministère d'enseignants ou d'hospitaliers. L'approbation de l'Eglise leur donne un mandat spécial pour ces œuvres de miséricorde, toujours nécessaires...

3° Les frères dans les familles religieuses cléricales. Différents types : frères des mendiants, frères convers, frères coadjuteurs. Dans les instituts de prêtres voués à un ministère sacerdotal, les frères sont comme les jointures et les ligaments, à l'intérieur des communautés comme au-dehors...

Tous ces points sont développés par le père Bonduelle dans son article de la revue « Vocations Sacerdotales et Religieuses » n° 218 et dans l'article Frères du « Dictionnaire de Spiritualité » (à paraître prochainement).

A Lyon, il fut surtout question des frères dans le carrefour consacré à la formation des missionnaires. Divers responsables (jésuites, pères blancs, oblats, spiritains, scheutistes) témoignèrent des efforts accomplis par leurs instituts respectifs pour assurer aux frères, après leur noviciat, un véritable scolasticat de trois années où les cours de religion, de liturgie, de missiologie et l'initiation pratique à l'apostolat prennent une importance croissante, s'ajoutant à la traditionnelle formation professionnelle que l'on tend également à valoriser de plus en plus. Les Actes du Congrès, — qui paraissent aux éditions du Centurion, Paris, sous le titre « A temps nouveaux, mission nouvelle », — donnent le détail de ces interventions.

TOULOUSE DOMINIQUE FREMIN OP

vocation de frère menée par l'Union des Œuvres en vue de ce congrès. En schématisant, on peut synthétiser ainsi les réponses apportées par des prêtres ou des jeunes gens à la première question (« Dans votre entourage, en quels termes parle-t-on de la vocation de frère ? ») :

Ont répondu :	prêtres 744	jeun. gens 1254
Réponse en blanc	18 %	34 %
« On n'en parle pas... on ne la connaît pas »	21 %	25 %
« On la considère comme une vocation périmée, peu attirante, inférieure »	18 %	25 %
« On en parle en estime grandissante... elle vaut d'être revalorisée et on est heureux de la voir se revaloriser »	43 %	16 %

Ont voit l'immense effort d'information qui reste à faire et d'abord auprès des prêtres et futurs prêtres ! mais aussi effort de rénovation interne pour balayer certaines objections regrettables qui motivent, pour une bonne part, tant de jugements négatifs. A la suite du congrès de Toulouse, trois interviews, présentées par Jean Pélissier dans *La Croix* des 16, 23 et 30 juin 1961, ont fait connaître l'orientation des conclusions du congrès en ce qui concerne la vocation de frère : « Un type de vocation masculine rénové : la consécration à Dieu en dehors du sacerdoce ». Le P. Frémin était justement l'une des trois personnes interviewées avec le P. Larose, directeur du Foyer Saint-Joseph de Caen et le Fr. Chauvin, des Fils de la Charité. Ce dernier témoigna de la tâche apostolique qui est la sienne « dans une rue populaire de la région parisienne ».

SPECKER (J.), s.m.b., BUEHLMANN (W.), o.f.m.cap., etc. : **Das Laienapostolat in den Missionen**. Suppléments à la « Nouvelle Revue de Science missionnaire », vol. X, Schöneck-Beckenried (Suisse) 1961. 15,5 × 23 cm, 384 pages.

Il s'agit d'un volume de Mélanges offert au R.P. J. BECKMANN, s.m.b., directeur de la **Nouvelle Revue de Science missionnaire**, à l'occasion de son soixantième anniversaire. Le titre, « L'apostolat des laïcs en pays de mission », pourrait suggérer qu'on y parle des missionnaires laïques étrangers, tels les membres d'« Ad Lucem » ou les Jocistes qui partent en mission. En fait, il n'y est question que du laïc autchtone, sauf dans l'article du P. G. HOLTKEK, s.v.d. (pp. 299-330) qui parle des ethnologues et de l'aide qu'ils apportent à l'apostolat missionnaire.

Le livre s'ouvre par une notice biographique sur le P. Beckmann suivie d'une liste chronologique de ses publications (1926-1961). Les 17 articles qui composent le volume, couronnés par une table analytique de 10 pages, sont tous écrits en allemand sauf trois : un en anglais, un en italien et un en français (pp. 201-221 : **Contribution des laïcs à l'évangélisation des Mongols aux XIX^e et XX^e siècles** par J. Van HECKEN, c.i.c.m.).

Les deux premières études sont théologiques ; la plupart des autres (pp. 71-240) sont historiques. On y décrit la contribution des laïcs autochtones à l'apostolat missionnaire en différents pays et à différentes époques, par exemple en Allemagne au temps de saint Boniface, au Japon aux XVI^e et XVII^e siècles, en Amérique latine de 1667 à 1820, etc. On relève entre ces deux genres d'études une différence d'accent.

Dans les premières, qui citent souvent K. Rahner et Y. Congar, la mission du laïc dans l'Eglise n'est pas présentée comme une participation à l'apostolat hiérarchique (p. 53). Le rôle qui lui est attribué c'est seulement la « consecratio mundi » : le laïc doit christianiser les cultures et les structures sociales de

son pays et du monde (cf. pp. 46, 54, 61). Est-ce là pure théorie ? On le croirait à la lecture des articles historiques qui ne font au contraire que nous montrer la participation des laïcs à l'apostolat direct — ou indirect (cf. pp. 202 et 300-332) — de la hiérarchie. Nulle part on ne les voit occupés à la « consécration du monde » ! En fait de christianisation des cultures et des structures sociales, ils n'ont cherché qu'à adoucir leurs effets malsains par les œuvres de charité : aide apportée aux orphelins et aux veuves, visite des malades et des prisonniers, etc. (pp. 79-97 ; 181-199). On pourrait en conclure logiquement que ces laïcs ont échoué (p. 62) !

Mais est-il bien vrai que l'apostolat du laïc se réduise à la « consécration du monde » ? C'est là son devoir d'état, bien mis en lumière par Pie XII, mais n'est-il pas aussi appelé à participer à l'apostolat de l'Eglise qui se fait sous la direction de la hiérarchie (cf. A. SEUMOIS, o.m.i. : **Apostolat, Structure théologique** », Rome 1961, pp. 44-45 ; voir aussi J.-F. CHAMPAGNE, o.m.i., cité dans notre volume, p. 300 note 3). Non, les laïcs n'ont pas échoué. Ils se sont donnés à l'apostolat direct ou indirect et même s'ils ne pensaient pas à la « consecratio mundi », ils ont certainement eu une influence sur les structures sociales primitives de leurs villages.

Après les études historiques, quelques autres traitent de problèmes actuels par exemple des **Possibilités d'un apostolat laïc en pays musulman** (pp. 241-254). Article concret et utile. C'est d'ailleurs le seul qui illustre les principes donnés au début : christianiser les cultures, les relations sociales, etc. et pas seulement aider les orphelins !

Nous avons déjà mentionné l'article intéressant de l'anthropologue G. HOLTKEK. Pour lui « le missionnaire-broussard a fait son temps » (p. 301). Nous ne le croyons pas, mais peut-être y arrivera-t-on bientôt si, partout, les laïcs autochtones se mettent à l'œuvre. Espérons que ce livre y contribuera.

JEAN SONNEMANS CSSP

CATÉCHÈSE ET LAÏCAT

SAUVAGE (Michel), f.s.c. : **Catéchèse et Laïc.** Participation des laïcs au ministère de la Parole et mission du frère enseignant dans l'Eglise. Ed. Ligé (Coll. « Horizons de la Catéchèse »), Paris 1962. 14 sur 22 cm, XVI et 940 pages, 36 NF.

L'ouvrage dont nous allons rendre compte est issu d'une thèse de doctorat soutenue en janvier 1961 devant la Faculté de théologie de Lille. Mais ce travail, d'ordre scientifique, n'a rien d'un simple exercice d'école sur un thème plus ou moins gratuit : il a été suscité par la vie et tend à éclairer un problème on ne peut plus existentiel. Depuis près de trois siècles, vivent et se développent des instituts de frères enseignants. La vocation originale de ces religieux non clercs, chargés dans l'Eglise d'une mission d'enseignement catéchétique, n'avait jamais jusqu'à présent fait l'objet d'une étude proprement théologique. Quelle est donc, dans l'Eglise, cette mission du frère enseignant ? Et d'où lui vient-elle ? On a pu parler de **paradoxe** à propos d'une telle vocation :

Certains se demandent parfois s'il ne s'agit pas là d'une forme de vie hybride, inachevée sous quelque aspect qu'on l'envisage : des religieux-apôtres qui ne sont ni de vrais clercs, ni d'authentiques laïcs ; des catéchistes qui passent une grande partie de leur temps à enseigner les disciplines profanes ; des hommes que leur consécration religieuse retire du monde et de la cité terrestre, mais qui y reviennent en quelque façon pour y exercer une véritable profession. Rarement, sans doute, ces questions sont formulées avec cette netteté. Elles n'en constituent pas moins, croyons-nous, le fond de maints étonnements... Mais, à leur seul énoncé, on saisit

aussi toute l'actualité de la forme de vie du frère enseignant. De fait, elle se trouve comme au point de convergence de plusieurs courants qui, de nos jours, attestent et intensifient à la fois la vitalité de l'Eglise : apostolat des laïcs et renouveau de la vie religieuse ; mouvement catéchistique et réflexion sur la signification de l'école chrétienne (pp. 1-2).

Le frère Michel SAUVAGE appartient à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes ; on comprend qu'un tel sujet ait pu le tenter.

Mais il lui est apparu que l'étude théologique de la vocation de frère enseignant ne pouvait que reposer sur une assise plus large : **une théologie de la participation des laïcs au ministère de la Parole.** Aussi bien son ouvrage est-il consacré, pour plus de la moitié, à cet aspect de la théologie du laïc. Il ne s'agit donc, en aucune façon, d'une apologie étroite inspirée par l'esprit de famille : le cas de la fondation, par saint Jean-Baptiste de La Salle, du premier en date des instituts de frères enseignants, nous est montré comme un moment particulièrement significatif d'une tradition en vivant progrès dans l'Eglise.

C'est à suivre le cheminement de cette tradition quant au rôle dévolu aux laïcs dans le ministère de la Parole que s'applique l'auteur dans la première partie de sa thèse. Ces **recherches historiques** (18 chapitres) s'attardent à trois « périodes-clés » de l'histoire de l'Eglise : les six premiers siècles, les XII^e et XIII^e siècles, les XVI^e et XVII^e siècles. Ce choix n'a rien de fortuit ; il a été arrêté à la suite d'une première enquête générale. Au cours des

six premiers siècles — période de jaillement de la vie de l'Eglise, particulièrement importante pour l'intelligence de la Tradition — l'activité apostolique des laïcs fut manifestement très grande, sans qu'on se posât toutefois de problèmes spéculatifs à cet égard. La « charnière » des XII^e et XIII^e siècles est caractérisée par la poussée d'un mouvement de prédication laïque, poussée tumultueuse, souvent inquiétante, riche en promesses aussi. C'est l'aventure des Vaudois ; c'est également le mouvement franciscain... Les excès et les revendications des prédicants non clercs donnèrent précisément occasion de poser au plan doctrinal le problème de la légitimité, des limites et des conditions de la participation active des laïcs à l'enseignement religieux dans l'Eglise. La troisième grande période étudiée par le frère Michel Sauvage est celle des XVI^e et XVII^e siècles : dès avant le Concile de Trente — qui l'accentuera — un mouvement réformiste prend naissance en Italie, engageant des laïcs dans l'apostolat catéchistique et la création d'écoles chrétiennes ; passé en France, ce mouvement se développe, et son examen conduit à l'œuvre de saint Jean-Baptiste de La Salle.

L'histoire manifeste la permanence d'un double fait :

— d'une part, l'exercice effectif de certaines formes du ministère de la Parole de Dieu par des laïcs ;

— d'autre part, l'existence d'inquiétudes et de restrictions au sujet de ce rôle confié aux laïcs.

Cette longue recherche historique invite donc à une **réflexion proprement doctrinale** : c'est l'objet de la deuxième partie de l'ouvrage. Or il se trouve — l'auteur le montre de façon neuve et convaincante — que saint Jean-Baptiste de La Salle n'a pas été seulement un homme d'action qui est parvenu à réaliser dans les faits une congrégation de religieux-laïcs voués à la catéchèse et à l'éducation chrétienne par l'école ; il se présente encore à nous comme le docteur qui, dans ses nombreux écrits, a su formuler avec une force et une clarté

rare une théologie du ministère de la Parole. A ses fils, religieux authentiques pour lesquels il requiert explicitement et avec ténacité la condition hors-cléricature, il ne cesse de répéter qu'ils sont, dans toute la force du terme, des « ministres de la Parole de Dieu », investis par Dieu, le Christ et l'Eglise d'une « mission » d'enseignement religieux. Ce ministère et cette mission ne les arrachent aucunement à leur condition laïque : c'est bien en tant que baptisés qu'ils en reçoivent la charge, même si la consécration religieuse — qui se situe d'ailleurs dans la ligne de la grâce baptismale et non dans celle de l'ordre — leur vaut pour une telle charge des moyens d'exercice privilégiés.

Quel est donc le fondement de cette participation des laïcs au ministère de la Parole ? Baptême et confirmation, tout d'abord, habilitent à témoigner de la foi. Mais ce témoignage peut être porté, dans certains cas, sous forme d'enseignement ; est alors requise une mission confiée par la hiérarchie. Tout ministère de la Parole supposant la fidélité au donné objectif du message révélé, dont l'Eglise garde le dépôt, l'exercice de ce ministère exige la compétence chez quiconque prétend s'y adonner.

Ce trop bref compte rendu d'une œuvre théologique de grande envergure ne peut qu'en laisser entrevoir le caractère de brûlante actualité.

Dans le rayon des études contemporaines sur la théologie du laïcat, et tout à côté des plus célèbres, il faudra désormais placer « Catéchèse et Laïcat » du frère M. Sauvage. Cet ouvrage ne pourra être ignoré par ceux qui s'intéressent au ministère de la Parole de Dieu, à la théologie pastorale, au renouveau catéchétique, aux problèmes relatifs à la vie religieuse hors-cléricature, aux discussions actuelles sur l'éventuelle restauration du diaconat, à la signification de l'école chrétienne...

Les positions prises par l'auteur sur ces divers problèmes sont toujours fermement étayées ; il s'agit incontestablement d'un **travail de haute probité**, conduit de façon précise, voire minutieuse, dans lequel la ferveur des con-

victions ne nuit jamais à l'objectivité de la recherche.

La clarté pédagogique de l'exposé, la limpidité du style, la maîtrise parfaite d'une documentation immense, comme aussi l'excellente présentation typographique méritent d'être soulignées : ces qualités aident singulièrement le lecteur.

Ce dernier, pour peu qu'il soit attentif à la démarche logique du développement sera frappé par sa cohérence et son unité profonde. Au vu du sous-titre de l'ouvrage et des grandes divisions de la table des matières, il serait totalement contraire au propos de l'auteur et à sa réalisation effective de s'imaginer qu'on nous offre ici comme deux thèses en un volume : l'une sur la participation des laïcs au Ministère de

V I N C E N T A Y E L F S C
D I R E C T E U R D E L A R E V U E « C A T E C H I S T E S »

MARTELET (Bernard), moine de Sept-Fons : *Le Secret de la Trappe, Frère Marie-Gabriel de Chambrand*. Ed. La Colombe, Paris 1961. 21 x 14 cm, 140 pages.

Sous ce titre, dom Bernard Martelet moine de Sept-Fons vient de faire paraître, aux éditions du Vieux Colombier, *La vie du frère Marie-Gabriel Mosnier*, moine convers de La Trappe de Chambrand en Dauphiné (1835-1897). Cet ouvrage écrit de bonne encre et qui se lit avec plaisir à l'intention, d'après son titre au moins, de nous dévoiler le secret de la Trappe. Reste à savoir si la Trappe gardait encore son secret depuis que plusieurs ouvrages nous ont invités à le pénétrer. Déjà, en 1905, dom du Bourg, dans son livre « Du champ de bataille à la Trappe » avait fait connaître le capitaine de dragon qui voulut se faire moine et moine convers à la Trappe de Chambrand. Ses supérieurs avaient insisté pour qu'il prenne place au chœur et se préparât au sacerdoce. Mais ce n'était pas là sa vocation : « *La Sainte Vierge me veut convers* ; elle

la Parole, et l'autre sur la mission du frère enseignant. « Car si le frère enseignant est bien un ministre laïc de la Parole de Dieu, son cas particulier s'explique et s'éclaire par l'histoire de la participation des laïcs à ce ministère ecclésial. Inversement, le cas particulier du frère enseignant constitue un exemple de plus de participation effective des laïcs au ministère de la Parole » (p. 881). L'ouvrage doit donc être abordé comme un tout indissociable, dans une perspective très large d'ecclésiologie. Ce n'est pas un de ses moindres mérites que de témoigner d'un tel sens plénier d'une Eglise au sein de laquelle les vocations complémentaires s'harmonisent, se révèlent chacune dans leur dignité propre et leur capacité de total épanouissement.

veut que je sois le dernier. Si vous ne voulez pas que je le sois ici, je serai forcé d'aller ailleurs » (p. 35).

C'est ce même officier à la personnalité si bien marquée que dom Martelet fait revivre aujourd'hui et nous présente avec lui, plus encore que le secret de la Trappe, le secret d'une âme qui se dégage de sa gangue et monte vers Dieu sous la conduite et dans le sillage de l'Immaculée. Car ce beau soldat se fait, avec quel humble amour, son Chevalier servant. Tous ses gestes, toutes ses paroles, c'est Elle qui les lui inspire, vers Elle qu'ils s'élèvent aussi. Frère Marie-Gabriel, comme on aimait à dire naguère, est chargé d'un message ; celui-ci : il faut que dans notre âme, et dans notre vie, plus grande soit faite la place à l'Immaculée ; lui-même, comme le pauvre et triste poète, il ne veut plus aimer que sa mère Marie, ne plus connaître qu'Elle, ne plus parler que d'Elle, ne plus vivre que pour Elle, pour qu'Elle nous jette aux pieds de son enfant Jésus ; il lui fait un jardin dans l'enclos du monastère comme il lui construit un cloître dans le silence et la paix de son cœur.

R E N E P I A C E N T I N I C S S P

UNE LAIQUE MISSIONNAIRE MARIE-PAULINE JARICOT 1799-1862

Pour le premier centenaire de sa mort, de nombreux livres et articles de revues nous ont familiarisé avec la physionomie spirituelle de Pauline Jaricot et mieux fait saisir le sens et la portée apostolique de son activité. Les ouvrages publiés respectivement par Mgr Cristiani, M. l'abbé Gorrée et le R. P. Servel ont particulièrement retenu notre attention*.

Ces trois livres ne se répètent pas, mais se complètent et leurs auteurs ont eu accès à des documents inédits jusqu'à présent. Mgr Cristiani insiste davantage sur la richesse de vie intérieure chez la Fondatrice de la Propagation de la Foi; les nombreuses reproductions de gravures, photographies et documents nous font également mieux comprendre son milieu de vie. Ces illustrations ont sensiblement augmenté — c'était inévitable — le prix de l'ouvrage qui est assez élevé pour les 150 pages qu'il comporte. M. l'abbé Gorrée fait ressortir la portée apostolique et sociale des multiples activités de Pauline Jaricot; certains aspects nous en étaient peu

connus. Il met aussi en relief la signification spirituelle de la ruine financière dont elle fut la victime. Le livre enfin du R. P. Servel, un peu massif et touffu, nous donne accès à une foule de documents inédits et fera la joie de tous ceux que tenterait une étude plus approfondie du sujet. Cet ouvrage devrait se trouver sur les rayons de toute bibliothèque un peu spécialisée dans l'Action catholique et missionnaire.

Il ressort de tous ces documents que la vocation de Pauline Jaricot se précise peu à peu au cours des années 1816-17.

Le Christ l'appelle pour souffrir et mourir avec lui; elle s'offre comme victime pour expier les fautes de son temps. Les diverses fondations et associations qu'elle mit sur pied semblent avoir comme point de départ l'idée de réparation. Lors des troubles de 1831, elle écrit : « J'osais engager un combat contre la colère divine... J'étais semblable à un petit enfant qui, voyant son père irrité contre ses fils criminels, se jette inconsidérément entre eux pour arrêter de ses faibles mains la révolte de ses frères coupables, et les coups que s'appête à décharger le bras vengeur du père... » (Cristiani, p. 68).

L'inspiration surnaturelle qui fut à l'origine de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi date de la fin de l'année 1819. La semence divine ne tombe pas dans une terre vierge. Son frère Philéas avait déjà orienté son intérêt vers les Missions et l'avait informée de l'existence d'une organisation d'anabaptistes anglais qui demandait « un sou par semaine » à ses membres pour la diffusion de l'Évangile. Mais c'est elle qui a l'idée des chefs de dizaines, de centaines et de milliers pour ramasser les collectes et en fait la pre-

* CRISTIANI (Mgr C.) : *Marie-Pauline Jaricot*. Texte de Mgr Cristiani avec Fioretti du R.P. Servel, o.m.i., et illustrations de René Perrin. Ed. du Châlet (coll. « L'Esprit et l'Eglise »), Lyon 1961. 13,5 × 18 cm, 158 pages. SERVEL (R.P. J.) : *Un autre visage*. Textes inédits de Pauline Jaricot présentés et commentés par J. Servel, o.m.i. Ibid., même coll., Lyon 1961. 13,5 × 18 cm, 240 pages. GORRÉE (M. l'abbé Georges G.), délégué des Œuvres Pontificales Missionnaires : *Pauline Jaricot, une laïque engagée*. Préface de S. Em. le cardinal Gerlier et introduction de J.-P. Dubois-Dumée. Ed. La Colombe, Paris 1962. 13 × 20,5 cm, 132 pages.

mière expérience, à échelle réduite, parmi les ouvrières des soieries de Lyon. Le Conseil de la Propagation de la Foi, réuni pour la première fois le 3 mai 1822, prit en mains l'organisation de Pauline Jaricot ; il décida de faire profiter toutes les Missions de l'argent ainsi ramassé et qui, jusqu'alors, était destiné au sauvetage des enfants abandonnés de Chine.

Les limites d'une recension ne permettent pas de faire découvrir au lecteur toute l'ampleur de l'activité apostolique déployée par Pauline Jaricot. Nous voudrions cependant insister un peu sur la création de l'usine de Rustrel dont Monsieur l'abbé Gorree a bien mis en évidence la signification surnaturelle. Avec une clarté fulgurante, cette fille de bourgeois lyonnais a saisi les raisons profondes de l'immense souffrance des ouvriers à l'aube de l'ère capitaliste. Dans une circulaire adressée aux associés du Rosaire Vivant nous lisons sous sa plume : « Depuis dix ans, surtout, je cherche, devant Dieu, le moyen de remédier au découragement, à l'immoralité et à l'exaspération qui se manifestaient de plus en plus dans les masses. Il me semble aujourd'hui avoir acquis la certitude qu'il faudrait d'abord rendre à l'ouvrier sa dignité d'homme, en l'arrachant à l'esclavage d'un travail sans relâche ; sa dignité de père, en lui faisant retrouver les douceurs et les charmes de la famille... C'est en vain qu'on essaie de moraliser le peuple en s'adressant à son esprit. Les cris de la douleur et de la haine étouffent les voix les plus éloquentes... Si vous voulez moissonner cent pour un, soulagez, aimez premièrement, et moralisez après » (Gorree, p. 64).

Par la création de l'usine de Rustrel Pauline Jaricot veut placer l'ouvrier

dans des conditions matérielles et morales aptes à favoriser son épanouissement spirituel. Elle appelle cette réalisation l'Œuvre de la « Conservation de la Foi » et la conçoit comme un complément nécessaire et normal de celle de la « Propagation de la Foi ». — Nous ne sommes pas à même de juger si l'entreprise était viable ; elle était sûrement en avance sur son temps. Ce sont des escroqueries qui la firent échouer et l'on regrette que la grande leçon donnée par Pauline Jaricot n'ait pas été comprise et méditée par les industriels chrétiens, ses contemporains.

En conclusion, nous voudrions encore relever l'un ou l'autre trait fondamental de la spiritualité de Pauline Jaricot. Le ressort de son action — nous l'avons vu — fut l'idée de réparation pour les péchés des hommes. Dieu prit au mot la victime spontanément offerte. Durant les quinze dernières années de sa vie, après la faillite de l'usine de Rustrel, elle eut à subir une telle succession de calomnies et d'humiliations qu'elle en sortit abandonnée par la plupart de ses anciens soutiens et dépouillée de tous ses biens d'ici-bas. Néanmoins elle fit toujours front avec un courage, un sens de l'honneur et du devoir qui en imposa aux plus rapaces de ses créanciers. Le théologien ne peut s'empêcher de voir dans cette attitude une manifestation éminente de la vertu et du don de force. Dans un texte cité par le père Servel nous lisons : « ... non, ce n'est pas sur moi que je compte ... mais sur votre vertu toute puissante, à laquelle je demande ... et la force de vouloir, et la force d'accomplir ce que je veux, et la guérison de mes infirmités qui forment l'empêchement à la pratique des vertus que vous demandez de moi » (Un autre visage, p. 170).

P A U L S I G R I S T C S S P

GRAVRAND (Henri), c.s.sp. : **Visage africain de l'Eglise. Une expérience au Sénégal.** Ed. de l'Orante (coll. « Lumière et Nations »), Paris 1961. 14 × 19 cm, 288 pages.

Il est rare qu'un missionnaire engagé en pleine pâte humaine ait le courage de réfléchir sur la manière d'évangélisation en usage dans sa région. Généralement, à peine arrivé, il est happé par des structures qui fonctionnent déjà et qu'il n'a pas le loisir de remettre en question. Une activité débordante dévore notre homme, engourdissant toute critique sereine et interdisant ce perpétuel et indispensable réajustement. C'est pourquoi l'expérience du père Gravrاند ne peut éveiller qu'intérêt et sympathie dans le monde missionnaire : il a assez défriché pour retenir l'oreille des « broussards », il a assez ruminé pour mériter l'attention des « penseurs ».

Ce livre se donne comme une relation des récentes tentatives d'évangélisation en pays Sérère. Il s'agit donc moins d'une réflexion sur le « visage africain de l'Eglise » qu'un témoignage sur un certain visage que prend l'Eglise au Sénégal. Une introduction d'une cinquantaine de pages présente l'ethnie Sérère : la première marque de respect, c'est déjà de connaître les gens avec lesquels on désire dialoguer en profondeur. Et le Père l'a bien compris, lui qui prépare la publication d'une étude sérieuse sur les Sérères.

L'ensemble du livre est très attachant, parce qu'on y respire une âme qui vibre toujours, qui souffre souvent, et qui se démène à fond pour faire passer authentiquement le Message. Et comme l'amour rend ingénieux, bien des pages de ce livre rendent une tonalité très riche, de cette richesse si particulière qui est en même temps respect de la tradition et accueil aux nouveautés. Pour illustrer ce dire, il suffit de méditer sur le chapitre réservé aux « Amis des chrétiens ». Tout missionnaire a pu constater combien les notables africains étaient réfractaires à cette totale conversion qu'exige le christianisme. D'ordinaire, un vieillard respectable ne change plus de

mentalité. Au lieu d'ignorer ces gens ou même de se les aliéner, le Père a eu l'idée toute apostolique de s'en faire des amis, des sympathisants. La nouveauté, ici, c'est de les grouper en une communauté pré-chrétienne, et ceci par un engagement solennel. Il est clair que ces gens, tellement fixés par leur passé, doivent pratiquement se contenter d'aspirer à devenir chrétiens (in voto) : ce sont, dit le Père, des « non-sacramentalisables ». Bien sûr, l'on pourrait ergoter et dire que ce terme de « non-sacramentalisables » est mal choisi puisque justement ces sympathisants s'engagent publiquement à demander le baptême à l'article de la mort, mais la terminologie est secondaire. Ce qu'il faut retenir, c'est l'attitude à la fois respectueuse et accueillante de la Mission envers ces notables. Et cela est bien rare. En effet, les structures sociales et religieuses indigènes ont toujours paru suspectes aux autorités colonisatrices : cela se comprend, puisque l'assimilation ou la domestication se heurtent aux cadres plus qu'à la masse. Pareillement, l'évangélisation aussi s'est défiée des autorités africaines, qui cristallisaient les résistances païennes. Souvent donc, on a ignoré Chefs et Anciens, estimant que le temps se chargerait de les éliminer, eux et leur influence, pour se consacrer à la masse, plus malléable, et spécialement aux enfants. Le résultat, c'est qu'on a formé des chrétiens plutôt que des chrétiens. Par ailleurs, les raidissements de l'âme africaine contre les emprises totalitaires de la technique moderne font que les Anciens, plus que jamais, jouissent d'une influence très réelle, même si elle est officiellement méconnue. C'est pourquoi la sympathie des Anciens, quand elle est concrétisée en une institution pré-chrétienne, amènera à la fois une adhésion populaire sincère et un enracinement profond du christianisme dans les structures coutumières. Et c'est une façon de respecter les peuples à évangéliser. Là encore, il faudrait que le christianisme ne se présente pas avec un visage obligatoirement latin.

Tout aussi riches d'initiatives heureuses sont les chapitres consacrés à la croissances et à l'animation d'une chrétienté :

on y voit un très réel souci d'y construire sur le roc. Plus classique est l'expérience d'évangélisation avec des catéchistes, bien qu'il soit rare de voir en Afrique ce genre d'opération mené avec toute la rigueur des lois sociologiques... Voilà donc quelques-unes des

multiples raisons pour lesquelles la réflexion d'un missionnaire des Sères peut nourrir la méditation de bien d'autres âmes missionnaires.

MICHEL LEGRAIN C SSP

FREMIN (D.), o.p. : **La canonisation de saint Martin de Porrès**. Numéro spécial de la « Revue du Rosaire » (Saint-Maximin, Var), août 1962.

Puisque se trouve épuisé le livre que Stanislas Fumet consacra naguère au « Serviteur prodigieux des Frères Prêcheurs » (Desclée de Brouwer, 1933, 144 pages), il nous faut être reconnaissant au P. Frémin de nous avoir rappelé à grands traits la vie merveilleuse de ce frère convers dominicain canonisé par Jean XXIII le 6 mai dernier.

Il était né à Lima au Pérou, le 9 décembre 1579, d'un père espagnol et d'une mère noire, elle-même native de Panama. Jusqu'à sa mort, survenue le 3 novembre 1639, il ne voulut jamais passer pour autre chose qu'« un pauvre esclave mulâtre » ; mais trois ans après l'avoir béatifié, le 10 septembre 1836, Grégoire XVI condamnera solennellement l'esclavage et la traite des Noirs.

Pour attirer sur cet « humble frère » l'attention des gens supérieurs, Dieu n'estima pas inutile de semer sur ses pas les miracles et toutes sortes de phénomènes extraordinaires dignes des fioretti de saint François ou de saint Antoine de Padoue. Martin avait de grands désirs missionnaires et, pour ne rien refuser à celui qui ne lui refusait rien, Dieu lui accorda même le don de bilocation puisque des témoins dignes de foi, qui l'avaient connu ou qui le reconnaîtront plus tard à Lima, affirment l'avoir vu de son vivant faisant

le bien à Alger, en Chine, au Mexique... En fait, ses soixante années de vie s'écouleront dans sa ville natale mais il est vrai qu'on le remarquait souvent, dans son couvent, perdu, insensible et comme mort en de longues extases qui sont bien des sortes d'absences !

Au-delà de ces signes, il y avait la réalité bien plus belle que Dieu voulait montrer du doigt. Une merveille de simplicité et de douceur, d'humilité et de bonté également héroïques, car il ne lui fut pas toujours facile de concilier l'obéissance avec la charité. Mais ses sept heures quotidiennes de prière, prises sur son temps de repos, lui donnaient la sagesse des saints et l'on est étonné de ce que parvint à réaliser, en faveur des déshérités, celui qui aimait à s'appeler « frère balai »... jusqu'à réussir la fondation d'un orphelinat et d'une école professionnelle.

Contagion de la sainteté : à Lima ces années-là un autre saint et une sainte doivent probablement à Martin de Porrès, leur aîné de quelques années, d'avoir été entraînés vers la sainteté. Quand « l'ange de Lima » devint frère convers à l'âge de 24 ans, après avoir passé neuf ans au couvent comme simple familier, sa réputation était déjà grande dans toute la ville. A ce moment, celle qui allait devenir sainte Rose de Lima (fêtée le 30 août) avait 17 ans et un petit garçon de 8 ans, futur ami et confrère de Martin, deviendra à son tour Bienheureux, le bienheureux Jean Massias.

Ath. B.

SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE

La présente liste bibliographique de spiritualité apostolique et missionnaire pourrait être complétée par la littérature abondante, quoique de qualité inégale, présentant les grandes figures missionnaires, saints, martyrs, fondateurs et fondatrices d'Instituts missionnaires, apôtres de premier plan. Elle devrait également être complétée par les contributions diverses de la revue « *Spiritus* », facilement accessibles aux lecteurs et omises ici pour éviter une surcharge inutile.

Nous espérons que cette bibliographie, permettant de se rendre mieux compte des efforts déjà accomplis en spiritualité missionnaire, offrira des facilités pour faire progresser les recherches dans le domaine doctrinal sur la place et la valeur de l'idéal apostolique dans la spiritualité ecclésiale ou chrétienne et sur la physionomie caractéristique de la spiritualité réclamée par l'exercice du ministère missionnaire, qu'elle pourra aussi occasionner dans le domaine pratique des productions orales ou écrites de spiritualité, un perfectionnement de qualité à l'intention des missionnaires et des futurs apôtres. Il s'agit là, en effet, d'exigences chrétiennes et apostoliques fondamentales, vivement ressenties à notre époque.

- Alena Maria, **Het Onze Vader der Missie**, Imprimerie De Vlijt, Anvers 1935, 78 pages.
- Ambrose F., **The Spiritual Life of the Missioner**, *China Missionary Bulletin* (Hong-Kong), 1950, pp. 492-975.
- Antoine R., s.j., **Apostolic Integrity**, *India Missionary Bulletin* (Clergy Monthly Supplement, Kurseong) 1952, pp. 148-155.
- Arens B., s.j., **Gebete für Missionsandachten**, Herder, Freiburg i.B. 1918, 30 pages.
- Aurelius o.f.m. cap, **Het Licht der Wereld. Gebedenboek tot uitbreiing van het H. Geloof**, Misslehuis SVD, Steyl 1920, 2^e éd., 208 pages.
- Barrett P. M., r.s.c.j., **The Apostolate : An Exigency of Love**, *Spiritual Life*, June 1959, pp. 159-165.
- Barsotti G., **Un pensiero missionario ogni giorno**, Ed. Istituto Saveriano Miss. Estere, Parma 1944, 173 pages.
- Beckmann J., s.m.b., **Missionsaszetische Anweisungen aus dem XVII Jahrhundert**, *Geist und Leben* (Würzburg) 1938 (13), pp. 202-215.
- Beltrami S., **L'Ottava per l'Unità. Preghiere, Riflessioni, Letture**, Ed. Pont. Istituto Missioni Estere, Milano 1945, 163 pages.
- Id., **Vangeli festivi missionari**, Ed. U.M.C., Roma 1957, 318 pages.
- Bernard-Maitre H., s.j., **Un point particulier de spiritualité missionnaire : l'opposition moyens surnaturels et moyens humains**, *Rythmes du Monde*, 1951, 2, pp. 78-79.
- Beumer J., **Die Aszese des heiligen Paulus in ihrer Eigenständigkeit**, *Geist und Leben* (Würzburg) 1945 (18), pp. 31-44.
- Bierbaum M., **Missionarische Spiritualität**, *Zeitschrift für Missionswissenschaft und Religionswissenschaft* (Münster W.) 1951 (35), pp. 1-10.
- Boccoleri C., **Efficacia dell'ideale missionario sulla vita spirituale** (pp. 165-185); in : *Cultura Missionaria. Atti del Convegno Missionario Italiano*, Padova 1932, 238 pages.
- Boland A., **Vie spirituelle et Missions**, *Cahiers A.L.M. (Perspectives de Catholicité*, Bruxelles) 1947, 2, pp. 6-8.
- Campanini Giorgio et Gianna, **Apertura missionaria della spiritualità conjugale**, *Fede e Civiltà* (Parma) 1962, 7, pp. 579-587 (cf. *ibid.*, pp. 589-594, 613-618).
- Carabelli J., p.i.m.e., **Une heure d'adoration pour la conversion des infidèles**, Imprimerie de Nazareth, Hong-Kong 1919, 30 pages.
- Carminati C., **Il pensiero missionario nei Vangeli festivi**, Ed. U.M.C., Roma, 2 vol., 1935, 450 pages ; 1936, 487 pages.
- Id., **Spiritualità missionaria o il soprannaturale nelle Missioni** (pp. 157-192); in : **Il problema missionario. Manuale di missionologia**, Ed. U.M.C., Roma 1941, XX11-476 pages.
- Carminati F., **La cooperazione missionaria e la vita cristiana dei fedeli**, *Laboremus*

- pro Missionibus* (Roma) 1940 (n. 8), pp. 379-384.
- Caronti o.s.b., **Il pensiero missionario nella sacra liturgia** (pp. 206-207); in : *Teologia Missionaria*. Settimana Miss. Bologna 1928, Ed. U.M.C., Roma 1929.
- Carosi E., o.f.m., **Exercitiorum spiritualium pro missionariis accomodatorum adumbratio**, *Collectanea Commissionis Synodalis* (Peiping) 1941 (14), pp. 250-258.
- Carpentier R., **Autour de la spiritualité du clergé diocésain**, *Nouvelle Revue Théologique*, 1950, pp. 1063-1069
- Chappouille H., **Les Missions et la spiritualité mariale** (pp. 897-902); in : H. du Manoir s.j., *Maria. Etudes sur la Sainte Vierge*, T. 1, Beauchesne, Paris 1949.
- CHARLES P.**, s.j., **Pêcheurs d'hommes**, « Xaveriana » n. 11 et 12, Aucam, Louvain 1924, 59 pages. — Menschenfischer, Missionsverlag o.s.b., St. Ottilien 1929 — Pescatori di Uomini, Lega Miss. Studenti, n. 15, Roma 1936, 40 pages.
- Id., **Reine de la Sainte Eglise**, *Carnets de l'Aucam*, 3^e série, n. 2, 1927, pp. 36-38.
- Id., **La Prière Apostolique**, « Xaveriana » n. 60, 1928, Aucam, Louvain, 32 pages (également dans : *Etudes Missiologiques*, Musuem Lessianum, Louvain 1956, pp. 212-229).
- Id., **La prière missionnaire**. Série de 33 méditations, Aucam, Louvain 1935, 175 pages; 2^e éd. ibid. 1947, 176 pages. — Missionsgebet mit Christus, Herder, Freiburg 1938, 130 pages; 2^e éd., Wilhelm Metz, Aachen 1953, 127 pages. — La Oración Misionera, Ed. « Angeles de las Misiones », Bilbao 1939; 2^e éd. ibid. 1954, 197 pages. — Dio non ha scelto gli Angeli, Ed. Ist. Miss. Saveriani, Parma 1955, 214 pages. — A oração missionária, Séminaire des Missions, Cucujães 1957, 186 pages.
- Id., **Prière missionnaire**, *Jésuites Missionnaires* (Missi, Lyon) 1940, p. 149.
- Chery o.p., **L'esprit missionnaire**, Ed. du Cerf, Paris 1950, 206 pages.
- Classen L. s.j., **Das Mysterium der Predigt : Christus praedicat Christum**, *Geist und Leben* (Würzburg) 1961 (34), pp. 24-31.
- Clivaz c.s.sp., **La formation d'un idéal missionnaire chez nos aspirants missionnaires**, *Beilage zum Kath. Missionsjahrbuch der Schweiz*, Fribourg 1945, pp. 12-14.
- Cohausz O., s.j., **Das erste Missionsfest in Gottes heiliger Kirche**, *Priester und Mission* (Aachen), 1926, pp. 100-117.
- Coreth E., s.j., « **In actione contemplativus** », *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1954, pp. 55-82.
- Cortellini J., s.j., **Prayers for the Missions**, Cath. Truth Society of India, Trichinopoly, « Rays of Light » Supplement, Sept. 1936, 72 pages.
- Costantini C., **Induite vos armaturam fidei**. **Ricordi, pensieri, raccomandazioni ai Discepoli del Signore**, Tipogr. Jannuzzi, Roma 1942, 183 pages.
- Id., **Le tentazioni di Cristo e del missionario** (pp. 71-82); in : *Va e annunzia il Regno di Dio*, vol. 2, Morcelliana, Brescia 1943 (également : *Moniti al giovane missionario*, ibid., pp. 98-110).
- Cushing R., j., **Our Lady Queen of Apostles**, *American Ecclesiastical Review*, April 1950, pp. 241-245.
- DANIÉLOU J.**, s.j., **La gloire de Dieu** (pp. 137-147); in : *Le mystère du salut des nations*, Ed. du Seuil, Paris 1946, 149 pages.
- Id., **Vie spirituelle et apostolat missionnaire**, *Cahiers des A.L.M. (Perspectives de Catholicité)*, Bruxelles, avril 1950, pp. 3-9. — **Vita spirituale e Apostolato Missionario**, *La Missione* (Milano) 1950 (n. 5), pp. 10-16. — **O Espírito Missionário na Igreja**, *Portugal em Africa* (Lisboa) 1951, pp. 223-228.
- Id., **Pour une théologie de l'hospitalité**, *Perspectives de Catholicité* (Bruxelles) 1957, 3, pp. 5-16.
- De Almeida G., **Para una Espiritualidade Missionária**, *Volumus* (Cucujães) 1958, pp. 4-12.
- De Jaeger R., s.a.m., **Quelques conseils pratiques d'un missionnaire intégral**, *Cahiers des A.L.M. (Perspectives de Catholicité)*, Bruxelles, juillet 1950, pp. 3-12.
- De Keyser Ch., **Mon heure d'adoration pour les missions**, Librairie Eucharistique, Bruxelles, 32 pages.
- De Menasce P., o.p., **La vita missionaria come imitazione di Cristo**, *Studium* (Roma) 1937, pp. 283-292.
- Id., **Polarité de l'activité missionnaire**, *Nouvelle Revue de Science Miss.* (Schöneck) 1945, pp. 81-87.
- Denis L., s.j., **Les retraites spirituelles aux Missions**, *Revue du Clergé Africain* (Mayidi) 1946, pp. 287-293.
- Dermine J., **Apostolat et vie intérieure**, *Revue diocésaine de Tournai*, juillet 1951, pp. 289-296.

- Devescovi Urb., o.f.m., *Magnificentia in sanctificatione missionariorum. Dissertatio exegetica in Joannem XVII, 17-19, Collectanea Commissionis Synodalis* (Peiping) 1939, pp. 510-523.
- Id., *De Oratione Jesu pro missionariis secundum Jo. XVII, 9-26, Coll. Comm. Syn.*, 1939, pp. 1044-1058.
- De Vizcarra Z., *Espiritu Misionero del Doctor místico San Juan de la Cruz, Accion Misional* (Bogota) 1944, pp. 80-82.
- Deyrieux L., *Mois de Marie des Missions, Oeuvre de la Propagation de la Foi*, Paris-Lyon 1934, 175 pages; 2^e éd. 1940, 180 pages.
- Di Nola A.-M., *La Prière. Anthologie des prières de tous les temps et de tous les peuples*, « Mélior », Seghers, Verviers 1958, 484 pages.
- DOMINGUEZ OI., o.m.i., *La primacía de Cristo fuente y centro de la espiritualidad sacerdotal misionera*, « Cuadernos de Cultura Misional. Espiritualidad Misionera » n. 15, Biblioteca « ID », Burgos 1953, 26 pages (également dans : *Misioneros Extranjeros*, 1952, n. 10, pp. 43-61).
- Id., *El Dogma del Cuerpo Místico y la Espiritualidad Misionera* (pp. 73-91); in : *Espiritualidad Misionera*, VI Semana de Orientaciones Misioneras 1953, Burgos 1954 (également dans : *Misioneros Extranjeros*, 1953, n. 12, pp. 99-117)
- Id., *Spiritualità Missionaria, Clero e Missioni* (Roma) 1954, pp. 407-412.
- Id., *A Espiritualidade missionária e o sacerdote, Volumus* (Cucujães) 1955, 1, pp. 6-12.
- Dompieri G., *Per una coscienza missionaria, Ufficio Missionario Diocesano*, Trento 1957, 170 pages. — *Um echten Missionsgeist*, Missionsdruckerei, Mölling-Wien 1959, 119 pages.
- Id., « *Ascendere* ». Ritiri mensili, Ufficio Miss. Diocesano, Trento 1959, 215 pages.
- Doucet J.-C. et Bruno René Bazin, *Spiritualité du laïc missionnaire*, Bull. du Cercle S. Jean-Baptiste 1962, n. 16, pp. 31-48.
- D'Sousa P.P., *Apostolate. It's Significance in God's Design*, St. Anselm's Press, Ajmer (India) 1957, XXVIII-225 pages.
- Faré E., f.s.c.j., *Da mihl animas. Meditazioni missionarie per Chierici*, Ed. Nigrizia, Bologna 1957, 316 pages. — *Da mihl animas. Meditaciones misionales para seminaristas*, Ed. Combonianas, Madrid 1960.
- Feeney Th. J., s.j., *The Mass of the Missions*, Jesuit Mission Press, N. Y. 1935, 80 pages.
- Fellini P., *Sole nell'Anima. Meditazioni Missionarie per ragazzi*. Ed. I.S.M.E., Parma 1959, 138 pages.
- Gardini W., s.x., *Il Rosario Missionario*, Ed. I.S.M.E., Parma 1953, 3^e éd., 53 pages. — *De Rozenkranz voor de Missies*, Missiewerken, Brugge 1954, 51 pages.
- Garrone G., *Religieuses missionnaires, Union Miss. du Clergé de France*, 1956 (n. 14), pp. 261-263.
- Gavina R., s.j., *Devocionario Misional o Manual ascético-prático de Misioneros*, Ed. « El Siglo de las Misiones », Bilbao 1942, 583 pages.
- Gazza G., *L'idea dell'apostolato nei Salmi di Matutino nel Comune degli Apostoli*, *Rivista dell'U.M.C. Italia*, 1924, pp. 29-33.
- George A., s.m., *Les qualités de l'apôtre* (pp. 63-74); in : *L'apostolat. Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui*, Ed. du Cerf, Paris 1957, 240 pages.
- Giblet J., *Apôtres de Jésus-Christ, Perspectives de Catholicité* (Bruxelles) 1956, 1-2, pp. 7-37.
- Id., *Témoins du Christ mort et ressuscité, Perspectives de Catholicité*, 1957, 1-2, pp. 5-31.
- Gier W., s.v.d., *Spiritual Dangers on the Missions, Worldmission* (N.Y.), Winter 1952, pp. 467-475.
- Giorgis P.B., i.m.c., *La più bella Missione. Ventiquattro meditazioni sulla vocazione sacerdotale-religiosa-missionaria*, Ed. U.M.C., Roma 1955, 162 pages.
- Giuliani M., s.j., *Vie religieuse et apostolat, Christus*, avril 1960 (n. 26), pp. 204-226.
- Gorée G., *Soyez tous missionnaires*, Ed. « La Colombe », Paris 1955, 80 pages.
- Gubbels N., o.f.m., *La vie intérieure. Retraite missionnaire*, Società Grafica Romana, Rome 1956, X-542 pages.
- Guerry Em., *Le mystère de l'Eglise catholique* (pp. 335-338); in : *Dans le Christ Total*, Desclée De Brouwer, Paris 1952; 2^e éd. 1953.
- Guyot L., *Mission de l'Eglise et esprit missionnaire, Perspectives de Catholicité*, 1962, 3, pp. 139-147.

- Hamman Ad., o.f.m., **L'apostolat du chrétien. Réflexion sur les données bibliques**, Plon, Paris 1956, 234 pages.
- Hostie R., s.j., **Le cercle de l'action et de l'oraison d'après le P. Jérôme Nadal, Christus**, avril 1955 (n. 6), pp. 195-211.
- Ignotus B., **Octobre. Mois du Rosaire et Mois des Missions**, Les Presses Universelles, Paris 1960, 2^e éd., 93 pages.
- Illich I.D., **La pauvreté du missionnaire, Perspectives de Catholicité**, 1962, 3, pp. 148-155.
- Jetté F., o.m.i., **Le ministère missionnaire, moyen de perfection religieuse, Revue de l'Université d'Ottawa**, 1952, pp. 20-36. (Cf. : Acta et Documenta congressus generalis de statibus perfectionis, Romae 1950, T. 3, pp. 263-276).
- Kalt G., **Der Missionsgedanke im Kirchenjahr, Priester und Mission** (Aachen) 1961, pp. 113-118 (cf. : *Anima* [Olten] 1960, pp. 200-206).
- Kastner K., **Missionsgedanken in unserem Brevergebet, Priester und Mission** (Aachen), 1923, pp. 11-17.
- Kelly B.J., c.s.sp., **Missionary Spirituality** Gill and Son, Dublin 1960, X-165 pages.
- Kremer G., **Missionsgebete. Gnaden-Novene** zu Ehren des hl. Fr. Xaverius, B. Kühlen, M. Gladbach 1932, 80 pages.
- Lammertyn L., c.ss.r., **Missie-Hellig-Uren**, Brepols, Turnhout 1935, 502 pages.
- Id., **Zeven Communie-oefeningen en Missiegebeden voor de Missiën**, Brepols, Turnhout 1943, 253 pages.
- Lampo G., **Ore di adorazione per le Missioni**, Libr. del S. Cuore, Torino 1936, 86 pages.
- Lazcano y Arana N., **Homilías Misionales**, Santa Casa de Misericordia, Bilbao 1934, 1X-194 pages.
- Lebreton J., s.j., **L'unión mystique dans la vie apostolique. Marie de l'Incarnation** (pp. 169-206); in : Tu Solus Sanctus. Jésus-Christ vivant dans les Saints, Beauchesne, Paris 1948, 269 pages.
- Leclercq J., **Initiative et responsabilité** (pp. 201-224); in : La vocation religieuse, « Cahiers de la Revue Nouvelle », Casterman, Tournai 1951, 245 pages. (Voir aussi : **Vivre chrétiennement notre temps**, Casterman, Paris-Tournai 1957, 142 pages.)
- Lecuona J., **Espiritualidad Misionera en el aspirante y en el apóstol** (pp. 176-188); in : *Espiritualidad Misionera*, VI Semana de Orientaciones Misioneras 1953, Burgos 1954 (cf. : *Misiones Extranjeras*, 1953, n. 13, pp. 98-110).
- Lee Ting Pong Ign., c.m.f., **Disciplina religiosa et apostolatus in missionibus, Commentarium pro Religiosis et Missionariis** (Rome) 1957, pp. 365-370; 1958, pp. 80-88, 194-203.
- Le Jeune V., o.s.b., **La Messe Missionnaire, Trait d'Union** (Soeurs Blanches, Anvers), mars 1954 (n. spécial), 50 pages.
- Léon-Dufour X., s.j., **Le prophète et l'apôtre, Perspectives de Catholicité**, 1956, pp. 39-50.
- Lichius S., s.v.d., **La Obra Misional y Tu. Meditaciones adaptadas**, Procura Misional s.v.d., Villa Lanzada f.s.c. 1941, 229 pages.
- Livinhac p.b., **La sainteté de l'apôtre, Grands Lacs** (Namur), mars 1936, pp. 461-464.
- LOCHET L., **L'apôtre dans le mystère de l'Eglise, La Vie Spirituelle**, août-sept. 1949, pp. 115-154.
- Id., **L'oraison apostolique, Christus**, avril 1955 (n. 6), pp. 212-227.
- Id., **Situation spirituelle du laïc, Christus**, janv. 1957 (n. 13), pp. 64-80.
- Lopetegui L., s.j., **La Oración Misionera, El Siglo de las Misiones** (Bilbao) 1946, pp. 445-454.
- Lopez Huertas R., m.s.c.j., **El Corazón de Cristo fuente de Espiritualidad Misionera, Compañía Misionera del S. Corazón de Jesús**, Madrid 1961, XXVIII-136 pages.
- Louwers Ch., s.j., **Missionnaire, 2^e série : son âme, son esprit, sa vie**, Ed. Dessain, Liège 1934, 100 pages; 3^e série : l'idéal, vertus, qualités, modèles, *ibid.* 1935, 171 pages.
- Lustiger J.-M., **Les exigences spirituelles du témoignage apostolique, Bull. du Cercle S. Jean-Baptiste**, 1961, n. 10, pp. 27-32.
- Lyonnet St., s.j., **Un aspect de la prière apostolique d'après S. Paul, Christus**, juillet 1958 (n. 19), pp. 222-229.
- Maas O., o.f.m., **Betet, Brüder ! Gebete für die Heidenmission**, Laumann, Dülmen 1937, 175 pages.
- Malenfant J., o.f.m.cap., **The Place of Mary in our Mission Life and Apostolate, The Clergy Monthly Supplement** (Kurseong) 1954, n. 2, pp. 129-134.

- Manna P., p.i.m.e., *Virtù Apostolliche*, Ed. P.I.M.E., Milano 1955, 2^e éd., 270 pages.
- Manna P. et Maestrini N., p.i.m.e., *Forward with Christ. Thoughts and Reflections on Vocation to the Foreign Missions*, Newman Press, Westminster (Maryland) 1954, XXV-163 pages.
- Marion-Bréillac M., *Retraite missionnaire*, Séminaire des Missions Africaines, Lyon 1942, 322 pages.
- Martindale C.C., s.j., *The Apostolic Fruits of Contemplation*, *Spiritual Life* (Brookline, Mass.) sept. 1955, pp. 146-150.
- Marty Fr., s.j., *L'examen, prière de l'apôtre, Christus*, oct. 1958 (n. 20), pp. 494-511.
- Masson J., s.j., *Reine des apôtres. Requêtes mariales pour les Missions*, « Xaveriana » n. 159, Aucam, Louvain 1937, 36 pages.
- Masure E., *Vers une spiritualité de l'action*, « Cahiers spirituels Amor », Office Français du livre, Paris 1946, 55 pages.
- Menet J., *Au service du Christ et de l'Eglise. Méditation*, *Union Miss. du Clergé France*, janv. 1932, pp. 192-193.
- Mer S., o.s.c., *Queremos ver a Jesús! Reflexiones Misionales*, Ed. « El Siglo de las Misiones », Bilbao 1953, 207 pages.
- Mestdagh L., s.j., *Uw Rijk kome. Een Missie-Mis voor elke maand van het jaar*, Lanoo, Tielt (Pro Apostolis, Louvain), 250 pages.
- Metodio da Nembro o.f.m.cap., *Spiritualità Missionaria, Clero e Missioni* (Roma), aprile 1961, pp. 203-213.
- Milliez U., s.j., *L'esprit missionnaire des Exercices Spirituels et des Constitutions*, *Union Miss. du Clergé France*, juillet 1941, pp. 192-200.
- Monchanin J., s.a.m., *Essai de spiritualité missionnaire, Eglise Vivante* (Louvain) 1949, pp. 267-270 (cf. : *Le Monde non chrétien* [Paris] 1950, pp. 259-262).
- Munari T., *Prestami le tue mani*, Ed. I.S.M.E., Parma 1962, 227 pages.
- Munsters A., m.s.c., *De Spiritualliteit van de Missionaris, Het Missiewerk* ('S-Hertogenbosch) 1955, pp. 82-96.
- Murphy T.A., c.ss.r., *Holy Hours for the Foreign Missions*, Gill and Son, Dublin 1939, 77 pages
- Naaijkens B., m.s.c., *Het geestelijk leven en de arbeiders in de missie*, Uitg. van Lindert, Cuyk 1950, 71 pages.
- Neut, o.s.b., *Contemplation et apostolat, Le Bulletin des Missions* (Lophem-Bruges) 1928, pp. 97-110.
- Id., *Évangélisation et sainteté, Le Bulletin des Missions*, 1928, pp. 200-210.
- Nothomb D.M., p.b., *Aux sources d'une spiritualité missionnaire, La Vie Spirituelle*, juin 1953, pp. 599-612.
- Id., *Afin d'embrasser l'univers, La Vie Spirituelle*, 1955, pp. 451-463.
- Ohm Th., o.s.b., *Begelsterung und Mission. Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft* (Schöneck) 1951, pp. 161-172.
- Olphe-Galliard M., s.j., *Spiritualité missionnaire et mystère de la Croix, Revue d'ascétique et de mystique*, 1947, pp. 201-221.
- Omaechevarría Ign., o.f.m., *Triduo Misional Eucarístico, Illuminare* (Eurgos) 1952, pp. 77-85.
- Id., *Un ejemplo maravilloso de contemplación misionera : Sor María de Jesús de Agreda, Missionalia Hispanica* (Madrid) 1953, pp. 585-594.
- Pammolli, o.c.d., *L'ideale missionario di S. Giovanni della Croce, Studia Missionaria* (Rome) 1943 (n. 1), pp. 249-281.
- Parra Ch., s.j., *La dévotion au Sacré-Cœur et le zèle missionnaire, Union Miss. du Clergé France*, juillet 1941, pp. 179-191.
- Paulin du T. S.-Sacrement, o.c.d., *Thomas de Jésus. Du Saint-Désert aux missions, Etudes Carmélitaines*, 1935, pp. 248-265.
- Paventi J., *La espiritualidad misionera según los documentos de la Santa Sede* (pp. 194-205); in : *Espiritualidad Misionera, VI Semana de Orientaciones Misioneras* 1953, Burgos 1954. (cf. : *Misiones Extranjeras*, 1954, 13, pp. 17-28).
- Pennisi Fr., *La espiritualidad misionera en los Seminarios, Illuminare* (Burgos) 1951, pp. 67-72. — *A Espiritualidade Missionária nos Seminários, Portugal em Africa* (Lisboa) 1952, pp. 292-299. — *La espiritualidad misionera en los Seminarios, Mater Ecclesia* (Buenos Aires) 1954 (49), pp. 6-13.
- Perbal A., o.m.i., *Le Missioni e la formazione spirituale nel Seminario, Il Pensiero Missionario*, 1942, pp. 97-107 (cf. : *Voce di Maria* [Roma] 1942, pp. 4-5; *Ritorno alle Fonti*, Ed. U.M.C., Roma 1942, pp. 139-161).
- Id., *Formazione missionaria degli adulti, Il Pensiero Missionario*, 1942, pp. 193-205

- (cf. : Ritorno alle Fonti, Ed. U.M.C., Roma 1942, pp. 12-20, 163-188).
- Pereira da Silva C. c.s.sp. **O immaculado Coração de Maria e o Apostolado, Portugal em Africa** (Lisboa) 1944, pp. 259-272.
- Perez Platero L., **Spiritualité sacerdotale missionnaire, Clero e Missioni** (Roma) 1955, 4, pp. 243-246 (cf. : Espiritualidad Misionera, Burgos 1954, pp. 222-226).
- Perrier Ph., **Les fruits du zèle missionnaire, Bulletin U.M.C. Canada**, sept. 1943, pp. 138-142.
- Perrin J.M., o.p., **Sainteté et apostolat, La Vie Spirituelle**, juillet 1959, pp. 5-23.
- Piacere L., s.x., **Santo Rosario missionario**, Tip. Orfanotrofio Maschile, Bergamo 1945, 52 pages.
- PIO DE MONDREGANES**, o.f.m.cap, **Relationes inter vitam religiosam et ministeria missionaria** (pp. 246-261); in : **Acta et documenta Congressus generalis de Statibus perfectionis**, T. 3, Romae 1950.
- Id., **Espiritualdad Misionera en el estado religioso** (pp. 164-175); in : **Espiritualidad Misionera. VI Semana de Orientaciones Misioneras 1953**, Burgos 1954 (cf. : **Misiones Extranjeras**, 1954, 13, pp. 79-90; **España Misionera**, 1954, pp. 106-118, 200-221).
- Id., **Meditaciones Misionales sobre la Oración Dominical**, Ed. Estela, Barcelona 1957, 153 pages.
- PLÉ A.**, o.p., **La sainteté de l'apôtre, La Vie Spirituelle**, fév. 1948, pp. 198-226.
- Id., **Les mystères de l'apôtre, La Vie Spirituelle**, nov. 1948, pp. 407-434.
- Id., **L'action apostolique, école de perfection** (pp. 163-184); in : **L'apostolat. Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui**, Ed. du Cerf, Paris 1957, 240 pages.
- Portaluppi A., **Le Voci dell'apostolato. Considerazioni**, Ed. U.M.C. diocesana, Milano 1928, 465 pages.
- Rábanos R., c.m., **Altísima espiritualidad misionera vivida por S. Pablo como consecuencia de su idea teológica de la cristianización del paganismo** (pp. 92-107); in : **Espiritualidad Misionera**, Burgos 1954 (cf. : **Misiones Extranjeras**, 1954, 13, pp. 29-44).
- RAGUIN Y.**, s.j., **Le Missionnaire, Christus**, oct. 1955, n. 8, pp. 435-450.
- Id., **Gloire de Dieu et action apostolique, Christus**, juillet 1956, n. 11, pp. 381-392.
- Id., **Orientations spirituelles, Bulletin du Cercle saint Jean-Baptiste**, 1960-1961.
- Rahner K., **Parresia. Von der Apostolats-tugend des Christen, Geist und Leben** (Wüzburg) 1958, pp. 1-6.
- Rambaldi G., **Spiritualità del Clero, Civiltà Cattolica**, 1950, pp. 12-23, 288-304.
- RÉTIF A.** s.j., **Futurs prêtres et mission, Eglise Vivante** (Louvain) 1953, pp. 443-448.
- Id., **Pauvreté spirituelle et mission, Les Missions Catholiques**, oct. 1954, pp. 231-238.
- Id., **Missionnaires du XX^e siècle, Christus**, janv. 1955, n. 5, pp. 120-130.
- Id., **Spiritualité missionnaire et Action Catholique, Bulletin M.E.P.** (Hong-Kong) 1956, pp. 124-126.
- Id., **De l'« Eternelle consolation » du missionnaire, Nouvelle Revue Théol.**, 1956, pp. 853-856.
- Id., **D'une Spiritualité Missionnaire, Les Missions Catholiques**, 1957, 1, pp. 1-3.
- Id., **Quelques problèmes spirituels du clergé africain, Christus** (Paris) oct. 1957, n. 16, pp. 558-564. — **Problème spirituel del clero africano, Le Missioni Cattoliche** (Milano) 1959, 8-9, pp. 217-220.
- Id., **Une expérience de spiritualité missionnaire [Cercle S. J. Baptiste], Christus**, avril 1958, n. 18, pp. 257-265.
- Id., **Initiation à la Mission. Bible-Doctrine-Liturgie**, Ed. Fleurus, Paris 1960, pp. 164-170, 223-229, 284-287.
- Roguet A.M., o.p., **La sanctification du prêtre par l'administration des sacrements, La Vie Spirituelle**, juillet 1953, pp. 8-14.
- Id., **La sanctification du prêtre par sa prédication, La Vie Spirituelle**, 1953, pp. 227-243.
- Rusche H., **Gastfreundschaft in der Verkündigung des N.T. und ihr Verhältnis zur Mission, « Veröffentlichungen des Instituts für Missionswissenschaft » n. 7**, Aschendorff, Münster W. 1958, 47 pages.
- Rutché J., c.s.sp., **L'apostolat et la dévotion au St Esprit**, Giraudon, Paris 1929, 125 pages.
- Sagarminaga A., **Característica espiritualidad de sacerdotes, seminaristas y fieles que cooperan en favor de las Misiones de Infieles** (pp. 189-193); in : **Espiritualidad Misionera, VI Semana de Orientaciones Misioneras 1953**, Burgos 1954 (cf. : **Misiones Extranjeras**, 1954, 13, pp. 91-95).
- Salaverri de la Torre S., s.j., **El dogma de la catolicidad de la Iglesia y la espiritualidad misionera** (pp. 46-72); in : **Espiritualidad**

- Misionera, Burgos 1954 (cf. : *Misiones Extranjeras*, 1953, 12, pp. 6-32).
- Scanu L., *Unum Ovile. Guida nell'Ottava di preghiera per l'Unità della Chiesa*, Ed. U.M.C., Roma 1953, 103 pages.
- Schlager P., o.f.m., *Missionsandachtsbuch*, Schönningh, Paderborn 1924, 243 pages.
- Schmid J., *Geist und Leben bei Paulus, Geist und Leben* (Würzburg) 1951 (24), pp. 419-429.
- SEUMOIS A., o.m.i., *De Lisieux au Cercle polaire, La Sphère et la Croix* (Bruxelles) 1946, 1, pp. 5-8.
- Id., *Missiologie spirituelle* (pp. 357-362); in : Introduction à la Missiologie, « N.Z.M. Supplementa » n. 3, Schöneck 1952, XI-491 pages.
- Id., *L'apostolat laïc de l'antiquité selon les témoignages patristiques, Euntes Docete* (Rome) 1952, 1-2, pp. 126-153. — *The Lay Apostolate of Antiquity, Theology Digest*, 1955, 1, pp. 19-24.
- Id., *Aspects marials de l'apostolat missionnaire, Prêtre et Missions* (Québec) 1952, pp. 349-365. — *Aspectos Marianos de Apostolado Missionário, Portugal em Africa* (Lisboa) 1953, pp. 198-205, 242-253. — *Marian Aspects of the Missionary Apostolate, Pagan Missions* (Navan, Ireland) 1953, pp. 105-117.
- Id., *Contemplation et apostolat; Spiritualité apostolique* (pp. 109-121); in : *La Papauté et les Missions au cours des six premiers siècles. Méthodologie antique et orientations modernes*, Ed. « Eglise Vivante », Paris-Louvain 1953, 224 pages.
- Id., *Missionary Prayer in the Early Church, Worldmission* (N.Y.) 1953, 3, pp. 283-308.
- Id., *La Charité Apostolique, fondement moral constitutif de l'activité missionnaire, Nouvelle Revue de Science Miss.*, 1957, pp. 161-175, 256-270.
- Id., *Les qualités du missionnaire pour l'apostolat direct, Euntes Docete*, 1957, pp. 351-362.
- Id., *L'anima dell'Apostolato Missionario, « Studi Missionari »* n. 1, Editrice Miss. Italiana, Milano 1958; 2^e éd. ibid. 1961, 222 pages.
- Simonin H.D., o.p., *L'esprit missionnaire et les conseils évangéliques, La Vie Spirituelle*, 1936, pp. 88-90.
- Sironi A., *Il mese di maggio consacrato a Maria SS. Regina delle Missioni*, Ed. « Le Missioni Cattoliche », Milano 1919, 2^e éd., 224 pages.
- Id., *Piccolo mese missionario del S. Cuore di Gesù*, Ed. P.I.M.E., Milano 1923, 100 pages.
- Snider C., *La cooperazione missionaria nella vita spirituale dello studente* (pp. 227-236); in : *Cultura missionaria. Atti Congresso Miss. Padova 1932*, 238 pages.
- Solzbacher J., *Die Heilige Stunde im Dienste der Karitas und der Mission nach den Zelten des Kirchenjahres*, B. Kühlen, M. Gladbach 1936; 4^e éd. ibid. 1957, 152 pages.
- Soubigou L., *Spiritualité pastorale. La force de l'apostolat chrétien, « Cahiers spirituels Amor », Office Français du livre*, Paris 1947, 61 pages.
- Spicq C., *Spiritualité sacerdotale d'après S. Paul, « Lectio divina »* n. 4, Ed. du Cerf, Paris 1949, 202 pages.
- Streit R., o.m.i., *Missionspredigten*, 3^e vol., Herder, Freiburg i. B. : *Die Berufung der Heiden*, 1913, IX-145 pages; *Der göttliche Wille*, 1914, V-178 pages; *Das apostolische Werk*, 1914, V-140 pages.
- Id., *Tu Rex gloriae Christe! Missionsgelanken zu Christ Königtum, Priester und Mission* (Aachen) 1926, pp. 1-9.
- Taudière M.E., *Esprit missionnaire* [Cercle S.J. Baptiste], *La Vie Spirituelle*, 1946 (74), pp. 444-447.
- Temíño A., *El dogma de la Reifención y la espiritualidad misionera* (pp. 37-45); in : *Espiritualidad Misionera*, Burgos 1954 (cf. : *Misiones Extranjeras*, 1954, 13, pp. 8-16).
- Tescaroli C., f.s.c.j., *Anime. Meditazioni sul Regno di Dio*, Ed. Nigrizia, Verona 1953, 112 pages.
- Thauren J., s.v.d., *Der Einfluss der Mission und des Missionsgedankens auf die Geistesgestaltung des 18. und 19. Jahrhunderts*, S. Gabriel, Mödling-Wien 1933, 22 pages.
- Thomas a Jesu, o.c.d., *De procuranda salute omnium gentium*, Ed. Pammolli, Seminarium Missionum o.c.d., Romae 1940, pp. 24-50, 61-63, 239-303.
- Tragella G.B., p.i.m.e., *Per una spiritualità missionaria*, Ed. U.M.C. Italia, Roma 1948, 67 pages.
- Tyszkiewicz S., s.j., *Unionisme et spiritualité ecclésiiale, Gregorianum*, 1953, pp. 238-251.

- Uten L., s.j., *Het groelende Godsrijk. Proeve van een katholieke Missie'er*, Lanoo, Tielt 1943, 125 pages.
- van den Bosch G., p.b., *Apostolische Kruisweg-oefeningen*, Louvain 1930, 2^e éd., 40 pages.
- Vanzin V.C., s.x., *Lo spirito missionario, Fede e Civiltà*, ott. 1961, pp. 507-583.
- Verny L., s.j., « *In actione contemplativus* », *Revue d'ascétique et de mystique*, 1950, pp. 60-78.
- Villeneuve R., o.m.i., *L'Union Missionnaire du Clergé, sanctificatrice du prêtre*, *Bulletin U.M.C. Canada*, juin 1947, pp. 56-62 (cf. : Actes du premier Congrès national U.M.C. Canada, Québec 1943, pp. 169-174).
- von Balthasar H.U., *Aktion und Kontemplation, Geist und Leben* (Würzburg) 1948 (21), pp. 361-370.
- Vromant G., c.i.c.m., *Retraite voor Missionarissen*, Scheut-Edities, Bruxelles 1949, 285 pages.
- Walsh J.E., m.m., *Maryknoll Spirituai Directory*, Field Afar Press, Maryknoll N.Y. 1953, 2^e éd., X-266 pages.
- Willot Ar., s.j., *Formation morale et action missionnaire*, *Revue Missionnaire*, 1936, pp. 391-398.
- Zacharias, o.c.d., *Missionary Value of the Writings of St. John of the Cross*, *The Examiner* (Bombay) 1943 (94), pp. 65-66, 76-77.
- XXX
- Christus moet heerschen. Handleiding en gebeden voor de leden van Pro Apostolls**, Aucam, Louvain 1933, 109 pages.
- Comment il faut prier pour les missions**, *Union Miss. Clergé France*, juillet 1932, pp. 262-265.
- Croclifisso (II) e la Via Crucis missionaria**, Ed. P.I.M.E., Hong-Kong 1910, 35 pages.
- Espiritalidad Misionera**. Colección de trabajos presentados a la VI Semana intensiva de Orientaciones misioneras celebradas en Burgos del 9 al 14 de Agosto de 1953, Secretariado de Semanas Misionologicas, Biblioteca « ID », Burgos 1954, 230 pages.
- Messe missionnaire dialoguée**, Propagation de la foi, Lyon 1946, 19 pages.
- Missionary Spirituality, China Missionary Bulletin** (Hong-Kong) 1950 pp. 887-890.
- Oremos. Breve devocionario misional**, Ed. « Pro Fide », Madrid 1950, 3^e éd., 183 pages.
- Prière (La) missionnaire, Prêtre et Missions** (Québec), 1952, pp. 275-328.
- Se vuol... seguimi. Meditazioni missionarie per giovani all'a luce delle encicliche missionarie degli ultimi Sommi Pontefici**, Ed. Nigrizia, Bologna 1960, 330 pages.
- Spiritualité (La) missionnaire** (3^e série); in : *Eléments de doctrine missionnaire*, Ed. Propagation de la foi, Paris-Lyon 1957, fiches n. 21 à 30.
- Union (Pour l') des Peuples dans l'Unité de l'Eglise**. Octave de prières, Abbaye de St André, Lophem-Bruges 1931, 77 pages.
- Vocation (La) Misionera**, Secretariado de Semanas Misionologicas, Biblioteca «ID ». Burgos 1957, X111-539 pages (passim),

LIVRES REÇUS A LA RÉDACTION

Plusieurs des ouvrages signalés seront analysés dans nos prochains numéros

OUVRAGES DE BASE

DESCOUVEMONT (P.) : *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et son prochain*. Ed. Lethielleux, Paris, 270 pages.

LECUYER (Joseph), c.s.sp. : *Le Sacrifice de la Nouvelle Alliance*. Ed. Xavier Mappus, Paris, 302 pages.

LAURENTIN (R.), FRENAUD, etc. : *La maternité spirituelle de Marie*. Rapports doctrinaux du 8^e Congrès marial national, Lisieux, juillet 1962. Ed. Lethielleux, Paris, 188 pages.

MISSIONS

RAHNER (Karl), s.j. : *Mission et grâce, I, XX^e siècle, siècle de grâce* : Fondements d'une théologie pastorale pour notre temps. Traduit de l'allemand par Charles Muller. Ed. Mame (Coll. *Siècle et catholicisme*), 266 pages.

HENRY (A.-M.), o.p., et l'équipe de *Parole et Mission* : *L'Annonce de l'Évangile aujourd'hui*. Ed. du Cerf (Coll. *Parole et Mission*), 366 pages.

FROELICH : *Les Musulmans d'Afrique noire*. Ed. de l'Orante (Coll. *Lumière et Nations*), Paris, 406 pages.

● Ouvrage important avec cartes, index, tableau chronologique, bibliographie.

DELAHOUTRE (abbé M.) : *Le Bouddha et son message*. Ed. Fleurus (Coll. Omnes Gentés), Paris, 184 pages.

BAREAU (A.), DUMOULIN (H.), etc. : *Buddhism*. Vol. XII des *Studia missionaria*, P.U.G., Rome, 182 pages.

TOSCANO (G.), s.x. : *Pensiero Buddista e Pensiero cristiano*. Numéro spécial de *Fede e Civiltà* (Parma, Italie), octobre 1962, 100 pages.

POLLIO (Mgr), anc. archev. de Kai-Feng : *Le calvaire de l'Église dans la Chine nouvelle*. Trad. de l'italien par M. Clémy. Ed. Téqui, Paris, 186 pages.

KESTERGAT (Jean) : *André Ryekmans*. Ed. du Centurion, Paris, 334 pages.

QUEFFÉLEC (Henri) : *Le jour se lève sur la banlieue*.

● Réédition, dans la collection *Le livre de poche chrétien* (4, rue de Galliera, Paris), de l'ouvrage paru chez Grasset en 1954 et faisant connaître la mission ouvrière.

HUC (R. E.) : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845 et 1846*. Avant-propos et notes de J.-M. Planchet, lazariste.

● Réédition en 2 vol., dans la collection *Le livre de poche chrétien*, du fameux ouvrage du missionnaire lazariste paru pour la pre-

mière fois en 1851, réédité pour la dernière fois en 1923 et toujours recherché.

DROGAT (Noël), s.j. : *Le chrétien et l'aide aux pays sous-développés*. Ed. du Centurion (Coll. *L'Église en son temps*), Paris, 140 p.

● Précieuse synthèse d'information et de documentation à répandre parmi les chrétiens. Répond au vœu de *Mater et Magistra*. Excellente bibliographie.

VAUTHIER (M. le chanoine E.) : *Initiation à l'Action catholique*. Ed. de la Chronique sociale de France (Coll. *Savoir pour Agir*), Lyon, 200 pages.

COURTOIS (R. P. Gaston), des Filis de la Charité : *Méditations missionnaires*. Ed. Fleurus (Coll. *Vie sacerdotale*), Paris, 172 pages.

● L'auteur de *Face au Seigneur*, devenu Secrétaire général de l'Union Missionnaire du Clergé, veut aider les prêtres à réaliser les grâces et les exigences de leur appartenance à l'U.M.C. : il leur rappelle entre autres le devoir de développer chez les enfants l'esprit missionnaire et la manière de s'y prendre pour cela.

SAINTETÉ-SPIRITUALITÉ

GELIN (Albert) : *La prière des psaumes*. Ed. de l'Épi, Paris, 112 pages.

● Ces pages nous livrent « le dernier message » de l'auteur des *Pauvres de Yahvé*. On ne saurait lui donner meilleure recommandation.

LE BAS (Maurice) : *Hymnes d'Église, mes prières*. 15 hymnes et séquences paraphrasées. Ed. Saint-Paul, Paris, 256 pages (9 × 15 cm).

CLUNY (Roland) : *L'Église agit par ses saints*. Ed. Fayard (Coll. *Je sais - Je crois*), Paris, 126 pages.

● Après une très belle préface de Daniel-Loops sur le rôle de la sainteté dans l'histoire, l'auteur retrace, à 5 grands tournants de l'Église, l'action de Paul, d'Augustin, de Bernard, de François et de Loyola, « milicien du Christ ».

LAMIRANDE (Emilien), o.m.i. : *La Communion des Saints*. Ibid., 128 pages.

● L'auteur nous donne l'histoire de la formule, puis s'attache à développer les fondements, les dimensions et les manifestations. de la réalité qu'elle recouvre, qui n'est autre au fond que le mystère même de l'Église.

KNOWLES (David) : *La tradition mystique en Angleterre*. Traduit de l'anglais par R. de Belmont. Ed. Saint-Paul (Coll. *Église et spiritualités*), Paris, 240 pages.

● Précédée de deux chapitres sur le sens du mot « mystique » et sur l'évolution de la

théologie mystique catholique, une étude des cinq principaux auteurs spirituels de l'Angleterre au XIV^e siècle.

ZELLER (Renée) : *Sainte Catherine de Sienne*. Ibid. (Bibl. *Ecclesia*), 160 pages.

DANIEL-ROPS : *Claire dans la clarté*. Ibid., 154 pages, avec 31 très belles illustrations hors-texte.

FASSBINDER (Maria) : *Princesse et moniale, Agnès de Bohême, Amie de Sainte Claire*. Traduit de l'allemand par G. Daubié. Ed. Franciscaines (Coll. *Profilis franciscains*), Paris, 144 pages.

ANCELET-HUSTACHE (Jeanne) : *L'or dans la fournaise, sainte Elisabeth de Hongrie*. Ibid., 144 pages.

LECLERC (Eloi) : *Exil et tendresse*. Ibid. (Coll. *Présence de saint François*), 222 pages.

● A partir de quelques faits de la vie de François, l'affrontement de la grande douceur de Dieu et de la violence humaine, au-dehors comme au-dedans de nous-mêmes.

LIBERMANN (Ven. Francis) : *Spiritual letters to sisters and aspirants*. Ed. Duquesne, Pittsburgh (U.S.A.), 256 pages.

LACORDAIRE : *Pensées*. Textes choisis par Yvonne Frontier. Préface du R. P. Feret. Ed. Fayard (Bibl. *Ecclesia*), 220 pages.

ROUANET (J.-B.), s.j. : *L'abbé Henri Huvelin*. Ed. Apostolat de la Prière, Toulouse, 72 pages, 3 F.

● Après un raccourci de la vie de l'abbé Huvelin (cf. *Spiritus* n° 10, pp. 101-104), qui avait déjà paru dans les *Cahiers du Clergé rural* 1961, l'auteur s'efface devant ce « martyr de la charité pastorale » et le laisse parler. Textes et pensées groupés sous deux têtes de chapitre : « Directeur de conscience », puis « Educateur spirituel des Mères chrétiennes ».

COLIN (P.), c.s.s.r. : *Noviciat. Essai de formation religieuse. Tome II : Programme de formation*. Ed. Saint-Paul, Paris, 478 pages.

CONCILE ET UNITÉ

DESTERNES (Suzanne) : *Petite histoire des Conciles*. Ed. Fleurus, Paris, 142 pages.

Prendre part au Concile, choix de textes du pape et des évêques. Introduction, annotations, index analytique des thèmes, annexe historique par Robert de Montvalon. Ibid. (Coll. *L' Aujourd'hui del' Eglise*) 228 pages.

Le Concile et la jeunesse. Avec schémas de leçons et veillées de prière. Numéro spécial de *Lumen Vitae*, Bruxelles, 120 pages (sur le thème indiqué).

De la Pentecôte à Vatican II. Notre-Dame du cénacle et du Concile. N° 34 des *Cahiers*

marials (78, rue de la Tombe-Issoire Paris 14^e), septembre 1962.

GRACH (Antoine), c.s.sp. : *Saint Joseph, patron du Concile*. Numéro spécial du *Lys de Saint-Joseph* (Allex, Drôme), sept. 1962.

DANIÉLOU, HAYEK, LE GUILLOU, etc. : *Unité des chrétiens et conversion du monde*. Ed. du Centurion, Paris, 88 pages.

● « Initiation à la fois doctrinale et spirituelle aux principes du mouvement sur l'unité. » Reprise, en brochure, du numéro de juillet 1961 du *Bulletin du Cercle Saint-Jean-Baptiste*.

CWIERTNIAK (Stanislas), s.m. : *Etapas de la Pletas anglicana*. Esquisse d'une histoire de la spiritualité anglicane avec choix de textes. Ed. Saint-Paul (Coll. *Eglise et spiritualités*), Paris, 240 pages.

POUR AIDER CEUX QUI CHERCHENT

Est-il vrai que ... la chasteté est une vertu impossible? (Dr. Chauchard).

... la jeunesse a perdu son âme ? (H. Holstein).

... nous payons les folles d'Adam ? (C. Dumont).

... l'amour diminue au cours du mariage ? (P. Boussemart).

... les sectes remplacent la religion ? (F. Roiret).

... l'Eglise est un obstacle au progrès ? (Fr. Russo).

Petites brochures de 16 pages sous couverture illustrée. Ed. du Foyer Notre-Dame, Bruxelles. Chaque brochure franco 0,72 F. (14, rue Saint-Benoît, Paris 6^e), C.C.P. 3715.03 Paris).

BRIEN (André) : *Dieu est là*. Ed. Fayard, Paris, 110 pages.

● Réponse à la question : « Dieu existe-t-il ? Qui est-il ? Comment le trouver ? »

QUEFFÉLEC (Henri) : *La technique contre la foi ?* Ibid. (Coll. *Je sais - Je crois*), 142 pages.

AUBERT (Jean-Marie) : *Recherche scientifique et foi chrétienne*. Ibid. (Coll. *Jalons*), 128 pages.

● Dans le cadre de l'encyclopédie, *Je sais - Je crois*, la série « Jalons », de même présentation, est destinée en principe aux jeunes gens, mais ici, c'est le livre de Queffélec que les jeunes liront sans doute plus facilement.

LYON (Jean) : *Et après ?* (le mystère chrétien de la mort). Ibid. même coll., 128 pages.

DAVID (André), s.j. : *L'Esprit qui est en l'homme* (Les émissions télévisées des carêmes 1961 et 1962). Ed. du Centurion (Coll. *L'Eglise en son temps*), Paris, 124 p.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME III 1962

ACTUALITE MISSIONNAIRE

Kongolo	12. 255 ;	13. 420
Le Congrès missionnaire de Lyon		12. 310

BIBLIOGRAPHIES

La vocation	10. 108
L'Esprit et l'Eglise	11. 210
La vocation missionnaire	12. 323
Spiritualité missionnaire	13. 436

ECRITURE SAINTE

La vocation dans l'Ancien Testament	10. 5
Le discours apostolique en Matthieu X	12. 281

ESPRIT SAINT

Le renouveau dans l'Esprit Saint	11. 115
Les voies de l'Esprit Saint chez nos frères séparés	11. 171
Travail de l'Esprit Saint dans l'âme des fondateurs	11. 181
Le Saint Esprit et la vocation	11. 193
L'Esprit, l'Eglise et l'Unité (chronique)	11. 197

FIGURES MISSIONNAIRES

Le père J.-M. Godefroid	12. 255
Le frère Mathurin	13. 387
Le frère Bernulphe	13. 420

FRERE MISSIONNAIRE. Voir sommaire du n° 13 448

LIBERMANN. (A l'écoute de)

L'appel intérieur de Dieu	10. 57
La vocation dans l'économie de la grâce	10. 77
Le travail de l'Esprit Saint dans l'âme des fondateurs	11. 181
Désir du martyre et vocation missionnaire	12. 293
La mission du frère	13. 397
Fiches libermaniennes	56, 180, 292, 416

VOCATION ET SACERDOCE. Voir sommaire du n° 10 112

VOCATION MISSIONNAIRE. Voir sommaire du n° 12 336

VOIES NOUVELLES. Voir sommaire du n° 11 224

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

J. BEYER, s.j. : Le renouveau dans l'Esprit Saint	11. 115
A. BOUCHARD, c.s.sp. : L'appel intérieur de Dieu chez Libermann	10. 57
J. BOUCHARD, s.j. : Les jeunes et la vocation missionnaire au Canada	12. 303
P. COCHOIS, p.ss. : Sacerdoce, vocation à la sainteté d'après Bérulle	10. 33

J. COLSON : Les trois degrés de l'Ordre dans la Tradition apostolique	10.	19
C. COUTURIER, s.j. : Le Congrès missionnaire de Lyon	12.	310
L. DEISS, c.s.sp. : Le discours apostolique en Matthieu X	12.	281
P. EIJCKELER, s.m.m. : Compagnon de mission, le frère Mathurin	13.	387
M.D. EPAGNEUL, f.m.c. : Fraternités missionnaires	11.	121
Fr. ERMIN : Simplicité de l'Evangile, liberté dans l'Esprit	11.	141
Mgr J. GAY, c.s.sp. : Désir du martyr et vocation missionnaire	12.	293
F. GILS, c.s.sp. : L'Esprit, l'Eglise et l'Unité	11.	197
J. GROSS, c.s.sp. : La vocation dans l'Ancien Testament	10.	5
A. GUELLEC, c.s.sp. : La mission du frère d'après Libermann	13.	397
H. HOLSTEIN, s.j. : Le sacerdoce du frère	13.	339
J.-M. LAROSE, o.m.i. : Possibilités apostoliques du frère	13.	371
J. LE MESTE, c.s.sp. : Travail de l'Esprit Saint dans l'âme des fondateurs	11.	181
J. LUNOT, c.s.sp. : La vocation dans l'économie de la grâce	10.	77
D. MARTIN, o.s.b. : Une Règle pour des hommes de 1962	11.	133
J.-M. PERRIN, o.p. : Dans une vie semblable aux autres	11.	149
J. PERRIER, p.b. : L'aventure missionnaire à la fin du XX ^e siècle	12.	247
J. PINTARD : Les voies de l'Esprit Saint chez nos frères séparés	11.	171
M. QUEGUINER, m.e.p. : Actualité des missions étrangères	12.	228
A. RIAUD, c.s.sp. : Le Saint Esprit et la vocation	11.	193
M. ROUSSEL : L'eau vive	11.	157
M. SAUVAGE, f.s.c. : Consécration religieuse et mission	13.	351
A. SEUMOIS, o.m.i. : Bibliographie de spiritualité missionnaire	13.	436
E. VAUTHIER : Renouveau de la pastorale des vocations	10.	83

AUTRES COLLABORATEURS

V. Ayel, P. Blanchard, J. Bonduelle, C. de la Bretesche, M. Fourmond, W. Gardini, M. Kieffer, M. Legrain, J. Michel, A. Miranda Santos, E. de Miribel, R. Piacentini, M. Seyssens, P. Sigrist, J. Sonnemans, F. Vallery-Radot.

PRINCIPAUX AUTEURS RECENSÉS

Algisi	111	Frémin	435	Mondreganes	318
des Allues	219	Gay	89	Mosshamer	105
Altaner	110	Gorrée	432	Osge	329
Bernier	422	Gravrand	434	Peyriguère	325
Bertramus	98	Hostie	109	Pintard	99
Biard	204	de Hueck	219	Prenter	199
Bonduelle	425	Javelet	333	Protat	95
Bouyer	94	Lacroix	425	Raguin	322
Bruno de J.-M.	221	Laplace	96	Ravier	110
Congar	205	Leppich	220	Sans Vila	107
Cristiani	106, 432	Louis-Lefebvre	101	Sauvage	429
Destombes	322	Manna	318	Servel	432
Dillenschneider	91	Marsot	426	Specker	428
Evdokimov	202	Martelet	431	Thurian	200, 208
Fare	319	Martinez	217	Toulat	220
Fesquet	302	Michel	330	Walsh	318

13 *frère missionnaire*

Le sacerdoce du frère	
HENRI HOLSTEIN.	339
Consécration religieuse et mission d'évangélisation	
MICHEL SAUVAGE	351
Possibilités apostoliques du frère	
JEAN-MARIE LAROSE	371
Compagnon de mission, le frère Mathurin	
PIERRE EIJCKELER	387
La mission du frère d'après Libermann	
ANDRÉ GUELLEC.	397

LIVRES ET CHRONIQUES

par V. AYL, J. BONDUELLE, A. BOUCHARD, D. FREMIN,
M. LEGRAIN, R. PIACENTINI, A. SEUMOIS,
M. SEYSSENS, J. SONNEMANS, P. SIGRIST.

150 réponses de frères missionnaires	417
Un témoin, le frère Bernulphe tué à Kongolo	420
<i>On nous parle de la vocation de frère</i>	423
Catéchèse et laïc.	429
Une laïque missionnaire, Pauline Jaricot	432
<i>Bibliographie</i> de spiritualité missionnaire	436

PRINCIPAUX AUTEURS RECENSÉS

BERNIER (422) - BONDUELLE (425) - CRISTIANI (432) - FREMIN (435)
GORREE (432) - GRAVRAND (434) - LACROIX (425) - MARSOT (426)
MARTELET (431) - SAUVAGE (429) - SERVEL (432) - SPECKER (428)

TABLE 1962 (446) FICHE (416) LIVRES REÇUS (444)

PROCHAINEMENT (février) : *frères missionnaires* (témoignages).

cum permissu superiorum - tous droits réservés - le directeur-gérant : Athanase Bouchard

Couverture créée par Jacques Devillers. Mise en pages de Marcel Souchier. Atelier Jade - Paris
Imprimerie Saint-Paul, Bar-le-Duc (Meuse) Dépôt légal, 4^e trim. 1962 N° d'imp. XI-62-332